



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 7 - Numéro 31

6 août 2010



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2010

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision	8
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	22
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	83
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

5. Institutions financières	90
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs et des instruments dérivés	98
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	186
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers c. Michel L'Italien et 9151-5270 Québec Inc. et Les Investissements Noble & Finance Inc. et Noble & Finance Inc. et Berchmans L'Italien et Lisette L'Italien et Services Financiers Michel L'Italien Inc. et Pauline L'Italien et Sylvie Basso et Fleurette Rousseau et Michelle Béliveau et Water Bank of America Inc. et Water Bank of America (USA) Inc. (intimés)</i>	2007-010	Claude St Pierre	9 août 2010 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 23 juillet 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
2°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Mahembe inc. et Thimothée Nahishakiye (intimés)</i>	2010-016	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 août 2010 9 h 30	Demande d'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller [LAMF-93 et 94 – LVM-265, 266 et 323.5]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 8 juillet 2010
3°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse.) c. Groupe Sajy inc. et Marc Roberge et Roger Boucher et Luc Richard (intimés)</i>	2009-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 août 2010 13 h 30	Demande d'ordonnance de déclaration d'emprise, d'interdiction d'opération sur valeurs et de pénalité administrative [LVM-89, 96, 97, 265, 272.1 et 273.1]	À la suite de l'audience du 16 juillet 2010
4°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Investissements de capital Dynahedge inc et Nicholas Pantazis (intimés)</i>	2010-001	Alain Gélinas Claude St Pierre	24 août 2010 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 8 juillet 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
5°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Gestion Métaux Précieux Northern inc. (intimée)</i>	2010-026	Alain Gélinas Claude St Pierre	25 août 2010 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 8 juillet 2010 <i>Audience pro forma</i>
6°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Gestion d'actif Ratio Capital Cor., et Denis Hamel et Christophe Leconte (intimés)</i>	2010-003	Alain Gélinas	2 septembre 2010 9 h 30	Interdiction d'exercer l'activité de conseiller et mesure propre à assurer le respect de la loi. Demande d'être entendus des intimés [LVM-265 et 266 et LAMF-93, 94 et 115.9]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 30 mars 2010
7°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (intimés) et 2849-1801 Québec,</i>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	22 septembre 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage et interdiction d'opération sur valeurs Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7]	Suivant la décision du 7 juin 2010 <i>Audience pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc., Les Entreprises Richard Beaupré inc., Michel Roy, Pierre Forget, 9177-8977 Québec Inc., Mario Lavoie, Gilles Bédard, Éric Lambert, France Côté, Gérard Doiron, Ivan Nadeau, Daniel Blanchette, Gérard Bousquet, Pascal Bousquet, Claude Martel, 9151-0628 Québec Inc., Hervé Martin, Jacques Preschoux, Yves Carrier, Régis Loisel, Solutions Chemco Inc. et Sylvain Auger (intervenants)</i>					
8°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Kenneth Battah (intimé)</i>	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 septembre 2010 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 14 juillet 2010 Audience <i>pro forma</i>



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
9°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Luc Despatie (intimé)</i>	2010-006	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 septembre 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 21 avril 2010
10°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Kader Hanahem et 9073-1266 Québec Inc. (faisant affaire sous le nom de Groupe Financier Orizon) (intimés)</i>	2010-022	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 septembre 2010 9 h 30	Demande d'ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller [LAMF-93 et 94 – LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 20 juillet 2010
11°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Alan Murphy (intimé)</i>	2010-014	Alain Gélinas Claude St Pierre	29 septembre 2010 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller, radiation d'inscription de représentant autonome, interdiction d'activité de représentant, dépôt de la décision au greffe de la Cour supérieure. [LAMF 93, 94 et 115.12, LDPSF 115 et 1461. et LVM 265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 30 juin 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
12°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. 9102-9520 Québec Inc. (faisant affaires sous la dénomination sociale de Promotion JFC)(intimée)</i>	2010-027	Alain Gélinas Claude St Pierre	30 septembre 2010 9 h 30	Demande d'assortir l'inscription d'un cabinet à des conditions et de radiation d'inscription [LDPSF-115]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 22 juillet 2010
13°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. 9102-9520 Québec Inc. (faisant affaires sous la dénomination sociale de Promotion JFC)(intimée)</i>	2010-027	Alain Gélinas Claude St Pierre	1 ^{er} octobre 2010 9 h 30	Demande d'assortir l'inscription d'un cabinet à des conditions et de radiation d'inscription [LDPSF-115]	À la suite de l'audience du 30 septembre 2010
14°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. 9153-2986 Québec inc. et 9154-1896 Québec inc. et Yvan Charron et Marcel Champagne et Réjean Gouin et Jacques Saint-Louis et Bernard de Valicourt et Mario Gouin et Guy Brisebois et</i>	2010-025	Alain Gélinas Claude St Pierre	12 octobre 2010 9 h 30	Pénalité administrative et ordonnance de se conformer à la loi [LAMF-93 et 94 – LVM-262.1 et 273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 29 juillet 2010 Audience <i>pro forma</i>



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Christian Lamarche (intimés)</i>					
15°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Normand Bouchard, Mario Dumais, Luis Gonzalez, Tri Minh Huynh, Michel Larocque, Mario Paquin, Gérald Parkin, Gia Tuong Quan, Thinh Tuong Quan, Robert Savoie, Bartelomeo Torino, Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau, Claude Adam, Serge Belval, Aquamondial Inc., 9179-5252 Québec Inc., 9137-1534 Québec Inc., 9201-</i>	2009-041	Alain Gélinas Claude St Pierre	20 octobre 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 22 juin 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<p>7144 Québec Inc., 9175-9704 Québec Inc., Air Bermuda Inc., Fonds de Placement Nor-West, Personne morale (intimés) et TD Waterhouse, Banque Toronto Dominion, Caisse populaire Montréal-Nord, Banque Scotia, Scotia McLeod Direct Investing, BMO Nesbitt Burns, Banque de Montréal, Questrade, RBC Direct Investing, Banque Royale du Canada, Caisse Populaire Desjardins Pierre-Boucher, Valeurs mobilières Desjardins, Courtage direct Banque nationale Inc., BMO Ligne d'action Inc. (mises en cause)</p>					



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
16°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Normand Bouchard, Mario Dumais, Luis Gonzalez, Tri Minh Huynh, Michel Larocque, Mario Paquin, Gérald Parkin, Gia Tuong Quan, Thinh Tuong Quan, Robert Savoie, Bartelomeo Torino, Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau, Claude Adam, Serge Belval, Aquamondial Inc., 9179-5252 Québec Inc., 9137-1534 Québec Inc., 9201-7144 Québec Inc., 9175-9704 Québec Inc., Air Bermuda Inc., Fonds de Placement Nor-West, Personne morale (intimés) et TD Waterhouse, Banque Toronto Dominion, Caisse</i>	2009-041	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 octobre 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience du 20 octobre 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<p><i>populaire Montréal-Nord, Banque Scotia, Scotia McLeod Direct Investing, BMO Nesbitt Burns, Banque de Montréal, Questrade, RBC Direct Investing, Banque Royale du Canada, Caisse Populaire Desjardins Pierre-Boucher, Valeurs mobilières Desjardins, Courtage direct Banque nationale Inc., BMO Ligne d'action Inc. (mises en cause)</i></p>					
17°	<p><i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Normand Bouchard, Mario Dumais, Luis Gonzalez, Tri Minh Huynh, Michel Larocque, Mario Paquin, Gérald Parkin, Gia Tuong Quan, Thinh Tuong Quan, Robert Savoie,</i></p>	2009-041	<p>Alain Gélinas Claude St Pierre</p>	22 octobre 2010 9 h 30	<p>Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]</p>	À la suite de l'audience du 21 octobre 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Bartolomeo Torino, Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau, Claude Adam, Serge Belval, Aquamondial Inc., 9179- 5252 Québec Inc., 9137- 1534 Québec Inc., 9201- 7144 Québec Inc., 9175- 9704 Québec Inc., Air Bermuda Inc., Fonds de Placement Nor-West, Personne morale (intimés) et TD Waterhouse, Banque Toronto Dominion, Caisse populaire Montréal-Nord, Banque Scotia, Scotia McLeod Direct Investing, BMO Nesbitt Burns, Banque de Montréal, Questrade, RBC Direct Investing, Banque Royale du Canada, Caisse Populaire Desjardins Pierre-Boucher, Valeurs mobilières Desjardins,</i>					

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Courtage direct Banque nationale Inc., BMO Ligne d'action Inc. (mises en cause)</i>					
18°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse.) c. F.D. De Leeuw & Associés Inc. et Francis Daniel De Leeuw (Lapointe Rosenstein Marchand Melançon) (intimés)</i>	2006-026	Alain Gélinas	10 décembre 2010 9 h 30		À la suite de l'audience du 30 juin 2010 Audience <i>pro forma</i>

Le 6 août 2010

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdr.gouv.qc.ca www.bdr@gouv.qc.ca

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Anctil	Carole	Placements Banque Nationale inc.	2010-07-30
Arnold	Michael	Services d'investissement TD inc.	2010-07-27
Barrette	Claudine	BLC services financiers inc.	2010-06-30
Beaulieu	Vicky	Desjardins cabinet de services financiers inc	2010-07-23
Bednarchuk	Carole	BLC services financiers inc.	2010-07-01
Belanger	Anne	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-07-27
Bélanger	Nancy France	TD Waterhouse Canada inc.	2010-07-30
Blondin	Genevieve	BMO investissements inc.	2010-07-29
Bolduc	Ian	BMO Ligne d'action inc.	2010-07-09
Brouillard	Jean-Pierre	4287801 Canada inc.	2010-07-27
Chadakhtzian	Mark	Valeurs Mobilières Groupe Investors inc.	2010-08-03
Chriqui	Marc	Financière Banque Nationale inc.	2010-07-22
Claude	Francis	Placements Banque Nationale inc.	2010-07-30
Dagenais	Robert	Desjardins cabinet de services financiers inc	2010-07-27
Daigneault	Maurice	FIN-XO Valeurs Mobilières inc.	2010-07-31
Depin	Yann	Conseillers en gestion globale State Street Itée.	2010-07-27
Dion	Simon	Placements Banque Nationale inc.	2010-07-22
Drouin	Guillaume	BLC services financiers inc.	2010-06-25
Feno	Myriam	BMO investissements inc.	2010-07-30
Fortier	Solange	Desjardins cabinet de services financiers inc	2010-07-23
Gauthier	Christine	Placements Banque Nationale inc.	2010-07-27
Giroux	Chantal	4287801 Canada inc.	2010-07-27
Godon	Carole	Desjardins cabinet de services financiers inc	2010-07-23
Habr	Mark	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-08-02
Imani	Maxime	Placements Banque Nationale inc.	2010-07-30
Istrate	Eugen	Services d'investissement TD inc.	2010-07-27
Jodoin	Michel	BLC services financiers inc.	2010-06-30
Keita	Lala	Placements CIBC inc.	2010-07-26
Ketteb	Said	Desjardins cabinet de services financiers inc	2010-07-23
Labbé	François	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-07-20
Laframboise	Annie	4287801 Canada inc.	2010-07-27
Lamy	Stéphane	Services financiers groupe Investors inc.	2010-07-26
Landry	Kevin	BLC services financiers inc.	2010-07-02
Langevin	Lucie	Desjardins cabinet de services financiers inc	2010-07-23

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Lavoie	France	Promutuel capital cabinet de services financiers inc.	2010-06-30
Leemet	Leida	Services d'investissement Quadrus ltee.	2010-07-28
Lefebvre	Danielle	Placements Banque Nationale inc.	2010-07-30
Lefebvre	Nicole	Services en Placements Peak inc.	2010-07-30
Lord	Sébastien	Services d'investissement Quadrus ltee.	2010-07-26
Martinez	Chantal	Services d'investissement Quadrus ltee.	2010-07-30
Mohamedou	Abdallahi	BLC services financiers inc.	2010-05-28
Morin	Louise-Marie	Desjardins cabinet de services financiers inc	2010-07-24
Ouellette	Mélissa	Services d'investissement Quadrus ltee.	2010-07-30
Parent	Nicole	Services d'investissement TD inc.	2010-07-22
Phommavongsay	Simon	BLC services financiers inc.	2010-03-08
Poulin	Réjean	Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.	2010-07-22
Pouliot	Sylvain	Services financiers groupe Investors inc.	2010-07-28
Puel	Stéphanie	Services financiers groupe Investors inc.	2010-07-27
Spicer	Aaron	BLC services financiers inc.	2010-06-18
Thériault	Yves	Desjardins cabinet de services financiers inc	2010-07-12
Wang	Yanfei	Services financiers groupe Investors inc.	2010-07-26

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Dumais	Alain	Industrielle Alliance gestion de placements inc.	2010-07-27

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6 Planification financière	

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101334	Beauchamp	Jacques	4A	2010-08-03
101994	Bélanger	Anne	6	2010-08-02

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
107406	Clouthier	Christiane	4A	2010-07-30
121565	Létourneau	Marcel	1A	2010-08-03
121565	Létourneau	Marcel	2A	2010-08-03
125736	Paquette	Chrystine	3A	2010-08-02
126646	Perreault	Marielle	4A	2010-08-02
129797	Roy	Josée	1A	2010-07-29
129797	Roy	Josée	2A	2010-07-29
131318	Stanislaus	Scott	1A	2010-06-29
136809	Mimeault	Simon	5A	2010-08-02
139977	Elvidge	Andrew	4C	2010-08-03
141537	Dubois	Nicole	4A	2010-08-02
156519	Ketteb	Said	6	2010-07-28
156915	Gagnon	Fanny	2B	2010-07-28
160423	Koromilas	Spencer Philip	6	2010-07-28
169857	Puel	Stéphanie	1A	2010-08-02
172672	Lahlou	Youssef	1A	2010-08-02
173225	Style	Francis	4C	2010-08-03
173654	Maurice	Jean	1A	2010-07-29
178457	Jodoin	Amélie	2B	2010-07-28
179243	Lord	Sébastien	1A	2010-08-03
181829	Harrisson	Cyndie	1A	2010-07-28
182131	Smith	David	1A	2010-07-28
182613	Bouchard	Annik	1A	2010-07-28
184128	Hallé-Leclerc	Jean-Sébastien	1A	2010-07-28
184241	Beaulieu	Dominique	1A	2010-07-29
185109	Wang	Yanfei	1A	2010-07-29
185167	Marcil	Joël	1A	2010-07-29
186242	Pierre-Louis	Daniel	5A	2010-08-03
186687	Buhler	Virginie	3B	2010-08-03
186851	Akif	Khalil	1A	2010-07-29

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.2 Les cessations d'activités

Radiation conseillers

Nom de la firme	Catégorie	Date de radiation
Finlab Capital inc.	Plein exercice	2010-07-29

Radiation courtiers

Nom de la firme	Catégorie	Date de radiation
Fiducie Desjardins inc.	Exercice restreint	2010-07-30

Radiations et suspensions pour les cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
501200	Gestion Sylgo 2000 inc.	2010-PDIS-2510	Radiation	2010-07-23
510968	B.Y. Financial Services	2010-PDIS-2472	Radiation	2010-06-29
514335	Richard Bédard	2010-PDIS-2468	Radiation	2010-06-29
514570	Cindy Chalifoux	2010-PDIS-2497	Suspension	2010-07-13

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
501665	Lucie Coulombe	Assurance de personnes Planification financière	2010-07-29
508494	Réjean Massicotte	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2010-07-30
510491	Gilles Soulières	Assurance de personnes Planification financière	2010-07-29

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
513744	Centre d'interaction Proximedia Inc.	Assurance de personnes	2010-07-28
514907	Pierre Mantha	Assurance de personnes	2010-07-28

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers en valeurs

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Valeurs mobilières Desjardins inc.	Drouin	François	2010-08-02
Valeurs mobilières Desjardins inc.	Nicholls	Kenny	2010-08-02

Conseillers en valeurs

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Gestion d'actifs Stanton inc	Brown	Richard	2010-08-08

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Courtiers

Nom de la firme	Catégorie	Nom du chef de conformité	Date de la décision
Hexavest Inc.	Marché dispensé	Michel Lajoie	2010-07-21
Gestion d'actifs Stanton inc.	Marché dispensé	Richard Brown	2010-08-02

Gestionnaire

Nom de la firme	Catégorie	Nom du chef de conformité	Date de la décision
Hexavest Inc.	Fonds d'investissement	Michel Lajoie	2010-07-22
Gestion d'actifs Pier 21 inc.	Fonds d'investissement	David Star	2010-07-23
Gestion d'actifs Stanton inc.	Fonds d'investissement	Richard Brown	2010-08-02

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
514428	Hallmark Insurance Brokers LTD	John Walters	Assurance de dommages	2010-07-28
514886	Services financiers Danis & associés inc.	Pierre Danis	Assurance de personnes	2010-08-02
514894	Flex Assurances inc.	Paul Groulx	Assurance de dommages	2010-07-28
514903	Optimale-vie Progesco inc.	Marcel Lagacé	Assurance de personnes Planification financière	2010-07-28

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

DÉCISION N^o 2010-PDIS-2510

GESTION SYLGO 2000 INC.
6300, ave Auteuil, bureau 503
Brossard (Québec) J4Z 3P2
Inscription n^o 501 200

DÉCISION

(article 115, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D 9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 26 avril 2010, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») signifiait à l'encontre du cabinet Gestion Sylgo 2000 inc. un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à Gestion Sylgo 2000 inc. établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. Gestion Sylgo 2000 inc. détient une inscription auprès de l'Autorité dans les disciplines de l'assurance de personnes, de l'assurance collective de personnes et de la planification financière portant le n^o 501 200, et, à ce titre, est assujetti à la LDPSF.
2. Jusqu'au 11 janvier 2010, Sylvain Langelier-Legault agissait en tant que dirigeant responsable du cabinet Gestion Sylgo 2000 inc.
3. Dans le cours d'une enquête menée par la Chambre de la sécurité financière et à la suite de l'admission des faits contenus aux chefs d'infraction qui lui étaient reprochés, Sylvain Langelier-Legault acceptait de remettre à la Chambre de la sécurité financière le certificat qui lui permettait, jusqu'alors, d'agir en tant que représentant dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes.
4. Dans les circonstances, le 27 janvier 2010, le certificat détenu par Sylvain Langelier-Legault lui permettant d'agir à titre de représentant dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes devenait inactif.
5. Sylvain Langelier-Legault détenait, jusqu'au 6 janvier 2010, une inscription lui permettant d'agir à titre de représentant de courtier en épargne collective et de représentant de courtier d'exercice restreint. À la suite d'un congédiement pour cause et faute d'être rattaché à une société parainnante, son inscription devenait également inactive.
6. De plus, le 18 mars 2010, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le « CDCSF ») rendait à l'endroit de Sylvain Langelier-Legault, une décision par laquelle le CDCSF ordonnait la radiation provisoire du certificat détenu par Sylvain Langelier-Legault.

7. Étant donné la décision rendue par le CDCSF, Sylvain Langelier-Legault ne peut plus agir comme représentant, ni comme dirigeant responsable du cabinet Gestion Sylgo 2000 inc.
8. L'Autorité tient également à rappeler que, de manière intrinsèque, les responsabilités assumées par le dirigeant d'un cabinet requièrent un degré supérieur de professionnalisme et d'habileté. Rappelons que cette fonction est garante de la conformité au sein du cabinet et, par conséquent, de la protection du public.
9. Gestion Sylgo 2000 inc. n'a plus de représentant rattaché au cabinet et n'a plus de dirigeant responsable.

MANQUEMENTS REPROCHÉS

10. Gestion Sylgo 2000 inc. a fait défaut de respecter l'article 82 de la LDPSF, en omettant d'avoir un ou des représentants rattachés au cabinet.

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à Gestion Sylgo 2000 inc. l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 13 mai 2010.

Une demande de prolongation de délai a été présentée par Sylvain Langelier Legault et l'Autorité a accepté le délai demandé afin que celui-ci produise ses observations.

Ainsi, dans une lettre datée du 19 mai 2010, le cabinet Gestion Sylgo 2000 inc., par l'entremise de Sylvain Langelier Legault, son président, administrateur et dirigeant responsable, faisait parvenir à l'Autorité, ses observations en réponse à l'avis.

Essentiellement, les observations présentées par le cabinet Gestion Sylgo 2000 inc., sont à l'effet que :

- En janvier 2010, à la suite de l'avis que Gestion Sylgo 2000 inc. a adressé à l'Autorité pour l'informée du départ, au 31 janvier 2010, de Mme Sylvie Arsenault, unique représentante rattachée et dirigeante responsable du cabinet Gestion Sylgo 2000 inc., le cabinet a cessé d'effectuer toute nouvelle opération touchant ses activités en assurance de personnes, assurance collective de personnes et en planification financière afin de respecter la LDPSF.
- En mars 2010, pour respecter les exigences de l'Autorité et dans la perspective de maintenir les opérations du cabinet, Sylvain Langelier-Legault aurait amorcé une démarche afin d'identifier un éventuel représentant et dirigeant responsable pour le cabinet Gestion Sylgo 2000 inc., mais sans y parvenir.
- En avril 2010, compte tenu des faits mentionnés par l'Autorité dans son avis préalable à l'émission d'une décision, des exigences réglementaires qui n'ont pas été atteintes, des responsabilités corporatives et des opérations déficitaires de la dernière année, Sylvain Langelier-Legault mentionne avoir pris la décision de transférer le bloc client et de fermer complètement les opérations du cabinet à la fin de l'année fiscale, soit le 30 juin 2010.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 184 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité a pour mission de veiller à la protection du public relativement à l'exercice des activités régies par la présente loi.

Responsabilités de l'Autorité.

Elle voit à l'application des dispositions de la présente loi et de ses règlements auxquelles sont assujettis les titulaires de certificat, les cabinets ainsi que les représentants autonomes et les sociétés autonomes. »;

CONSIDÉRANT l'article 82 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet ne peut agir dans une discipline que par l'entremise d'un représentant pour lequel il a satisfait aux exigences prévues aux articles 74, 76 et 77.

Une personne morale qui ne respecte pas les dispositions du premier alinéa ne peut réclamer ni recevoir de rémunération pour les produits qu'elle a alors vendus ou les services qu'elle a rendus. »;

CONSIDÉRANT l'article 4 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité a pour mission de :

(...)

3° assurer l'encadrement des activités de distribution de produits et services financiers en administrant en outre les règles d'admissibilité et d'exercice de ces activités et en prenant toute mesure prévue à la loi à ces fins;

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »;

CONSIDÉRANT la décision rendue le 18 mars 2010 par le CDCSF à l'endroit de Sylvain Langelier-Legault;

Il convient pour l'Autorité :

DE RADIER l'inscription à titre de cabinet de Gestion Sylgo 2000 inc. dans les disciplines de l'assurance de personnes, l'assurance collective de personnes et la planification financière;

D'ORDONNER à Gestion Sylgo 2000 inc. d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le cabinet Gestion Sylgo 2000 inc. entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité.

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le cabinet Gestion Sylgo 2000 inc. entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à Gestion Sylgo 2000 inc. de remettre, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

Et, par conséquent, que Gestion Sylgo 2000 inc. :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.

Fait le 23 juillet 2010.

M^e Yan Paquette
 Directeur des OAR, de l'indemnisation et
 des pratiques en matière de distribution

Décision n° 2010-PDIS-2472

B.Y. FINANCIAL SERVICES
 5775, avenue Victoria, bur. 101
 Montréal (Québec) H3W 2R4
 Inscription n° 510 968

DÉCISION

(article 115, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D 9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 29 janvier 2010, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») signifiait à l'encontre du cabinet B.Y. financial services un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à B.Y. financial services établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. B.Y. financial services détient une inscription auprès de l'Autorité dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance de collective de personnes, portant le numéro 510 968, et, à ce titre, est assujéti à la LDPSF.
2. Le dirigeant responsable de B.Y. financial services est Bumani Yembe.
3. B.Y. financial services n'a pas, à ce jour, acquitté les frais prescrits par règlement pour les factures suivantes :
 - n° 945877 datée du 11 février 2008;
 - n° 969720 datée du 27 mai 2008.
4. Le 27 mai 2008, un employé de la Direction des finances a communiqué avec Bumani Yembe. Ce dernier lui a affirmé qu'il enverrait un mandat-poste.
5. Le 2 juin 2009, le dirigeant responsable a payé les frais pour l'année en cours, mais a omis de payer pour l'année précédente.
6. Le 2 novembre 2009, la Direction des finances a envoyé à B.Y. financial services, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre un chèque visé ou un mandat-poste dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le cabinet avait jusqu'au 17 novembre 2009.
7. B.Y. financial services n'a pas, à ce jour, de représentant rattaché, et ce, depuis le 30 novembre 2009.
8. Le 16 décembre 2009, l'Autorité signifiait à l'encontre du cabinet B.Y. financial services un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115 de la LDPSF.
9. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de B.Y. financial services.

MANQUEMENTS REPROCHÉS

10. B.Y. financial services a fait défaut de respecter l'article 81 de la LDPSF en omettant d'acquitter les droits prescrits par règlement.
11. B.Y. financial services a fait défaut de respecter l'article 82 de la LDPSF, en omettant d'avoir un ou des représentant(s) rattaché(s).

12. B.Y. financial services a fait défaut de respecter l'article 15 du *Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles*.

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à B.Y. financial services l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 15 février 2010.

L'Autorité a reçu de B.Y. financial services les paiements des factures n° 945877 et n° 969720 le 15 février 2010 et en a tenu compte pour prendre sa décision. Bumani Yembe a fait plusieurs promesses de transmettre les documents, mais malgré celles-ci, B.Y. financial services, n'a pas, à ce jour, de représentant rattaché, et ce, depuis le 30 novembre 2009.

- Le 15 janvier 2010, la Direction de la certification et de l'inscription a envoyé une lettre à B.Y. financial services, en mentionnant les instructions pour nous transmettre les documents et les renseignements demandés avant le 12 février 2010.
- Le 12 février 2010, l'Autorité a reçu des documents. Toutefois, la demande était incomplète.
- Le 15 février 2010, un employé de la Direction de la certification et de l'inscription a laissé un message sur la boîte vocale de Bumani Yembe, en mentionnant les instructions pour nous transmettre son formulaire « *Demande de certificat de représentant – Assurance de personnes, assurance collective de personnes ou planification financière* » dûment rempli. Le 24 février 2010, Bumani Yembe a contacté l'Autorité. Il a précisé qu'il nous ferait parvenir le formulaire dans les plus brefs délais.
- Le 10 mars 2010, la Direction de la certification et de l'inscription a envoyé un courriel de rappel.
- Dans la semaine du 23 mars 2010, un agent du Service de la conformité a laissé un message à Bumani Yembe. Celui-ci n'a jamais donné suite à ce message.
- Dans la semaine du 25 mars 2010, un agent du Service de la conformité a laissé un message à Bumani Yembe. Celui-ci n'a jamais donné suite à ce message.
- Le 26 mars 2010, l'Autorité a reçu un fax de Bumani Yembe. Il promettait de nous transmettre les documents et de remettre en vigueur son assurance responsabilité puisqu'elle avait été annulée le 23 mars 2010.
- Dans la semaine du 27 mars 2010, un agent du Service de la conformité a communiqué avec Bumani Yembe. Il précisait qu'il nous ferait parvenir le formulaire et une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle au plus tard à la fin du mois d'avril.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 82 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet ne peut agir dans une discipline que par l'entremise d'un représentant pour lequel il a satisfait aux exigences prévues aux articles 74, 76 et 77.

Une personne morale qui ne respecte pas les dispositions du premier alinéa ne peut réclamer ni recevoir de rémunération pour les produits qu'elle a alors vendus ou les services qu'elle a rendus. »;

CONSIDÉRANT l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que la LDPSF et ses règlements soient respectés;

CONSIDÉRANT les facteurs atténuants, tels que le paiement reçu et la demande reçue, mais incomplète;

CONSIDÉRANT les facteurs aggravants, tels que les nombreuses correspondances et le délai accordé à Bumani Yembe pour se conformer;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription à titre de cabinet de B.Y. financial services dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance de collective de personnes.

ORDONNER à B.Y. financial services d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision;

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le cabinet B.Y. financial services entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, **au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité ;**

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le cabinet B.Y. financial services entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à B.Y. financial services de remettre tous ses dossiers à l'Autorité, ou à toute autre personne désignée par l'Autorité. La remise des dossiers s'effectuera de la manière suivante :

Le cabinet B.Y. financial services devra communiquer, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, avec M. Éric René, chef du Service de l'inspection à l'Autorité, au numéro 1 877 525-0337, poste 4751, afin de déterminer la date à laquelle les dossiers clients seront remis à l'Autorité. Les dossiers devront être remis à l'Autorité au 800, square Victoria, 22^e étage, tour de la Bourse, Montréal (Québec) ou à toute autre adresse qui pourrait être désignée par l'Autorité.

Et, par conséquent, que B.Y. financial services :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 29 juin 2010.

M^e Yan Paquette
 Directeur des OAR, de l'indemnisation et
 des pratiques en matière de distribution

DÉCISION N^o 2010-PDIS-2497

CINDY CHALIFOUX
 [...] Inscription n^o 514 570

Décision

(articles 115 et 146.1 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, L.R.Q., c. D-9.2)**LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS**

1. Cindy Chalifoux détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 570, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Cindy Chalifoux est assujettie à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 2 juin 2010, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 31 mai 2010.
3. Cindy Chalifoux n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 31 mai 2010.
4. Le 10 juin 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Cindy Chalifoux, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, la représentante avait jusqu'au 25 juin 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Cindy Chalifoux.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses

règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Cindy Chalifoux dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'elle se soit conformée au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Cindy Chalifoux :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 13 juillet 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur des OAR, de l'indemnisation et
des pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressée à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à

Claudia Maschi par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschi@lautorite.qc.ca.

Décision n° 2010-PDIS-2468

RICHARD BÉDARD

[...]

Inscription n° 514 335

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

CONSIDÉRANT que Richard Bédard détenait un certificat portant le n° 178 578, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 96 et 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Richard Bédard détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 335;

CONSIDÉRANT que Richard Bédard n'est plus un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Richard Bédard a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 6 mai 2010 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Richard Bédard;

CONSIDÉRANT les articles 115, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de représentant autonome de Richard Bédard dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

ORDONNER au représentant autonome Richard Bédard d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Richard Bédard entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, **au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité.**

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Richard Bédard entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER au représentant autonome Richard Bédard de remettre tous ses dossiers à l'Autorité, ou à toute autre personne désignée par l'Autorité. La remise des dossiers s'effectuera de la manière suivante :

Le représentant autonome Richard Bédard devra communiquer, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, avec M. Éric René, chef du Service de l'inspection à l'Autorité, au numéro 1 877 525-0337, poste 4751, afin de déterminer la date à laquelle les dossiers clients seront remis à l'Autorité. Les dossiers devront être remis à l'Autorité au 800, square Victoria, 22^e étage, tour de la Bourse, Montréal (Québec) ou à toute autre adresse qui pourrait être désignée par l'Autorité.

Et, par conséquent, que Richard Bédard :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.

Signé à Québec, le 29 juin 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur des OAR, de l'indemnisation et
des pratiques en matière de distribution

3.7.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N^{os} : CD00-0785
CD00-0800

DATE : 28 juillet 2010

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. B. Gilles Lacroix, A.V.C., Pl. Fin.	Membre
M. Patrick Hausmann, A.V.C.	Membre

M^e CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

M. YOUSEF AFSHAR, conseiller en sécurité financière et représentant en épargne collective (certificat numéro 100066)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

[1] Le 27 mai 2010, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni au siège social de la Chambre sis au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal, et a procédé à l'audition des plaintes disciplinaires portées contre l'intimé dans les dossiers CD00-0785 et CD00-0800.

[2] Les deux (2) plaintes avaient été réunies pour audition à la suite d'une requête présentée par les procureurs de la plaignante, accueillie par le comité.

[3] La plainte dans le dossier CD00-0785 était ainsi libellée :

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 2

1. À Montréal, vers le 31 octobre 2006 et par la suite jusqu'au 3 décembre 2007 ou vers cette date, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en ratifiant l'ouverture d'un compte pour les clients Emilio et Santa Tarantino, par une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant et, sans jamais rencontrer ces clients ni communiquer avec eux, en l'autorisant à y effectuer elle-même des opérations au nom de l'intimé et à donner des instructions de retraits ou de transfert pour ce compte, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

2. À Montréal, du 27 novembre 2007 ou vers cette date jusqu'au ou vers le 3 décembre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité s'approprier à des fins personnelles un montant de 6 500 \$ du compte de ses clients Emilio Tarantino et Santa Tarantino, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

3. À Montréal, vers le 9 mars 2009, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité, en fournissant une preuve fabriquée à l'organisme de réglementation responsable de l'encadrement des cabinets, dans le cadre d'une enquête menée par celui-ci, à savoir un faux affidavit de sa cliente Maria Pileggi, dont le contenu est faux et inexact et sur lequel la signature de la cliente était contrefaite, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), et 14, 16 et 20 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

4. À Montréal, vers le 9 mars 2009, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité, en fournissant une preuve fabriquée à l'organisme de réglementation responsable de l'encadrement des cabinets, dans le cadre d'une enquête menée par celui-ci, à savoir un faux affidavit de sa cliente Maria Nunziata Mule, dont le contenu est faux et inexact et sur lequel la signature de la cliente était contrefaite, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) et 14, 16 et 20 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

5. À Montréal, vers le 9 mars 2009, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité, en fournissant une preuve fabriquée à l'organisme de réglementation responsable de l'encadrement des cabinets, dans le cadre d'une enquête menée par celui-ci, à savoir un faux affidavit de sa cliente Saveria Giglia Rizzuto, dont le contenu est faux et inexact et sur lequel la signature de la cliente était contrefaite, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) et 14, 16 et 20 du

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 3

Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

6. À Montréal, vers le 9 mars 2009, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité, en fournissant une preuve fabriquée à l'organisme de réglementation responsable de l'encadrement des cabinets, dans le cadre d'une enquête menée par celui-ci, à savoir un faux affidavit de sa cliente Vittoria Catania, dont le contenu est faux et inexact et sur lequel la signature de la cliente était contrefaite, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) et 14, 16 et 20 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

[4] La plainte dans le dossier CD00-0800 était ainsi libellée :

À l'égard des clients Emilio et Santa Tarantino

1. À Montréal, vers le 25 octobre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 080541928 auprès de Transamerica, pour les clients Emilio et Santa Tarantino, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, sans jamais rencontrer ces clients ni communiquer avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

2. À Montréal, vers le 31 octobre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 405864679 auprès de Dynamic Mutual Funds, pour les clients Emilio et Santa Tarantino, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

3. À Montréal, vers le 31 octobre 2006 et par la suite jusqu'au 21 décembre 2007 ou vers cette date, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même des opérations et de donner des instructions de retraits ou de transfert au compte Dynamic Mutual Funds no. 405864679 des clients Emilio et Santa Tarantino, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services*

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 4

financiers (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

4. À Montréal, vers le 31 octobre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 065065760 auprès de Northwest Funds, pour les clients Emilio et Santa Tarantino, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

5. À Montréal, vers le 31 octobre 2006 et par la suite jusqu'au 2 novembre 2006 ou vers cette date, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même une opération au compte Northwest Funds no. 065065760 des clients Emilio et Santa Tarantino, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

6. À Montréal, vers le 2 novembre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500726773 auprès de Transamerica, pour les clients Emilio et Santa Tarantino, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

7. À Montréal, vers le 2 novembre 2006 et jusque vers le 24 octobre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même des opérations et de donner des instructions de retraits ou de transfert au compte Transamerica no. 500726773 des clients Emilio et Santa Tarantino, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 5

8. À Montréal, vers le 7 novembre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 359 09845 auprès de Fidelity Investments, pour les clients Emilio Tarantino et Santa Tarantino, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

9. À Montréal, vers le 7 novembre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même une opération au compte Fidelity Investments no. 359 09845 des clients Emilio Tarantino et Santa Tarantino, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

10. À Montréal, vers le 24 octobre 2007 et jusque vers le 25 octobre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité s'approprier à des fins personnelles un montant de 8 700 \$ du compte Transamerica no. 500 726 773 des clients Emilio et Santa Tarantino, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

11. À Montréal, vers le 27 novembre 2007 et jusque vers le 29 novembre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité s'approprier à des fins personnelles un montant de 2 070,40 \$ du compte Dynamic no. 405 864 679 des clients Emilio et Santa Tarantino, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

12. À Montréal, vers le 21 décembre 2007 et jusque vers le 24 décembre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité s'approprier à des fins personnelles un montant de 12 371,13 \$ du compte Dynamic no. 405 864 679 des clients Emilio et Santa Tarantino,

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 6

contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

À l'égard de la cliente Vittoria Catania

13. À Montréal, vers le 22 juin 2004, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500 470 679 auprès de Transamerica, pour la cliente Vittoria Catania, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré cette cliente ni communiqué avec elle, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

14. À Montréal, vers le 22 juin 2004 et jusque vers le 10 mai 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même des opérations et de donner des instructions de retraits ou de transfert au compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

15. À Montréal, vers le 8 novembre 2004, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciant et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 15 705,39 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

16. À Montréal, vers le 19 janvier 2005, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciant et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 16 000 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01)

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 7

et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

17. À Montréal, vers le 26 avril 2005, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 19 044,56 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

18. À Montréal, vers le 30 mai 2005, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 15 861,68 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

19. À Montréal, vers le 23 juin 2005, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 8 970,09 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

20. À Montréal, vers le 22 juillet 2005, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 9 506,82 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

21. À Montréal, vers le 29 août 2005, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 10 532,72 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la*

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 8

distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

22. À Montréal, vers le 16 septembre 2005, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 9 493,85 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

23. À Montréal, vers le 11 novembre 2005, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 4 503,69 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

24. À Montréal, vers le 14 novembre 2005, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 5 743,10 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

25. À Montréal, vers le 24 novembre 2005, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 6 786,62 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

26. À Montréal, vers le 12 décembre 2005, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 9

d'un tiers une somme de 12 521,39 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

27. À Montréal, vers le 19 janvier 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 9 031,70 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

28. À Montréal, vers le 25 avril 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 28 111,67 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

29. À Montréal, vers le 28 septembre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 18 773,21 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

30. À Montréal, vers le 13 décembre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 24 000 \$ du compte Transamerica no. 500 470 679 de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 10

À l'égard du client Luigi Occhionero

31. À Montréal, vers le 25 juin 2001, l'intimé **YUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500 123 153 auprès de Transamerica, pour le client Luigi Occhionero, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré ce client ni communiqué avec lui, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

32. À Montréal, vers le 14 novembre 2003, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 3 900,78 \$ (représentant un retrait brut de 5 000 \$) du compte REER Transamerica no. 500 123 153 du client Luigi Occhionero, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

33. À Montréal, vers le 30 décembre 2003, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 4 947,75 \$ (représentant un retrait brut de 5 000 \$) du compte REER Transamerica no. 500 123 153 du client Luigi Occhionero, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

34. À Montréal, vers le 13 février 2004, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 4 977,18 \$ (représentant un retrait brut de 5 000 \$) du compte REER Transamerica no. 500 123 153 du client Luigi Occhionero, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

35. À Montréal, vers le 22 avril 2004, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir,

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 11

l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 9 500 \$ (représentant un retrait brut de 9 648,97 \$) du compte REER Transamerica no. 500 123 153 du client Luigi Occhionero, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

36. À Montréal, vers le 27 mai 2004, l'intimé **YUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 7 200 \$ (représentant un retrait brut de 7 286,87 \$) du compte REER Transamerica no. 500 123 153 du client Luigi Occhionero, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

37. À Montréal, vers le 31 août 2004, l'intimé **YUSEF** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 11 000 \$ (représentant un retrait brut de 11 186,97 \$) du compte REER Transamerica no. 500 123 153 du client Luigi Occhionero, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

À l'égard des clients Franca Sblano et Constantino Occhionero

38. À Montréal, vers le 30 avril 2001, l'intimé **YUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500 501 853 auprès de Transamerica, pour la cliente Franca Sblano, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré cette cliente ni communiqué avec elle, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

39. À Montréal, vers le 30 avril 2001, l'intimé **YUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500 090 907 auprès de Transamerica, pour les clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 12

qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

40. À Montréal, vers le 30 avril 2001 et jusque vers le 16 janvier 2002, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même des opérations et de donner des instructions de retraits ou de transfert au compte Transamerica no. 500 090 907 des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

41. À Montréal, vers le 30 avril 2001, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 080202552 auprès de Transamerica, pour les clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

42. À Montréal, vers le 30 avril 2001 et jusque vers le 2 juin 2003, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même des opérations et de donner des instructions de retraits ou de transfert au compte Transamerica no. 080202552 des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

43. À Montréal, vers le 1^{er} juin 2001, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 3 600 \$ (représentant un retrait brut de 3 829,35 \$) du compte Transamerica no. 500 090 907 des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution*

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 13

de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

44. À Montréal, entre les ou vers les 19 et 23 juillet 2001, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 9 000 \$ (représentant un retrait brut de 9 616,25 \$) du compte Transamerica no. 500 090 907 des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

45. À Montréal, entre les ou vers les 5 et 11 octobre 2001, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 5 765,51 \$ (représentant un retrait brut de 6 187,17 \$) du compte Transamerica no. 500 090 907 des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

46. À Montréal, vers le 15 janvier 2002, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 2 637,21 \$ (représentant un retrait brut de 2 805,75 \$) du compte Transamerica no. 500 090 907 des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

47. À Montréal, vers le 16 janvier 2002, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 607,00 \$ (représentant un retrait brut de 644,25 \$) du compte Transamerica no. 500 090 907 des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 14

48. À Montréal, vers le 2 juin 2003, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme nette de 450,00 \$ du compte Transamerica no. 080202552 des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

49. À Montréal, vers le 2 juin 2003, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** s'est conduit de façon insouciante et négligente en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité détourner au profit d'un tiers une somme de 1 527,40 \$ du compte Transamerica no. 080202552 des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

À l'égard des clients Antonio Pileggi et Teresa Occhionero

50. À Montréal, vers le 12 novembre 2003, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500 399 969 auprès de Transamerica, pour les clients Antonio Pileggi et Teresa Occhionero, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

51. À Montréal, vers le 12 novembre 2003 et jusque vers le 20 septembre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même des opérations et de donner des instructions de retraits ou de transferts au compte Transamerica no. 500 399 969 des clients Antonio Pileggi et Teresa Occhionero, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 15

À l'égard de la cliente Maria Pileggi

52. À Montréal, vers le 21 janvier 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500 193 859 auprès de Transamerica, pour la cliente Maria Pileggi, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

53. À Montréal, vers le 21 janvier 2006 et jusque vers le 17 octobre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même des opérations et de donner des instructions de retraits ou de transfert au compte Transamerica no. 500 193 859 de la cliente Maria Pileggi, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

54. À Montréal, vers le 17 octobre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité en laissant, sans intervenir, l'empêcher ou la dénoncer, une employée sous son autorité s'approprier à des fins personnelles un montant de 4 612,32 \$ (représentant un retrait brut de 4 834,57\$) du compte Transamerica no. 500 193 859 de la cliente Maria Pileggi, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

À l'égard de la cliente Saveria Giglia Rizzuto

55. À Montréal, vers le 27 mars 2002, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500 249 123 auprès de Transamerica, pour la cliente Saveria Giglia Rizzuto, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 16

56. À Montréal, vers le 27 mars 2002 et jusque vers le 28 février 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même des opérations et à donner des instructions de retraits ou de transfert au compte Transamerica no. 500 249 123 de la cliente Saveria Giglia Rizzuto, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

57. À Montréal, vers le 27 mars 2002, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500 249 131 auprès de Transamerica, pour la cliente Saveria Giglia Rizzuto, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

58. À Montréal, vers le 27 mars 2002, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en permettant à une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, d'effectuer elle-même des opérations et de donner des instructions de retraits ou de transfert pour le compte Transamerica no. 500 249 131 de la cliente Saveria Giglia Rizzuto, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

59. À Montréal, vers le 10 décembre 2004, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture du compte no. 500 505 870 auprès de Transamerica, pour la cliente Saveria Giglia Rizzuto, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, alors qu'il n'a jamais rencontré ces clients ni communiqué avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

À l'égard de la profession

60. Au cours de la période de 2001 à 2008, alors qu'il était le dirigeant responsable du cabinet First Canadian Financial Services Inc., l'intimé **YOUSEF**

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 17

AFSHAR fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme dans la surveillance du personnel et des activités dont il avait la responsabilité, contrevenant ainsi aux articles 16 et 84 à 87 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01);

61. Au cours de la période de novembre 2007 à avril 2008, après avoir été averti par Transamerica Life Canada qu'une employée sous sa supervision effectuait de nombreuses opérations douteuses dans les comptes d'une dizaine de clients, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a feint avoir fait des vérifications auprès des clients alors qu'il s'y était engagé et a fourni à Transamerica Life Canada des informations fausses et trompeuses de nature à entraver l'enquête de celle-ci et à en fausser les conclusions, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), et 14, 16 et 20 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2) et 25 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01).

[5] D'entrée de jeu, dans le dossier CD00-0785 la plaignante qui avait déjà produit au dossier une première plainte amendée demanda à être autorisée à ré-amender celle-ci. Elle demanda également l'autorisation d'amender la plainte dans le dossier CD00-0800.

[6] Les deux (2) demandes d'amendement n'ayant fait l'objet d'aucune contestation de la part de l'intimé, elles furent accordées par le comité.

[7] La plaignante déposa en conséquence, dans le dossier CD00-0785, une plainte disciplinaire ré-amendée libellée comme suit :

1. [...];
2. [...];

À l'égard de l'Autorité des marchés financiers

3. À Montréal, vers le 9 mars 2009, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité, en fournissant (...) des preuves fabriquées à l'organisme de réglementation responsable de l'encadrement des cabinets, dans le cadre d'une enquête menée par celui-ci, à savoir (...) de faux affidavits de (...) quatre clients, dont le contenu (...) était faux et inexact et sur (...) lesquels la signature (...) des clients était contrefaite, contrevenant ainsi aux

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 18

articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 16 et 25 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 14 et 20 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

4. [...];
5. [...];
6. [...].

[8] Et dans le dossier CD00-0800, elle déposa une plainte disciplinaire amendée libellée comme suit :

À l'égard des clients Emilio et Santa Tarantino

1. À Montréal, vers les 25 octobre 2006, 31 octobre 2006, 2 novembre 2006 et 7 novembre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture (...) de plusieurs comptes pour les clients Emilio et Santa Tarantino, et en signant les formulaires d'ouverture de comptes à titre de représentant, sans jamais rencontrer ces clients ni communiquer avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

2. [...];

3. À Montréal, vers le (...) 31 octobre 2006 et par la suite jusqu'au (...) 21 décembre 2007 ou vers cette date, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en (...) laissant une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, (...) effectuer elle-même des opérations et (...) donner des instructions de retraits ou de transfert aux comptes (...) des clients Emilio et Santa Tarantino, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

4. [...];
5. [...];
6. [...];

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 19

7. [...];

8. [...];

9. [...];

10. À Montréal, du 24 octobre 2007 ou vers cette date jusqu'au (...) 24 décembre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** (...) n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher qu'une employée sous son autorité puisse s'approprier à des fins personnelles des sommes des comptes (...) des clients Emilio et Santa Tarantino, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

11. [...];

12. [...];

À l'égard de la cliente Vittoria Catania

13. À Montréal, vers le 22 juin 2004, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture d'un compte (...) pour la cliente Vittoria Catania, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, sans jamais rencontrer cette cliente (...) ni communiquer avec elle (...), contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

14. À Montréal, vers le 22 juin 2004 et par la suite jusqu'au 10 mai 2007 ou vers cette date, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en laissant (...) une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, (...) effectuer elle-même des opérations et (...) donner des instructions de retraits ou de transfert au compte (...) de la cliente Vittoria Catania, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

15. À Montréal, (..) au cours de la période du 8 novembre 2004 au 13 décembre 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** (...) n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher qu'une employée sous son autorité puisse détourner au profit d'un tiers des sommes (...) de la cliente Vittoria Catania, contrevenant

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 20

ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

16. [...];
17. [...];
18. [...];
19. [...];
20. [...];
21. [...];
22. [...];
23. [...];
24. [...];
25. [...];
26. [...];
27. [...];
28. [...];
29. [...];
30. [...];

À l'égard du client Luigi Occhionero

31. À Montréal, vers le 25 juin 2001, l'intimé **YUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture d'un compte (...) pour le client Luigi Occhionero, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, sans jamais rencontrer ce client (...) ni communiquer avec lui (...), contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 21

32. À Montréal, au cours de la période du (...) 14 novembre 2003 au 31 août 2004, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** (...) n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher qu'une employée sous son autorité puisse détourner au profit d'un tiers (...) des sommes du compte du client Luigi Occhionero, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

33. [...];

34. [...];

35. [...];;

36. [...];

37. [...];

À l'égard des clients Franca Sblano et Constantino Occhionero

38. À Montréal, vers le 30 avril 2001, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture de plusieurs comptes (...), pour (...) les clients Franca Sblano et Constantino Occhionero, et en signant les formulaires d'ouverture de comptes à titre de représentant, sans jamais rencontrer ces clients ni communiquer avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

39. [...];

40. À Montréal, (...) au cours de la période du 30 avril 2001 au 2 juin 2003, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en laissant (...) une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, (...) effectuer elle-même des opérations et (...) donner des instructions de retraits ou de transfert aux comptes (...) des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

41. [...];

42. [...];

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 22

43. À Montréal, (...) au cours de la période du 1^{er} juin 2001 au 2 juin 2003, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** (...) n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher qu'une employée sous son autorité puisse détourner au profit d'un tiers (...) des sommes des comptes des clients Constantino Occhionero et Francesca Sblano, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

44. [...];

45. [...];

46. [...];

47. [...];

48. [...];

49. [...];

À l'égard des clients Antonio (Tony) Pileggi et Teresa Occhionero

50. À Montréal, vers le 12 novembre 2003, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture d'un compte (...) pour les clients Antonio Pileggi et Teresa Occhionero, et en signant le formulaire d'ouverture de compte à titre de représentant, sans jamais rencontrer ces clients ni communiquer avec eux, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

51. À Montréal, vers le 12 novembre 2003 et par la suite jusqu'au 20 septembre 2007 ou vers cette date, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en (...) laissant une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, (...) effectuer elle-même des opérations et (...) donner des instructions de retraits ou de transfert au compte (...) des clients Antonio Pileggi et Teresa Occhionero, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 23

À l'égard de la cliente Maria Pileggi

52. À Montréal, vers le 21 janvier 2006, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture d'un compte (...) pour la cliente Maria Pileggi, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

53. À Montréal, vers le 21 janvier 2006 et par la suite jusqu'au 17 octobre 2007 ou vers cette date, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en laissant (...) une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, (...) effectuer elle-même des opérations et (...) donner des instructions de retraits ou de transfert au compte (...) de la cliente Maria Pileggi, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

54. À Montréal, vers le 17 octobre 2007, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** (...) n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher qu'une employée sous son autorité puisse s'approprier à des fins personnelles (...) une somme au compte de la cliente Maria Pileggi, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

À l'égard de la cliente Saveria Giglia Rizzuto

55. À Montréal, (...) au cours de la période du 27 mars 2002, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture de plusieurs comptes (...) pour la cliente Saveria Giglia Rizzuto, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

56. À Montréal, (...) au cours de la période du 27 mars 2002 (...) au 10 décembre 2004, l'intimé **YOUSEF AFSHAR** a fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en (...) laissant une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, (...) effectuer elle-même des opérations et (...) donner des instructions de retraits ou de transfert aux comptes (...) de la cliente Saveria Giglia Rizzuto, contrevenant ainsi aux articles 16 et 51 de la *Loi sur la distribution*

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 24

de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2), 3 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01) et aux articles 3, 4 et 10 à 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

57. [...];

58. [...];

59. [...];

À l'égard de la profession

60. À Montréal, au (...) cours de la période de 2001 à 2008, alors qu'il était le dirigeant responsable du cabinet First Canadian Financial Services Inc., l'intimé **YOUSSEF AFSHAR** fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme dans la surveillance du personnel et des activités dont il avait la responsabilité, contrevenant ainsi aux articles 16 et 84 à 87 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 3 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, 1.01);

61. [...].

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[9] Par la suite, l'intimé enregistra un plaidoyer de culpabilité sur tous et chacun des chefs d'accusation contenus tant à la plainte amendée (dossier CD00-0800) qu'à la plainte ré-amendée (dossier CD00-0785).

[10] Les parties soumirent ensuite au comité leurs preuves et représentations sur sanction.

PREUVE ET REPRÉSENTATIONS DES PARTIES SUR SANCTION

[11] Alors que la plaignante déposa au dossier une preuve documentaire cotée P-1 à P-3, l'intimé choisit de ne présenter aucune preuve.

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 25

[12] Les parties entreprirent ensuite de soumettre au comité leurs représentations sur sanction. Elles avisèrent celui-ci qu'il était de leur intention de lui présenter des « recommandations conjointes ».

[13] Ainsi, après avoir brièvement résumé les faits liés aux différents chefs d'accusation, elles recommandèrent au comité d'ordonner sur chacun des chefs d'accusation la radiation permanente de l'intimé.

[14] Elles proposèrent de plus au comité d'ordonner la publication de la décision.

[15] Toutefois, relativement aux déboursés, elles informèrent le comité que sur ce point elles divergeaient d'opinion.

[16] Alors que la procureure de la plaignante réclama que l'intimé soit condamné au paiement de ceux-ci, le procureur de l'intimé suggéra au comité de s'abstenir d'émettre une telle ordonnance.

[17] Au soutien de sa proposition, ce dernier invoqua d'abord le plaidoyer de culpabilité enregistré par son client. Il mentionna que celui-ci avait évité à la Chambre des frais importants puisque l'instruction de la plainte était prévue pour plusieurs journées d'audition.

[18] Il rappela aussi que son client avait proposé, avant la présentation de la requête en radiation provisoire, de remettre ses certifications à l'autorité compétente. Il mentionna que la plaignante avait toutefois refusé l'offre et préféré procéder sur sa requête.

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 26

[19] Il ajouta que son client, radié provisoirement et devant, à la suggestion des parties, être radié de façon permanente, se retrouvait sans revenus d'emploi.

[20] Il mentionna ensuite que la première responsable des pertes subies par les clients, Mme S. Cottone, avait, à la suite d'une recommandation commune des parties, été condamnée à assumer les déboursés rattachés à son dossier mais que le comité les avait limités à une somme de 600 \$.

[21] Il conclut en indiquant que le comité devrait dans les circonstances se dispenser de condamner l'intimé au paiement des déboursés.

[22] Quant à la plaignante, elle répondit aux arguments du procureur de l'intimé notamment en invoquant le principe qui veut que la partie qui succombe soit généralement appelée à effectuer le paiement des déboursés.

[23] Elle indiqua de plus qu'à son avis les motifs invoqués par l'intimé pour justifier sa demande n'étaient pas suffisants pour permettre au comité d'y donner suite.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[24] Compte tenu du plaidoyer de culpabilité enregistré par l'intimé en regard de tous et chacun des chefs contenus à la plainte disciplinaire ré-amendée du 20 mai 2010 dans le dossier CD00-0785 et à la plainte disciplinaire amendée en date du 20 mai 2010 dans le dossier CD00-0800, il y a lieu de déclarer l'intimé coupable de tous et chacun desdits chefs d'accusation.

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 27

[25] Par ailleurs, au plan des sanctions, les parties ont présenté au comité des « recommandations communes ».

[26] Or, tel que l'a indiqué antérieurement le comité dans nombre de décisions, dans l'arrêt *R. c. Douglas*, (2002) 162 C.c.c. (3rd 37), la Cour d'appel du Québec « a statué sur l'attitude à adopter lorsque les parties représentées par procureurs après de sérieuses négociations en sont arrivées à s'entendre pour présenter de façon conjointe des recommandations sur sanction ».

[27] « Elle y a indiqué qu'elles ne doivent être écartées que si le tribunal les juge inappropriées, déraisonnables, contraires à l'intérêt public ou est d'avis qu'elles sont de nature à discréditer l'administration de la justice »¹.

[28] En l'instance, après étude du dossier, le comité ne croit pas être en présence d'une situation qui le justifierait de s'éloigner des recommandations conjointes des parties.

[29] Sa conclusion prend appui tant sur les arguments énoncés par les parties lors de l'audition que sur l'analyse qui suit des dossiers.

DOSSIER CD00-0800

Chefs d'accusation 1, 13, 31, 38, 50, 52 et 55

[30] À ces chefs, il est reproché à l'intimé à l'égard de comptes appartenant aux différents clients y mentionnés d'avoir fait défaut d'agir avec compétence et

¹ Ces mêmes principes ont été repris par le Tribunal des professions, notamment dans l'affaire *Maurice Malouin c. Maryse Laliberté*, dossier 750-07-000001-010, décision en date du 7 mars 2002. Voir aussi *Yves Pépin c. Me Pierre Bernard et Me Nancy J. Trudeau*, 2008, QCTP 152 (CanLII) Tribunal des professions et *Guilhem Durand c. Aina Zhang et François Houle*, 2009, QCTP 139 (CanLII) Tribunal des professions.

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 28

professionnalisme en autorisant une employée non inscrite à effectuer l'ouverture de plusieurs comptes pour ces derniers et en signant les formulaires d'ouverture desdits comptes à titre de représentant, sans jamais rencontrer lesdits clients ni communiquer avec eux.

[31] Il s'agit d'infractions dont la gravité objective ne fait aucun doute et qui vont au cœur de l'exercice de la profession.

[32] Les mêmes fautes ont été répétées à plusieurs reprises sur une relativement longue période de temps et à l'endroit de plusieurs clients investisseurs.

[33] Non seulement l'intimé a-t-il fait défaut d'agir avec soin, compétence et professionnalisme, mais il a de plus fait défaut d'agir en toute honnêteté.

[34] Ajoutons que ses fautes sont d'autant plus inadmissibles qu'il occupait alors la fonction de dirigeant responsable d'un cabinet de services financiers.

Chefs d'accusation 3, 14, 40, 51, 53 et 56

[35] À ces chefs, il est reproché à l'intimé son défaut d'agir avec compétence et professionnalisme en laissant une employée ne détenant pas de certificat l'y autorisant, effectuer elle-même des opérations et donner des instructions de retraits ou de transfert aux comptes des clients y mentionnés.

[36] Les commentaires mentionnés précédemment à l'égard des chefs 1, 13, 31, 38, 50, 52 et 55 s'appliquent *mutatis mutandis* à ces chefs d'accusation.

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 29

Chefs d'accusation 10, 15, 32, 43 et 54

[37] À ces chefs, il est reproché à l'intimé son défaut de prendre les mesures nécessaires pour éviter qu'une l'employée sous son autorité puisse parvenir à s'approprier à ses fins personnelles des sommes à partir des comptes clients.

Chef d'accusation 60

[38] À ce chef, il est reproché à l'intimé, alors qu'il était le dirigeant responsable de son cabinet, First Canadian Financial Services inc. (First Canadian), d'avoir fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme dans la surveillance du personnel et des activités dont il avait la responsabilité.

[39] La gravité objective des infractions mentionnées aux chefs 10, 15, 32, 43, 54 et 60 est indéniable.

[40] Les détournements de fonds de l'employée sous l'autorité de l'intimé se sont échelonnés sur une longue période, soit du 1^{er} juin 2001 au 24 décembre 2007. Ce dernier était alors l'actionnaire majoritaire, le président, l'administrateur et le dirigeant responsable de First Canadian.

[41] Comme conséquence de l'absence de surveillance et de contrôle, ladite employée, alors même qu'elle n'était pas titulaire d'un certificat, est parvenue à agir comme représentante et s'est présentée comme telle auprès des clients investisseurs. Les rencontres avec ces derniers se sont déroulées dans les locaux de First Canadian occupés par l'intimé.

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 30

[42] Utilisant de manière répétitive différents stratagèmes et manœuvres dolosives, elle est parvenue à détourner en sa faveur des sommes importantes appartenant à ces derniers.

[43] L'intimé, en apposant sa signature et en validant plusieurs transactions effectuées illégalement par ladite employée ainsi qu'en s'abstenant généralement d'exercer à son endroit un contrôle et une quelconque surveillance, a à tout le moins contribué aux fautes de cette dernière.

[44] Les infractions commises par l'intimé sont très sérieuses. Les conséquences de celles-ci et le préjudice subi par les consommateurs sont fort importants.

DOSSIER CD00-0785

Chef d'accusation 3

[45] À ce chef, il est reproché à l'intimé d'avoir fait défaut d'agir avec honnêteté, loyauté et intégrité en fournissant des preuves fabriquées à l'Autorité des marchés financiers, l'organisme de réglementation responsable de l'encadrement des cabinets, dans le cadre d'une enquête menée par celle-ci, à savoir des affidavits de quatre (4) clients dont le contenu était faux et inexact et sur lesquels la signature des clients était contrefaite.

[46] Par la production desdits affidavits, l'intimé a tenté d'induire les autorités en erreur.

[47] Il a fourni à l'organisme qui est responsable de l'encadrement des cabinets, une preuve fabriquée.

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 31

[48] Non seulement les clients n'ont jamais signé les affidavits mais de plus ceux-ci comportaient des informations inexactes, fausses et mensongères dont l'intimé ne pouvait ignorer le caractère, ce qui établit l'intention coupable de sa part.

[49] Pareille infraction laisse transparaître non seulement un manque de respect pour l'autorité qui, dans l'intérêt public, régit l'exercice de sa profession mais également une absence de probité. Elle démontre une absence d'hésitation à recourir lorsque nécessaire à ses fins aux mensonges et à la supercherie.

[50] La gravité objective d'une telle infraction ne fait aucun doute.

[51] En conclusion donc, le comité suivra la recommandation conjointe des parties et ordonnera la radiation permanente de l'intimé sur chacun des chefs d'accusation contenus à la plainte amendée dans le dossier CD00-0800 ainsi qu'à la plainte ré-amendée dans le dossier CD00-0785.

[52] Par ailleurs, relativement au paiement des déboursés, le comité ne croit pas qu'il serait approprié de soustraire l'intimé à l'application de la règle qui commande que les déboursés nécessaires à la condamnation d'un représentant fautif soient généralement assumés par ce dernier.

[53] Bien que son procureur ait évoqué, pour justifier sa demande, que ce dernier, à la suite des événements en cause, ne disposait plus d'aucun revenu d'emploi, sa situation financière personnelle n'a fait l'objet d'aucune réelle discussion devant le comité.

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 32

[54] Enfin, si tel que l'a plaidé son procureur, l'intimé a indiqué lors de la présentation de la requête en radiation provisoire qu'il était disposé à remettre son certificat à l'autorité compétente, il a néanmoins par la suite contesté ladite requête.

[55] En l'espèce, les déboursés que l'intimé sera appelé à payer étaient nécessaires au déroulement de l'affaire. Ils correspondent aux procédures engagées pour amener un règlement définitif des dossiers qui le concernent.

[56] La poursuite efficace des infractions disciplinaires nécessite la transmission du message voulant que le représentant déclaré fautif sera vraisemblablement affecté à supporter les déboursés liés à l'audition de la plainte portée contre lui.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

Dans le dossier CD00-0785 :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité enregistré par l'intimé à l'unique chef d'accusation subsistant à la plainte disciplinaire ré-amendée du 20 mai 2010, soit au chef d'accusation numéro 3;

DÉCLARE l'intimé coupable du chef d'accusation numéro 3 contenu à la plainte disciplinaire ré-amendée du 20 mai 2010;

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 33

ET, PROCÉDANT SUR SANCTION :

ORDONNE sur ce chef la radiation permanente de l'intimé;

Et si tant est qu'il soit nécessaire de le faire :

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de l'intimé un avis de la présente décision dans un journal où l'intimé a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément à l'article 156(5) du *Code des professions*;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*;

Dans le dossier CD00-0800 :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur tous et chacun des chefs d'accusation contenus à la plainte disciplinaire amendée du 20 mai 2010, soit les chefs 1, 3, 10, 13, 14, 15, 31, 32, 38, 40, 43, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56 et 60;

DÉCLARE l'intimé coupable de tous et chacun desdits chefs d'accusation contenus à la plainte disciplinaire amendée datée du 20 mai 2010, soit les chefs 1, 3, 10, 13, 14, 15, 31, 32, 38, 40, 43, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56 et 60;

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 34

ET, PROCÉDANT SUR SANCTION :

ORDONNE sur tous et chacun desdits chefs la radiation permanente de l'intimé;

Et si tant est qu'il soit nécessaire de le faire :

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de l'intimé un avis de la présente décision dans un journal où l'intimé a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément à l'article 156(5) du *Code des professions*;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*.

(s) François Folot

M^e FRANÇOIS FOLOT
Président du comité de discipline

(s) B. Gilles Lacroix

M. B. GILLES LACROIX, A.V.C., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(s) Patrick Haussmann

M. PATRICK HAUSSMANN, A.V.C.
Membre du comité de discipline

CD00-0785
CD00-0800

PAGE : 35

M^e Sylvie Poirier
BÉLANGER LONGTIN
Procureurs de la partie plaignante

M^e Jean Trottier
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 27 mai 2010

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Compagnie d'assurance Berkley (autre nom utilisé par Berkley Insurance Company)

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 2 août 2010, le permis d'assureur de Compagnie d'assurance Berkley (autre nom utilisé par Berkley Insurance Company) pour y ajouter les catégories assurance des chaudières et des machines et assurance contre le détournement et autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, dans les catégories suivantes :

- | | |
|--|------------------------------------|
| - Assurance contre la maladie ou les accidents | - Assurance cautionnement |
| - Assurance aviation | - Assurance contre le détournement |
| - Assurance de biens | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance des chaudières et des machines | - Assurance de responsabilité |

Le représentant principal au Québec est monsieur Dominique Têtu de Osler, Hoskin & Hartcourt LLP, dont l'établissement d'affaires est situé au 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2100, Montréal (Québec) H3B 4W5.

Le siège de l'assureur est situé au 475 Steamboat Road, 1st Floor, Greenwich, Connecticut, 06830, U.S.A.

Fait le 2 août 2010

La directrice de la surveillance

des assureurs,

Nathalie Sirois

Note : les pouvoirs exercés par le signataire sont en conformité avec la subdélégation effectuée par la surintendante de l'encadrement de la solvabilité, en application du troisième alinéa de l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 (la « LAMF »). Cette subdélégation fait suite à la décision de délégation de pouvoirs du président-directeur général, prévue au premier alinéa de l'article 24 de la LAMF.

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

4504020 Canada Inc.

Interdit à 4504020 Canada Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, ses rapports de gestion annuels et ses attestations annuelles des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2009 ainsi que ses états financiers intermédiaires, ses rapports de gestion intermédiaires et ses attestations intermédiaires des périodes terminées les 31 mars 2009, 30 juin 2009, 30 septembre 2009 et le 30 mars 2010 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 3 août 2010.

Décision n°: 2010-FIIC-0193

6.5.2 Révocations d'interdiction

Jeux Dynasty Inc.

Vu la demande présentée par Jeux Dynasty Inc. (le « demandeur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 5 juillet 2010 (la « demande »);

Vu la décision 2009-FIIC-0134 prononcée le 19 mai 2009 par l'Autorité interdisant toute activité reliée à des opérations sur les valeurs du demandeur (l'« ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs »);

Vu les articles 265 et 267 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu l'*Instruction générale 12-202 relative à la levée des interdictions d'opérations prononcées en cas de non-conformité* (l'« Instruction 12-202 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« bourse » : la Bourse de croissance TSX, la Bourse Nationale Canadienne ou toute autre marché organisé sur lequel les actions ordinaires du demandeur pourraient être inscrites;

« confirmations » : les confirmations datées et signées par les souscripteurs éventuels, indiquant clairement que tous les titres du demandeur, y compris les reçus de souscription, demeureront assujettis à l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et que l'obtention de la levée partielle demandée ne garantit pas l'obtention par le demandeur d'une levée totale de celle-ci ultérieurement;

« documents requis » : les documents d'information continue devant être déposés par le demandeur et permettant la levée totale de l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs conformément à l'Instruction 12-202;

« financement » : le placement privé que le demandeur entend réaliser auprès des souscripteurs éventuels d'un maximum de 4 666 667 reçus de souscription à un prix de 0,075 \$ par reçu de souscription pour un produit brut de 350 000 \$, lesquels reçus de souscription permettant aux souscripteurs éventuels de recevoir une action ordinaire ou une action ordinaire et demie (1,5) du demandeur, sous réserve de l'accomplissement de certaines conditions;

« prise de contrôle inversée » : la transaction ou la série de transactions résultant en une prise de contrôle inversée ou une opération similaire à intervenir entre le demandeur et Redrock Capital Group Ltd., une société privée d'investissement et de service conseil en finance située en Chine;

« Règlement 45-106 » : le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* ;

« souscripteurs éventuels » : les souscripteurs résidant au Québec ou à l'extérieur du Canada auprès desquels le financement sera réalisé;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une levée partielle de l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs de façon à permettre au demandeur de réaliser le financement (la « levée partielle demandée »);

Vu les déclarations suivantes faites par le demandeur :

1. Le demandeur est une société par actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* ayant son siège social à Montréal, Québec. Le demandeur ne poursuit actuellement aucune activité corporative ou commerciale, autres que les négociations reliées au financement et à la prise de contrôle inversée;
2. En date des présentes, le capital-actions émis et en circulation du demandeur se compose de 92 347 574 actions ordinaires;
3. Le demandeur est un émetteur assujéti au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique;
4. Le 9 juillet 2010, les actions ordinaires du demandeur ont été radiées de la cote de la Bourse de croissance TSX, et il n'y a actuellement aucun marché organisé sur lequel elles transigent;
5. L'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs a été prononcée suite à l'omission du demandeur de déposer ses documents d'information continue conformément aux exigences de la législation en valeurs mobilières applicable;
6. En plus de l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs, le demandeur fait aussi l'objet d'ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs prononcées par les autorités en valeurs mobilières de l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique;
7. Le demandeur désire réaliser le financement pour lui permettre de remettre à jour son dossier d'information continue, rembourser certains créanciers, payer les frais liés à la prise de contrôle inversée et demander une levée totale de l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs;
8. Le demandeur prévoit appliquer le produit du financement comme suit :

a) Honoraires liés à l'établissement et au dépôt des documents requis pour remettre à jour son dossier d'information continue et obtenir une levée totale de l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs :	48 000 \$
b) Remboursement de certains créanciers :	185 667 \$
c) Fonds de roulement nécessaire afin de payer les honoraires et autres frais liés à la prise de contrôle inversée :	116 333 \$
	<hr/>
Total :	350 000 \$

9. Le financement sera réalisé auprès des souscripteurs éventuels et conformément aux dispenses de l'exigence de prospectus prévues au Règlement 45-106;
10. Les souscripteurs éventuels sont des personnes physiques qui ne sont pas des « personnes apparentées » au demandeur au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*;
11. Puisque le financement implique des opérations sur valeurs mobilières et des actes visant la réalisation d'une telle opération, il ne pourra être réalisé que suite à la levée partielle demandée;
12. Le demandeur a confirmé son intention suite à la clôture du financement : i) de remettre et maintenir à jour son dossier d'information continue, ii) de déposer les documents requis et une demande de levée totale de l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et iii) d'acquitter les droits et pénalités payables à l'Autorité;
13. Le demandeur reconnaît que l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs demeurera en vigueur après la clôture du financement et que tous les titres du demandeur demeureront assujettis à cette ordonnance;
14. Avant la clôture du financement, le demandeur :
 - a) fournira à chaque souscripteur éventuel une copie de l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs ainsi qu'une copie de la présente décision, et
 - b) obtiendra des confirmations de chacun de ceux-ci;
15. Par ailleurs, le demandeur a entrepris des négociations avec Redrock Capital Group Ltd. qui désire effectuer la prise de contrôle inversée. Des communiqués de presse ont été diffusés par le demandeur à cet effet les 5 février et 8 mars 2010;
16. La prise de contrôle inversée sera régie par une convention conclue en date du 5 mars 2010 entre le demandeur et Redrock Capital Group Ltd. dans le cadre de laquelle le demandeur a convenu d'acquérir certains actifs de Redrock Capital Group Ltd. en échange d'actions ordinaires du demandeur. La prise de contrôle inversée est conditionnelle, entre autres, à ce que : (i) l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs soit levée totalement, (ii) les actions ordinaires du demandeur soient réinscrites à la cote d'une bourse et (iii) la quasi-totalité des dettes et créances actuelles du demandeur soient acquittées. Le demandeur et Redrock Capital Group Ltd. sont toujours en pourparlers relativement, entre autres, aux actifs devant être acquis par le demandeur;
17. Dans le cadre de la prise de contrôle inversée, le demandeur prévoit, sous réserve de certaines conditions, effectuer un regroupement de ses actions ordinaires à raison d'une action ordinaire pour dix actions ordinaires qui seront émises et en circulation à la date de clôture des registres pour ce regroupement (le « regroupement »);
18. Les actionnaires du demandeur seront appelés à approuver le regroupement, ainsi que la prise de contrôle inversée, lors d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée à cette fin. Le regroupement, ainsi que la prise de contrôle inversée, ne pourront être effectués qu'une fois la levée totale de l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs prononcée;
19. Le demandeur n'a pas manqué aux exigences imposées par l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et n'a pas contrevenu à la législation en valeurs mobilières du Québec;

En conséquence, l'Autorité accorde la levée partielle demandée, le tout conditionnel à ce que le demandeur :

- a) fournisse à chaque souscripteur éventuel une copie de l'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et une copie de la présente décision, et

b) obtienne de ceux-ci des confirmations et en fournisse une copie à l'Autorité.

La révocation est prononcée le 29 juillet 2010.

Décision n°: 2010-FS-0550

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
AltaLink, L.P.	30 juillet 2010	Alberta
Deutsche Bank Aktiengesellschaft	30 juillet 2010	Ontario
Investissements Renaissance ^{MC}	30 juillet 2010	Ontario

Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance

Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance

Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance

Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance

Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance

Fonds immobilier mondial Renaissance

Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance

Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Capital Desjardins inc.	30 juillet 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario - Saskatchewan - Manitoba - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Innovente Inc.	30 juillet 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario
Quinto Real Capital Corporation	29 juillet 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario
Fonds Claymore ETF	30 juillet 2010	Ontario
Claymore Global Real Estate ETF		
Claymore Global Infrastructure ETF		
Claymore Broad Emerging Markets ETF		
Fonds indiciel de contrats à terme	3 août 2010	Ontario
Fonds Matrix	29 juillet 2010	Colombie-Britannique
Fonds marché monétaire Matrix (auparavant Fonds marché monétaire Mavrix)		
Fonds de revenu à court terme Matrix (catégorie de sociétés) (auparavant Fonds séries multiples Mavrix ltée - Série Revenu à court terme)		
Fonds de revenu diversifié Matrix		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(catégorie de sociétés) (<i>auparavant Fonds séries multiples Mavrix Itée - Série Revenu</i>)		
Fonds d'obligations canadiennes Matrix (<i>auparavant Fonds d'obligations stratégiques Mavrix</i>)		
Fonds équilibré canadien Matrix (catégorie de sociétés) (<i>auparavant Fonds séries multiples Mavrix Itée - Série Actions ordinaires canadiennes</i>)		
Fonds de revenu et de dividendes modéré Matrix (<i>auparavant Fonds de dividendes et de revenu SEAMARK</i>)		
Fonds de dividendes et de revenu Matrix (<i>auparavant Fonds de dividendes et de revenu Mavrix</i>)		
Fonds à versement mensuel Matrix (<i>auparavant Fonds équilibré à versement mensuel Mavrix</i>)		
Fonds d'actions canadiennes Matrix (<i>auparavant Fonds d'actions canadiennes SEAMARK</i>)		
Fonds de revenu équilibré international Matrix		
Fonds équilibré international Matrix		
Fonds de revenu à impôt différé Matrix (<i>auparavant Fonds de revenu à impôt différé Mavrix</i>)		
Fonds d'actions américaines Matrix (catégorie de sociétés)		
Fonds d'actions nord-américaines Matrix (<i>auparavant Fonds d'actions nord-américaines SEAMARK</i>)		
Fonds d'actions internationales Matrix (<i>auparavant Fonds mondial Mavrix</i>)		
Fonds Sierra d'actions Matrix (<i>auparavant Fonds Sierra d'actions Mavrix</i>)		
Fonds de petites sociétés Matrix (<i>auparavant Fonds de petites sociétés Mavrix</i>)		
Fonds d'exploration Matrix (<i>auparavant Fonds d'exploration Mavrix</i>)		
Fonds d'exploration Matrix (catégorie de sociétés) (<i>auparavant Fonds séries</i>)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<i> multiples Mavrix Itée - Série Exploration)</i> Fonds de croissance canadien Matrix (auparavant Fonds canadien de croissance Mavrix) Fonds de croissance nord-américain Matrix (auparavant Fonds nord-américain de croissance Mavrix) Fonds Asie-Pacifique Matrix (auparavant Fonds Asie-Pacifique Mavrix)	4 août 2010	Ontario
Fonds Unie		
Fonds monétaire		
Fonds de revenu à court terme		
Fonds de revenu fixe canadien		
Fonds de revenu fixe international		
Fonds de revenu amélioré		
Fonds de valeur d'actions canadiennes		
Fonds de croissance d'actions canadiennes		
Fonds de sociétés de petites capitalisations d'actions canadiennes		
Fonds de valeur d'actions américaines		
Fonds de croissance d'actions américaines		
Fonds d'actions de sociétés américaines à petite capitalisation		
Fonds de valeur d'actions internationales		
Fonds de croissance d'actions internationales		
Fonds d'actions de marchés émergents		
Fonds immobilier		
Catégorie de société de revenu à court terme		
Catégorie de société de revenu fixe canadien		
Catégorie de société de revenu fixe international		
Catégorie de société de revenu amélioré		
Catégorie de société de valeur d'actions		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
canadiennes		
Catégorie de société de croissance d'actions canadiennes		
Catégorie de société alpha d'actions canadiennes		
Catégorie de société d'actions canadiennes à petite capitalisation		
Catégorie de société de valeur d'actions américaines		
Catégorie de société de croissance d'actions américaines		
Catégorie de société alpha d'actions américaines		
Catégorie de société d'actions américaines à petite capitalisation		
Catégorie de société de valeur d'actions internationales		
Catégorie de société de croissance d'actions internationales		
Catégorie de société alpha d'actions internationales		
Catégorie de société d'actions de marchés émergents		
Catégorie de société immobilier		
Catégorie de société de valeur d'actions américaines couverte contre les risques de change		
Catégorie de société de valeur d'actions internationales couverte contre les risques de change		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas

de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Gazit America Inc.	4 août 2010	Ontario
Groupe de Fonds Sentry	29 juillet 2010	Ontario
Catégorie de revenu canadien Sentry		
Fonds de revenu canadien Sentry		
Catégorie de ressources canadiennes Sentry		
Fonds de revenu prudent Sentry		
Fonds de revenu diversifié Sentry		
Fonds diversifié à rendement global Sentry		
Fonds de croissance et de revenu énergétique Sentry		
Fonds de croissance et de revenu Sentry		
Fonds d'infrastructures Sentry		
Catégorie du domaine minier Sentry		
Catégorie du marché monétaire Sentry		
Fonds du marché monétaire Sentry		
Catégorie de croissance de métaux précieux Sentry		
Fonds de croissance de métaux précieux Sentry		
Fonds de placement immobilier Sentry		
Fonds de revenu à petite capitalisation Sentry		
Catégorie d'obligations tactique à rendement en capital Sentry		
Fonds d'obligations tactique Sentry		
Portefeuille d'occasions de croissance BMO Harris	4 août 2010	Ontario
UBS (Canada) Global Allocation Fund	3 août 2010	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Calloway Real Estate Investment Trust	28 juillet 2010	9 octobre 2009

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Camelot Information Systems Inc.	2010-07-20	335 000 actions	3 878 831 \$	2	1	2.3
Corporation Minière Golden Share	2010-07-20	40 unités	40 000 \$	0	1	2.3
Douglas Emmett Partnership X LP	2010-06-30	parts	1 060 600 \$	1	0	2.3
Explorations NQ Inc.	2010-07-14	1 750 000 actions ordinaires accréditatives	210 000 \$	1	0	2.3
Interactive Data Corporation	2010-07-20	billets	4 578 810 \$	1	5	2.3
MBO Capital 3	2010-07-02	135 725 parts catégorie A et 27 475 parts catégorie B	18 213 120 \$	1	0	2.3
McGill University Health Centre	2010-07-14	déventures	266 000 000 \$	10	12	2.3
Mines d'Or et de Cuivre Newbaska Ltée	2010-07-12	660 556 actions ordinaires	84 083 \$	4	2	2.14
National Australia Bank Limited	2010-07-20	billets	400 000 000 \$	2	21	2.3
Optimal Resources Inc.	2010-07-22	2 190 000 actions ordinaires	1 095 000 \$	4	10	2.3
Optosecurity Inc.	2010-07-27	1 691 220 actions privilégiées catégorie C	1 691 220 \$	9	0	2.3
Otish Energy Inc.	2010-07-02	250 000 actions ordinaires	12 500 \$	1	0	2.13

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Platinex Inc.	2010-07-29	2 600 000 unités et 4 925 000 unités accréditives	851 000 \$	1	27	2.3
Premier Gold Mines Limited	2010-07-15	3 000 000 d'actions ordinaires accréditives	18 000 000 \$	1	63	2.3
RealD Inc.	2010-07-15	315 900 actions ordinaires	5 258 092 \$	2	6	2.3
Replicor Inc.	2010-06-28, 2010-06-30 et 2010-07-06	210 337 actions ordinaires catégorie A	210 337 \$	5	1	2.3 / 2.5
Resonate Networks Inc.	2010-06-23	7 530 118 actions ordinaires privilégiées	5 142 998 \$	3	2	2.3
RTN Stealth Software Inc.	2010-05-17	20 000 000 d'actions ordinaires	5 000 000 \$	1	84	2.12
Selwyn Resources Ltd.	2010-07-23	3 250 000 actions ordinaires	650 000 \$	1	6	2.3 / 2.5
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	2010-07-15	obligations	764 058 000 \$	16	37	2.3
Tirex Resources Ltd.	2010-07-19	7 922 500 actions ordinaires	950 700 \$	1	24	2.3 / 2.5
Walton Southern U.S. Land LP 2	2010-07-23	108 010 parts de société en commandite	1 120 388 \$	1	31	2.3 / 2.9
Zelos Therapeutics Inc.	2010-07-15	billets convertibles	154 648 \$	1	2	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Asmore Emerging Markets Liquid Investment Portfolio	2010-05-28	6 548,50 unités	64 496,23 \$	1	0	2.3
Bluebay Funds	2010-04-27 2010-05-19	8 397 actions ordinaires	1 281 974,19 \$	5	0	2.3 / 2.10
CC&L Private Equity Fund I Limited Partnership	2010-07-16 2010-07-26	219 000 parts de société en commandite	2 190 000 \$	3	27	2.3
Fonds d'actions U.S. Batterymarch Legg Mason	2009-07-01 au 2010-06-30	994 782,18 parts	87 627 848,21 \$	5	75	2.3
Fonds d'actions U.S. Valeur Fondamentale Brandywine Legg Mason	2009-07-01 au 2010-06-30	109 811,80 parts	835 850,73 \$	11	88	2.3
Fonds de rendement Newport	2010-06-17 2010-06-21 2010-06-22 2010-06-23 2010-06-24	12 313,09 parts	1 348 593,16 \$	1	95	2.3
Fonds diversifié Legg Mason	2009-07-01 au 2010-06-30	72 720,32 parts	10 100 320,72 \$	4	13	2.3
Goldman Sachs Global High Yield Port USD Class #461	2009-01-01 au 2009-12-31	500 000 actions	523 300 \$	1	0	2.3
Goldman Sachs Global High Yield Portfolio	2009-02-26 au 2009-11-25	1 137 669,80 actions	8 508 104,75 \$	2	6	2.3
Goldman Sachs Global High Yield PTF A Shares #961	2009-01-01 au 2009-12-31	948 021,58 actions	11 599 729,45 \$	3	6	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Goldman Sachs Local Emerging Markets Debt Fund	2010-01-01 au 2010-03-31	7 059,34 actions	167 175,72 \$	1	2	2.3
Goldman Sachs Sterling Liquid Reserves Institutional ACC Shares #G530	2009-01-01 au 2009-12-31	246 169,52 actions	257 641,02 \$	1	0	2.3
Goldman Sachs USD Liquid Reserves Fund #399	2009-01-01 au 2009-12-31	19 070 676,69 actions	19 927 713,63 \$	3	11	2.3
Goldman Sachs USD Liquid Reserves Fund #499	2009-01-01 au 2009-12-31	94 301 870,55 actions	95 858 375,42 \$	3	8	2.3
Goldman Sachs USD Liquid Reserves Fund Preferred Class #G598	2009-01-01 au 2009-12-31	1 712 616,43 actions	1 792 424,35 \$	1	1	0
GS+A Growth Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	170 767,43 parts de société en commandite	11 481 717,91 \$	8	69	2.3
GS+A Premium Income Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	561 191,80 parts de société en commandite	88 615 487,28 \$	35	594	2.3
GS+A Value Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	201 521,45 parts de société en commandite	27 244 950,35 \$	14	182	2.3
Ivory Offshore Flagship Fund Ltd.	2010-06-23	1 000 parts	1 011 100 \$	1	0	2.3
Kingwest High Income Portfolio	2010-05-31	56 873,49 parts	298 000 \$	1	0	2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Legg Mason Battery March Canadian Core Equity Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	382 231,78 parts	36 061 045,50 \$	2	14	2.3
Legg Mason Battery March Canadian Small Cap Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	152 916,01 parts	2 738 148,89 \$	2	1	2.3
Legg Mason Brandywine Global Fixed Income Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	6 731 603,23 parts	63 472 677,34 \$	1	4	2.3
Legg Mason Brandywine Small/Mid Cap U.S. Value Equity Pool	2009-07-01 au 2010-06-30	153 388,55 parts	1 215 898,07 \$	2	0	2.3
Legg Mason Capital Management U.S. Value Fund (auparavant Legg Mason U.S. Value Fund)	2009-07-01 au 2010-06-30	1 921 384,90 parts	9 550 777,62 \$	6	13	2.3
Legg Mason GC International Equity Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	2 469 854,91 parts	39 134 540,41 \$	17	220	2.3
Legg Mason Western Asset Canadian Core Bond Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	1 633 141,70 parts	41 102 953,71 \$	1	21	2.3
Legg Mason Western Asset Canadian Money Market Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	248 497 674,34 parts	2 484 976 750,55 \$	1	68	2.3
Lexington Capital Partners VII, L.P.	2010-06-24	Parts de société en commandite	5 216 000 \$	1	0	2.3
Magna Vista North American Equity Fund	2009-01-01 au 2009-12-07	61 368,76 parts	395 500 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Pier 21 Global Value Pool	2010-06-11	72 856,33 parts	700 000 \$	1	0	2.3
Pier 21 Global Value Pool	2010-07-02	69 086,72 parts	670 144,65 \$	1	0	2.3
Pier 21 Global Value Pool	2010-07-16 2010-07-23	125 706,13 parts	1 250 000 \$	1	0	2.3
RREEF Pan-European Infrastructure Fund L.P.	2007-06-29	Parts de société en commandite	28 752 000 \$	1	0	2.3
Strategic Retirement Fund (The)	2010-06-16	2 320,48 parts	262 665,39 \$	8	0	2.3 / 2.5
Strategic Retirement Fund (The)	2010-07-16	202,15 parts	22 897,65 \$	3	0	2.3 / 2.5
VSS Communications Parallel Partners IV, L.P.	2010-07-06	Parts de société en commandite	2 659 983 \$	4	2	2.3
World Markets Umbrella Fund PLC	2010-07-20	2 195 actions ordinaires	136 809,96 \$	2	0	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Deutsche Bank Aktiengesellschaft

Vu la demande présentée par Deutsche Bank Aktiengesellschaft (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 28 juillet 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 71-102 sur les dispenses en matière d'information continue et autres dispenses en faveur des émetteurs étrangers* (le « Règlement 71-102 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes aux formulaires américains 20-F et 6-K de l'émetteur, ainsi que les annexes de tout autre document américain de l'émetteur préparé conformément à la Loi de 1934, lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes qui sont exigées en vertu de la législation en valeurs mobilières des États-Unis, mais qui ne le sont pas en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec;

« dispense temporaire » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du document visé;

« document visé » : le formulaire américain 6-K de l'émetteur pour l'exercice terminé le 30 juin 2010, lequel sera intégré par renvoi dans le prospectus;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire, le prospectus préalable de base et les suppléments de fixation de prix s'y rapportant, ainsi que toutes les versions modifiées de ceux-ci;

« prospectus préalable de base » : le prospectus préalable de base se rapportant au prospectus préalable de base provisoire;

« prospectus préalable de base provisoire » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 30 juillet 2010 visant le placement de billets à moyen terme;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2008-PDG-0176 telle que modifiée par les décisions 2008-PDG-0242, 2009-PDG-0031, 2010-PDG-00009 et 2010-PDG-0045;

Vu la subdélégation de pouvoirs faite par Louis Morisset, surintendant des marchés de valeurs, en date du 26 juillet 2010 en faveur de Josée Deslauriers, directrice des fonds d'investissement et de l'information continue, laquelle est valable pour la période allant du 27 juillet 2010 au 30 juillet 2010 inclusivement.

Vu la dispense temporaire et la dispense permanente demandées par l'émetteur;

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans chacune des provinces du Canada, à l'exception du Québec;
2. l'émetteur est un émetteur étranger inscrit auprès de la SEC au sens du Règlement 71-102;
3. le dépôt par l'émetteur des documents exigés en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus, bien que leur intégration ne soit pas prévue par la législation en valeurs mobilières du Québec;
4. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
5. tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire à la condition que le document visé soit traduit en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus préalable de base;
2. la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 29 juillet 2010.

Josée Deslauriers
Directrice des fonds d'investissement et de l'information continue

Décision n°: 2010-SMV-0021

Fonds IA Clarington

Le 2 août 2010

Dans l'affaire
de la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario
(les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispenses dans plusieurs territoires

et

de Placements IA Clarington inc.
(le « déposant »)

et

des Fonds
(définis ci-après)

Décision

CONTEXTE

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant une dispense (la « dispense souhaitée ») pour que les organismes de placement collectif existants (les « Fonds existants ») et les organismes de placement collectif futurs (les « Fonds futurs ») gérés par le déposant qui sont assujettis au *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif* (le « Règlement 81-102 »), autre que les OPC du marché monétaire au sens du Règlement 81-102 (ci-après, les « Fonds existants » avec les « Fonds futurs » sont appelés individuellement et collectivement, « Fonds »), afin qu'ils ne soient plus visés par l'interdiction prévue aux alinéas 2.5 2) a) et c) du Règlement 81-102 et qu'ils soient autorisés à acquérir et détenir les titres suivants :

- a) les titres de fonds cotés (les « FNB ») qui tentent de procurer quotidiennement des résultats qui reproduisent le rendement quotidien d'un indice donné coté sur de nombreuses Bourses (l'« indice sous-jacent ») selon un multiple de 200 % (les « FNB haussiers avec effet de levier ») ou selon l'inverse d'un multiple de 200 % (les « FNB baissiers avec effet de levier ») et, avec les FNB haussiers avec effet de levier, ils sont appelés collectivement dans la présente décision (les « FNB avec effet de levier »);
- b) les titres de FNB qui tentent de reproduire le rendement de l'or ou la valeur, sans effet de levier, d'un dérivé visé dont l'élément sous-jacent est l'or (les « FNB aurifères »);
- c) les titres de FNB qui tentent de procurer quotidiennement des résultats qui reproduisent le rendement quotidien de l'or ou la valeur, sans effet de levier, d'un dérivé visé dont l'élément sous-jacent est l'or (l'« élément aurifère sous-jacent »), selon un multiple de 200 % (les « FNB aurifères avec effet de levier »).

(Les FNB avec effet de levier, les FNB aurifères et les FNB aurifères avec effet de levier sont appelés collectivement dans la présente décision les « FNB sous-jacents ».)

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

1. l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale à l'égard de la présente demande;
2. le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires suivants : la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, les Territoires du Nord-Ouest, les Territoires du Yukon et le Nunavut;
3. la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable en Ontario.

INTERPRÉTATION

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le Règlement 11-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

DÉCLARATIONS

Le déposant et les Fonds

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille dans chacune des provinces du Canada.
2. Le siège social du déposant est situé à Québec, au Québec.
3. Chaque Fonds existant est géré par le déposant et chaque Fonds futur sera géré par le déposant.
4. Chaque Fonds existant est, et chaque Fonds futur sera, a) un organisme de placement collectif à capital variable constitué en vertu des lois d'un territoire du Canada, b) régi par les dispositions du Règlement 81-102 et c) un émetteur assujéti en vertu des lois de certains ou de la totalité des provinces et des territoires du Canada.

5. Les titres de chaque Fonds existant sont, et ceux de chaque Fonds futur seront, admissibles aux fins de placement dans certains ou dans la totalité des provinces et des territoires du Canada aux termes d'un prospectus simplifié et d'une notice annuelle préparés conformément au *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif* (le « Règlement 81-101 »), déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières et visés par ces organismes dans les territoires applicables.
6. Ni le déposant, ni l'un des Fonds existants ne sont en défaut à l'égard de la législation en valeurs mobilières d'un territoire quelconque.

Les FNB sous-jacents

7. Chaque FNB avec effet de levier sera rééquilibré quotidiennement afin que son rendement et son exposition à son indice sous-jacent n'excèdent pas +/- 200 % du rendement quotidien correspondant de son indice sous-jacent.
8. Chaque FNB aurifère avec effet de levier sera rééquilibré quotidiennement afin que son rendement et son exposition à son élément aurifère sous-jacent n'excèdent pas + 200 % du rendement quotidien correspondant de son élément aurifère sous-jacent.

Investissement dans les fonds de parts indicielles et les FNB sous-jacents

9. Chaque Fonds existant est, et chaque Fonds futur sera, autorisé conformément à ses objectifs et stratégies de placement, à investir dans des FNB.
10. En plus d'investir dans des FNB qui sont admissibles à titre de fonds de parts indicielles au sens donné à l'expression « parts indicielles » dans le Règlement 81-102 (les « FPI »), les Fonds prévoient être en mesure d'investir dans des FNB sous-jacents dont les titres ne représentent pas des parts indicielles.
11. Le montant de la perte qui peut résulter de l'investissement d'un Fonds dans un FNB sous-jacent sera limité au montant investi par le Fonds dans des titres du FNB sous-jacent.
12. Chaque Fonds pourra acquérir de l'or, un certificat d'or autorisé et des dérivés visés dont l'élément sous-jacent est l'or (ce qui inclus les FNB aurifères et les FNB aurifères avec effet de levier) dans le cas où, par suite de l'acquisition, au plus 10 % de son actif net, calculé au cours du marché au moment de l'acquisition, serait composé de tels actifs.
13. Les FNB sous-jacents constituent des investissements intéressants pour les Fonds puisqu'ils leur permettent de se diversifier de façon efficace et économique.
14. Le déposant n'est actuellement pas apparenté à un FNB sous-jacent, n'est pas le gestionnaire d'un Fonds sous-jacent et il ne s'attend pas actuellement à être ainsi apparenté dans un avenir rapproché.
15. L'investissement d'un Fonds dans des titres d'un FNB sous-jacent représentera l'appréciation commerciale de personnes responsables non influencées par des questions autres que l'intérêt fondamental du Fonds.
16. À défaut d'obtenir la dispense souhaitée, un investissement effectué par un Fonds dans un FNB sous-jacent qui est un organisme de placement collectif serait interdit par les alinéas 2.5 2) a) et c) du Règlement 81-102, car:
 - a) aucun des FNB sous-jacents n'est ou ne sera assujetti au Règlement 81-101;
 - b) certains des FNB sous-jacents ne sont pas ou ne seront pas assujettis au Règlement 81-102;

- c) les titres de certains des FNB sous-jacents peuvent ne pas être admissibles comme placements dans chaque territoire dans lequel les titres des Fonds sont ou seront admissibles comme placements.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée aux conditions suivantes :

- a) l'investissement d'un Fonds dans des titres d'un FNB sous-jacent est conforme aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds;
- b) un Fonds ne vend pas à découvert les titres d'un FNB sous-jacent;
- c) les titres des FNB sous-jacents sont négociés sur une Bourse de valeurs au Canada ou aux États-Unis;
- d) les titres des FNB sous-jacents sont considérés comme des dérivés visés aux fins de l'application de la Partie 2 du Règlement 81-102;
- e) un Fonds ne peut acquérir des titres d'un FNB sous-jacent si, immédiatement après l'acquisition, plus de 10 % de son actif net, au total, calculé à la valeur au marché au moment de l'acquisition, serait composé de titres de FNB sous-jacents;
- f) un Fonds n'effectue aucune opération si, immédiatement après celle-ci, plus de 20 % de son actif net, calculé à la valeur au marché au moment de l'opération, serait composé, au total, de titres de FNB sous-jacents et de tous les titres vendus à découvert par le Fonds;
- g) le prospectus de chaque Fonds divulgue ou divulguera la prochaine fois qu'il sera renouvelé après la date des présentes, i) dans la partie consacrée à la stratégie de placement, que le Fonds a obtenu une dispense lui permettant d'investir dans des FNB sous-jacents, une description de chaque FNB sous-jacent et ii) les risques associés à un tel investissement.

Josée Deslauriers
Directrice des fonds d'investissement et de l'information continue

Numéro de projet SEDAR : 1552173

Décision n°: 2010-FIIC-0189

Synchronica PLC et Iseemedia Inc.

Vu la demande présentée par Synchronica PLC (l'« initiateur ») et par Iseemedia Inc. (la « cible » et, collectivement avec l'initiateur, les « demandeurs ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 juillet 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 3.1(2) et 6.1 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat* (le « Règlement 62-104 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu les termes définis suivants :

« documents d'offre » : l'offre, la note d'information de l'initiateur, la circulaire des administrateurs de la cible établies aux fins de l'offre et tout avis de changement ou de modification s'y rapportant;

« offre » : l'offre publique d'achat que l'initiateur entend lancer le ou vers le 23 juillet 2010 sur la totalité des titres;

« placement privé » : le placement de reçus de souscription pour un montant minimum de 3 000 000 \$ qu'effectuera la cible préalablement à la clôture de l'offre;

« reçus de souscription » : les reçus de souscription de la cible à être émis à un prix de 0,09 \$ le reçu et donnant le droit de recevoir automatiquement une unité de la cible, chaque unité étant constituée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription;

« sommaire » : un sommaire des documents d'offre qui sera transmis aux porteurs de titres et déposés auprès de l'Autorité sur SEDAR;

« titres » : les actions ordinaires et les bons de souscription de la cible émis et en circulation;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 3.1(2) du Règlement 62-104 d'établir une version française des documents d'offre (la « dispense demandée ») :

Vu les considérations suivantes :

1. Le siège social de la cible est situé en Ontario;
2. Les actions ordinaires de la cible sont inscrites à la Bourse de croissance TSX;
3. La clôture de l'offre est conditionnelle à la clôture du placement privé;
4. Le placement privé ne sera effectué qu'auprès de souscripteurs résidant à l'extérieur du Québec;
5. Aucun reçu de souscription ne pourra être placé auprès de porteurs de titres de la cible si le cours des actions ordinaires de la cible à la Bourse de croissance TSX le jour précédent le placement de reçu de souscription est égal ou supérieur à 0,09 \$;
6. Les titres souscrits conformément aux modalités du placement privé seront automatiquement et irrévocablement déposés en réponse à l'offre;
7. Suite au placement privé, la cible aura un minimum de 148 267 779 titres, dont 1 865 883 seront détenus par des personnes qui résident au Québec, lesquels représentent 1,3 % de la totalité des titres;

Vu les déclarations faites par les demandeurs.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. Le sommaire en version française sera déposé auprès de l'Autorité au moment du dépôt des documents d'offre en version anglaise et sera transmis aux porteurs de titres résidant au Québec simultanément à la transmission des documents d'offre en version anglaise;

2. La clôture du placement privé aura lieu avant la clôture de l'offre; et
3. Le placement privé ne sera effectué qu'auprès de souscripteurs résidant à l'extérieur du Québec;

Fait à Montréal, le 23 juillet 2010.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2010-SMV-0020

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2010-06-20
AASTRA TECHNOLOGIES LIMITED	2010-06-30
ACADIAN TIMBER CORP.	2010-06-26
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2010-06-26
AFRI-CAN, SOCIETE DE MINE RAUX MARINS	2010-05-31
AFRICO RESOURCES LTD.	2010-06-30
AGRIUM INC.	2010-06-30
ALARIS ROYALTY CORP.	2010-06-30
ALLIED PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2010-06-30
ALTAGAS LTD.	2010-06-30
ALTALINK, L.P.	2010-06-30
ARMTEC INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2010-06-30
ATCO LTD.	2010-06-30
ATHABASCA OIL SANDS CORP.	2010-06-30
ATIKWA RESOURCES INC.	2010-05-31
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	2010-06-27
AUTOCANADA INC.	2010-06-30
BALLARD POWER SYSTEMS INC.	2010-06-30
BANQUE HSBC CANADA	2010-06-30
BARRICK ENERGY INC.	2010-06-30
BONAVISTA ENERGY TRUST	2010-06-30
BONAVISTA PETROLEUM LTD.	2010-06-30
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2010-06-30
CALPINE CORPORATION	2010-06-30
CANADIAN BANC RECOVERY CORP.	2010-05-31
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.	2010-05-31
CANADIAN OIL SANDS LIMITED	2010-06-30
CANADIAN OIL SANDS TRUST	2010-06-30
CANADIAN UTILITIES LIMITED	2010-06-30
CANFOR CORPORATION	2010-06-30
CANWEL HOLDINGS CORPORATION	2010-06-30
CANYON SERVICES GROUP INC.	2010-06-30
CAPITAL GAINS INCOME STREAMS CORPORATION	2010-05-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2010-06-30
CAPITAL POWER L.P.	2010-06-30
CARIBBEAN UTILITIES COMPANY, LTD.	2010-06-30
CATALYST PAPER CORPORATION	2010-06-30
CATEGORIE FIDELITY CANADA PLUS (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY CHINE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY CROISSANCE AMERIQUE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES-DEVISES NEUTRES (#5486)	2010-05-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES MONDIALE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY EQUILIBRE CANADA (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY ETOILE D'ASIE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY ETOILE DU NORD (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY EUROPE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY EXPANSION CANADA (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY EXTREME-ORIENT (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY FRONTIERE NORD (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY IMMOBILIERE MONDIALE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY JAPON (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY MARCHES EMERGENTS (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY MONDIALE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL AMERIQUE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL CANADA (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY REPARTITION D'ACTIFS CANADIENS (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY REVENU A COURT TERME CANADA (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY SITUATIONS SPECIALES (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TECHNOLOGIE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TELECOMMUNICATIONS (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE PRODUITS DE CONSOMMATION (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE RESSOURCES NATURELLES (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SERVICES FINANCIERS (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SOINS DE LA SANTE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIALE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIALE (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU (#5486)	2010-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIALE (#5486)	2010-05-31
CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES LIMITED	2010-06-30
CELESTICA INC.	2010-06-30
CENOVUS ENERGY INC.	2010-06-30
CENTERRA GOLD INC.	2010-06-30
CFI TRUST	2010-05-31
CHESSWOOD INCOME FUND	2010-06-30
CLARKE INC.	2010-06-30
CLIFFS NATURAL RESOURCES INC.	2010-06-30
CLUBLINK ENTERPRISES LIMITED	2010-06-30
COMPAGNIE D'ASSURANCE GENERALE CO-OPERATORS	2010-06-30
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2010-06-30
CORPORATION CARBON2GREEN	2010-05-31
CORPORATION COTT	2010-07-03
CORPORATION DE SYSTEMES BRIDGEWATER	2010-06-30
CU INC.	2010-06-30
DAYLIGHT ENERGY LTD.	2010-06-30
DDS WIRELESS INTERNATIONAL INC.	2010-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
DELPHI ENERGY CORP.	2010-06-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP.	2010-05-31
DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II	2010-05-31
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	2010-06-30
DUNDEEWEALTH INC.	2010-06-30
E.G. CAPITAL INC.	2010-05-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2010-06-30
ELDORADO GOLD CORPORATION	2010-06-30
ENDEAVOUR SILVER CORP.	2010-06-30
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2010-06-30
EQUITABLE GROUP INC.	2010-06-30
EXPLORATION TYPHON INC.	2010-05-31
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LIMITED	2010-06-30
FIBREK INC.	2010-06-30
FIDUCIE D'ACTIFS HSBC CANADA	2010-06-30
FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2010-05-31
FINANCIAL 15 SPLIT CORP. II	2010-05-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2010-06-30
FONDS ACTIONS CANADIENNES FMOQ (#3632)	2010-06-30
FONDS ACTIONS INTERNATIONALES FMOQ (#3632)	2010-06-30
FONDS DE PLACEMENT FMOQ (#3632)	2010-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2010-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER WHITE ROCK	2010-06-30
FONDS DE REVENU BORALEX ENERGIE	2010-06-30
FONDS DE REVENU JAZZ AIR	2010-06-30
FONDS DE REVENU MENSUEL FMOQ (#3632)	2010-06-30
FONDS MONETAIRE FMOQ (#3632)	2010-06-30
FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ (#3632)	2010-06-30
FONDS OMNIBUS FMOQ (#3632)	2010-06-30
FORTIS INC.	2010-06-30
FORTISALBERTA INC.	2010-06-30
FORTISBC INC.	2010-06-30
GENWORTH MI CANADA INC.	2010-06-30
GEORGE WESTON LIMITEE	2010-06-19
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP	2010-06-30
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP II	2010-06-30
GREAT-WEST LIFECO INC.	2010-06-30
GREENSHIELD EXPLORATIONS LIMITED	2010-06-30
GROUPE AECON INC.	2010-06-30
GROUPE INTERTAPE POLYMER INC. (LE)	2010-06-30
HALO RESOURCES LTD.	2010-05-31
HARDWOODS DISTRIBUTION INCOME FUND	2010-06-30
HUBBAY MINERALS INC.	2010-06-30
HYDROGENICS CORPORATION	2010-06-30
IBI INCOME FUND	2010-06-30
IMAX CORPORATION	2010-06-30
INCOME STREAMS III CORPORATION	2010-05-31
ING SUMMIT INDUSTRIAL FUND LP	2010-06-30
KINROSS GOLD CORPORATION	2010-06-30
KLONDIKE GOLD CORP.	2010-05-31
L-1 IDENTITY SOLUTIONS, INC.	2010-06-30
M SPLIT CORP.	2010-05-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
MACDONALD DE TTWILER AND ASSOCIATES LTD	2010-06-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY EQUILIBRE - DEVISES NEUTRES (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES - DEVISES NEUTRES (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS CANADIENNES (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CONCENTRE (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES DEVISES NEUTRES (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS MONDIALES (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY ACTIONS MONDIALES- DEVISES NEUTRES (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - REVENU (#5486)	2010-05-31
MANDAT PRIVE FIDELITY EQUILIBRE - REVENU DEVISES NEUTRES (#5486)	2010-05-31
MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED	2010-06-30
MDC PARTNERS INC.	2010-06-30
METHANEX CORPORATION	2010-06-30
MGM ENERGY CORP.	2010-06-30
MIDWAY ENERGY LTD.	2010-06-30
MINEFINDERS CORPORATION LTD	2010-06-30
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2010-06-30
MULLEN GROUP LTD.	2010-06-30
NEW COMMERCE SPLIT FUND	2010-05-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2010-06-30
NORTH AMERICAN ENERGY PARTNERS INC.	2010-06-30
NORTHERN PROPERTY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2010-06-30
NPS PHARMACEUTICALS, INC.	2010-06-30
NUVO RESEARCH INC.	2010-06-30
OCEANAGOLD CORPORATION	2010-06-30
ONCOLYTICS BIOTECH INC.	2010-06-30
ORIGINAL COMMERCE SPLIT FUND	2010-05-31
OUTDOORPARTNER MEDIA CORPORATION	2010-05-31
PASSEPORT POTASSE INC.	2010-05-31
PENGROWTH ENERGY TRUST	2010-06-30
POLLARD BANKNOTE LIMITED	2010-06-30
PRIME DIVIDEND CORP.	2010-05-31
PROSPEX RESOURCES LTD.	2010-06-30
PRT FOREST REGENERATION INCOME FUND	2010-06-30
R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY	2010-06-30
RDM CORPORATION	2010-06-30
RED BACK MINING INC.	2010-06-30
RESSOURCES CONWAY INC.	2010-05-31
RESSOURCES TECK LIMITEE	2010-06-30
RICHARDS PACKAGING INCOME FUND	2010-06-30
ROGERS SUGAR INCOME FUND	2010-06-30
ROYALTY FUND (#22023)	2010-06-30
ROYALTY FUND II (#23350)	2010-06-30
SAMUEL MANU-TECH INC.	2010-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
SAPUTO INC.	2010-06-30
SEMAFO INC.	2010-06-30
SHOPMEDIA INC.	2010-03-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2010-06-30
SOCIETE DE FINANCEMENT GE CAPITAL CANADA	2010-06-30
SOCIETE FINANCIERE HSBC LIMITEE	2010-06-30
SUNCOR ENERGIE INC.	2010-06-30
SWISS WATER DECAFFEINATED COFFEE INCOME FUND	2010-06-30
TDB SPLIT CORP.	2010-05-31
TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC.	2010-06-30
TEMBEC INC.	2010-06-26
TERASEN GAS INC.	2010-06-30
TERASEN INC.	2010-06-30
TEXTRON FINANCIAL CORPORATION	2010-06-30
THOMSON-REUTERS CORPORATION	2010-06-30
TRANSALTA CORPORATION	2010-06-30
TRANSCANADA CORPORATION	2010-06-30
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	2010-06-30
TRANSFORCE INC.	2010-06-30
TRICON CAPITAL GROUP INC.	2010-06-30
TRILOGY ENERGY CORP.	2010-06-30
TSO3 INC.	2010-06-30
ULTRA PETROLEUM CORP.	2010-06-30
UNITED REEF LIMITED	2010-05-31
US FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2010-05-31
UTS ENERGY CORPORATION	2010-06-30
VICTORIA GOLD CORP.	2010-05-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2010-06-30
WESTPORT INNOVATIONS INC.	2010-06-30
XEROX CORPORATION	2010-06-30
YAMANA GOLD INC.	2010-06-30
ZARLINK SEMICONDUCTOR INC.	2010-06-25

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
BIOWEST THERAPEUTICS INC.	2010-04-30
CAPITAL SUB INC.	2010-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS CANADIENNES MAWER MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS MONDIALES MAWER MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS MONDIALES TOTALES SEAMARK MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION AMERICAINE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION AMERICAINE A MOYENNE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION CANADIENNE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION INTERNATIONALE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OBLIGATIONS STRUCTUREES MANUVIE (#6814)	2010-04-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE D'OCCASIONS CHINE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS DE RENDEMENT MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS JAPON MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE DE BASE CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE DE BASE MONDIALE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE DE PLACEMENT INTERNATIONAL MAWER MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE DE RENDEMENT A COURT TERME MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE LEADERS MONDIAUX MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CORPORATION OR SULLIDEN LTEE	2010-04-30
DACHA CAPITAL INC.	2010-03-31
EACOM TIMBER CORPORATION	2010-03-31
EXPLORATION LOUNOR INC.	2010-03-31
GES TECHNOLOGIES INC.	2010-03-31
GRANIZ MONDAL INC.	2010-03-31
INSCAPE CORPORATION	2010-04-30
MINES CANCOR INC.	2010-03-31
NORONT RESOURCES LTD	2010-04-30
PRIMELINE ENERGY HOLDINGS INC.	2010-03-31
Q2 GOLD RESOURCES INC.	2010-03-31
REX DIAMOND MINING CORPORATION	2010-03-31
ROC PREF CORP. (#22837)	2009-09-30
ROC PREF II CORP. (#23264)	2009-12-31
SPEQ GES INC.	2010-03-31
9162-8248 QUEBEC INC.	2010-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
BIOWEST THERAPEUTICS INC.	2010-04-30
CAPITAL SUB INC.	2010-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS CANADIENNES MAWER MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS MONDIALES MAWER MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS MONDIALES TOTALES SEAMARK MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION AMERICAINE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION AMERICAINE A MOYENNE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION CANADIENNE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION INTERNATIONALE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OBLIGATIONS STRUCTUREES MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS CHINE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS DE RENDEMENT MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS JAPON MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2010-04-30

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE DE BASE CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE DE BASE MONDIALE MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE DE PLACEMENT INTERNATIONAL MAWER MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE DE RENDEMENT A COURT TERME MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CATEGORIE LEADERS MONDIAUX MANUVIE (#6814)	2010-04-30
CORPORATION OR SULLIDEN LTEE	2010-04-30
DACHA CAPITAL INC.	2010-03-31
EACOM TIMBER CORPORATION	2010-03-31
EXPLORATION LOUNOR INC.	2010-03-31
GES TECHNOLOGIES INC.	2010-03-31
GRANIZ MONDAL INC.	2010-03-31
INSCAPE CORPORATION	2010-04-30
MINES CANCOR INC.	2010-03-31
NORONT RESOURCES LTD	2010-04-30
PRIMELINE ENERGY HOLDINGS INC.	2010-03-31
Q2 GOLD RESOURCES INC.	2010-03-31
REX DIAMOND MINING CORPORATION	2010-03-31
ROC PREF CORP. (#22837)	2009-09-30
ROC PREF II CORP. (#23264)	2009-12-31
SPEQ GES INC.	2010-03-31
9162-8248 QUEBEC INC.	2010-03-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
CAPITAL MLB INC.	
EMPIRE COMPANY LIMITED	
EXPLORATION ORBITE V.S.P.A. INC.	
HANWEI ENERGY SERVICES CORP.	
INVENTRONICS LIMITED	
MARCH NETWORKS CORPORATION	
ROCKY MOUNTAIN LIQUOR INC.	
TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC.	
VICTORIA GOLD CORP.	
WHITEMUD RESOURCES INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
BIOWEST THE RAPEUTICS INC.	2010-04-30
CORPORATION OR SULLIDEN LTEE	2010-04-30
EMPIRE COMPANY LIMITED	2010-05-01
INSCAPE CORPORATION	2010-04-30
PRIMELINE ENERGY HOLDINGS INC.	2010-03-31
SOBEYS INC.	2010-05-01
SOLUTIONS EXTENWAY INC.	2010-04-30
VICTORIA GOLD CORP.	2010-02-28

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M" : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
49 North Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
49 North Resources Inc.	1		O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	1.6700	334 240
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	1.7180	336 440
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arzac, Enrique Rogelio	4		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.4770USD	9 000
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.4500USD	10 000
			O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.6040USD	11 000
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	7.1300	19 778 255
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.1400	19 779 255
Adventure Gold inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Audet, André	5		O	2010-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 508)	0.1500	340 492
			O	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 000)	0.1400	383 000
			O	2010-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 492)	0.1500	320 000
ALAMOS GOLD INC									
<i>Options</i>									
Fleming, Sharon Lee	5	R	O	2010-06-02	D	50 - Attribution d'options	40 000		98 000
		R	O	2010-06-02	D	50 - Attribution d'options	40 000		138 000
Alberta Oilsands Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodisman, Adrian Howard	4		O	2010-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.3100USD	1 745 000
			O	2010-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3200USD	1 750 000
Matheson, William M.	4		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			129 000
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3250	149 000
<i>Options director's and agent's</i>									
Lee, Michael	4, 5		O	2010-07-25	D	52 - Expiration d'options	102 000	0.3000	1 382 000*
Matheson, William M.	4		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
			O	2010-07-28	D	50 - Attribution d'options	200 000		200 000
Sokolow, Leonard Jay	4		O	2010-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
Alimentation Couche-Tard Inc.									
<i>Unité d'action différée</i>									
Desrosiers, Roger	4		O	2010-07-30	D	35 - Dividende en actions	14	21.3300	7 110
Elie, Jean André	4		O	2010-07-30	D	35 - Dividende en actions	13	21.3300	6 628
Kau, Mélanie	4		O	2010-07-30	D	35 - Dividende en actions	21	21.3300	10 917
Longpré, Roger	4		O	2010-07-30	D	35 - Dividende en actions	20	21.3300	10 569
Sauriol, Jean-Pierre	4		O	2010-07-30	D	35 - Dividende en actions	30	21.3300	16 477
Turmel, Jean	4		O	2010-07-30	D	35 - Dividende en actions	36	21.3300	19 084
AltaCanada Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Foulkes, Donald Edwin	4, 5		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 152 134)	0.0800	2 155 900
Amalgamated Income Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Foscolos, Elias	4								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit Simlie Foscolos	PI		O	2010-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.3700	202 286
AMI Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i> Pettigrew, William Curtis	4		O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0800	987 050
Anvil Mining Limited									
<i>Options</i> Dawson, Thomas C.	4		O	2010-08-03	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.9800	355 000
Apella Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i> O'Brien, Patrick	4, 5, 3		O	2010-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	319 000	0.1250	4 040 500
Maverick Investment Corp.	PI		O	2010-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1300	4 044 500
			O	2010-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	99 000	0.1250	4 143 500
Aston Hill Financial Inc. (formerly, Overlord Financial Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i> Slemko, Derek Lee	5		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73)	1.3200	11 500
RRSP	PI		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 200)	1.3000	6 300
			O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 000)	1.2100	25 759
Banque Canadienne Imperiale de Commerce									
<i>Actions ordinaires</i> Lalonde, Ronald Anthony Marshall	7, 5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	5 000	45.5000	86 547
			O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	71.3876	81 547
McCaughey, Gerald T	4, 5		O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	71.2000	79 626
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	12 200	55.1000	91 826
			O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 200)	71.4460	79 626
<i>Options</i> Lalonde, Ronald Anthony Marshall	7, 5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		170 824
McCaughey, Gerald T	4, 5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(12 200)		682 748
Boliden AB (publ)									
<i>Actions ordinaires</i> Evrell, Lennart	5		O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	12.3098	30 000
Borex inc.									
<i>Actions ordinaires</i> Cascades inc.	3		O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 200	8.4978	
			M	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 100	8.4978	12 999 399
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.5000	12 999 499
Boyuan Construction Group, Inc.									
<i>Options</i> Law, Paul	5		O	2009-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-08	D	50 - Attribution d'options	125 000		125 000
Breakwater Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i> Babcock, Gordon	7		O	2010-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options Share Option Plan</i> Babcock, Gordon	7		O	2010-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
C&C Energia Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i> ARC Energy Fund 6	1		O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	139 700	7.5373	6 146 600
Canaccord Financial Inc.									
<i>Actions ordinaires</i> Harris, Michael Deane Steane Consulting Limited	4 PI		O	2010-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	10.6500	38 600
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i> Gress, Alexander Edward	4		O	2010-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0900	626 666

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre Initié Porteur inscrit Lorenzo, John Michael	4		O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0900	1 108 529
Canadian Real Estate Investment Trust									
<i>Parts Real Estate Investment Trust Units</i>									
Brough, John A.	4		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	124	30.2600	1 209
Clappison, John	4		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	124	30.2600	758
Hewett, F. Robert	4								
Simpark Limited	PI		O	2010-08-03	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	124	30.2600	23 529
Mackay, Reay	4		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	124	30.2600	3 562
Marino, John Francis	4		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	124	30.2600	6 780
Tory, James Marshall	4		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	124	30.2600	11 152
Canadian Satellite Radio Holdings Inc.									
<i>Options</i>									
Bitove, John Ivan	4, 5, 3		O	2010-07-29	D	97 - Autre	(500 000)	16.0000	0
Lyons, Stewart	4		O	2010-07-29	D	97 - Autre	(150 000)	16.0000	90 000
<i>Options Class A</i>									
Boivin, Pierre	4		O	2010-07-29	D	97 - Autre	(25 000)	16.0000	95 000
McCutcheon, James W.	4		O	2010-07-29	D	97 - Autre	(25 000)	16.0000	95 000
Storey, Robert Hargan	4		O	2010-07-29	D	97 - Autre	(25 000)	16.0000	95 000
Washinushi, Michael Akihiko	5		O	2010-07-29	D	97 - Autre	(150 000)	16.0000	135 000
Canadian Spirit Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gardner, Donald Ross	4, 5								
RBC Dominion Securities Inc.	PI		O	2010-08-03	I	90 - Changements relatifs à la propriété	210 000		601 828
Inwentash, Sheldon	3		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.8865	1 995 600
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.9000	2 000 600
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	1.8500	2 005 500
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	1.8500	2 013 100
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	1.8500	2 010 400
Canadian Utilities Limited									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Charlton, Lorraine M.	4		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	1 000	28.6450	6 416
<i>Options 57.29</i>									
Charlton, Lorraine M.	4		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(1 000)		3 000
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
Garvey, Randell William	5		O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	26.0060	14 000
Halliwell, Michael Norman	5		O	2010-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	25.0000	15 054
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	25.9400	14 654
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	25.9300	14 354
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	26.0100	13 854
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	26.0000	12 354
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(316)	25.9100	12 038
Young, Brian	5		O	2010-07-28	D	51 - Exercice d'options	6 646	16.3800	50 388
<i>Bons de souscription</i>									
Canadian Western Bank	1		O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.6000	2 000
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	9.6000	0
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.0000	1 000
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	10.0000	0
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.9600	3 000
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.9600	0
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	600 000	11.2000	600 000
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(600 000)	11.2000	0
Golick, Ricki	5		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 246)	12.2000	0
<i>Options</i>									
Young, Brian	5		O	2010-07-28	D	51 - Exercice d'options	(18 000)	16.3800	64 714
Cangene Corporation									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cangene Corporation	1		O	2010-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	244 600	3.6700	2 683 600*
Canso Credit Income Fund									
<i>Exposure to Issuer through Canso Income Fund</i>									
Mudie, Gail Roberta	7		O	2010-07-30	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	114	4.8390	10 388
Capital Pro-Égax Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Consultant Gaia Inc.	6	R	O	2004-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 809 731
			O	2010-07-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(400 000)		1 409 731
Cascades inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cascades inc.	1		O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	6.2700	21 000
			O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		0
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	16 100	6.1500	16 100
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(16 100)		0
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	6.1500	8 000
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		0
Celestica Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Nicoletti, Paul	5		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15 000	9.5300	106 105
			O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(7 079)	9.5300	99 026
Sellers, Robert	5		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25 000	9.2900USD	54 366
			O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(9 986)	9.2900USD	44 380
<i>Performance Share Units</i>									
Nicoletti, Paul	5		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(15 000)	9.5300	728 585
Sellers, Robert	5		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(25 000)	9.2900USD	296 400
Cell-Loc Location Technologies Inc.									
<i>Options</i>									
Henschel, Robert William	4								
Wireless Consulting Inc.	PI		O	2010-06-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-28	C	50 - Attribution d'options	270 000		270 000
TCHAIRDJIAN, DICK	4		O	2010-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-28	D	50 - Attribution d'options	270 000	0.1000	270 000
Celtic Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shea, Michael	5								
Employee Stock savings Plan(ESSP)	PI		O	2010-08-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	88	12.7300	10 498
Century Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Daniels, Harold Andrew	5		O	2010-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5000	10 000
Finsky, Maxim Valerievich	3								
Kirkland Intertrade Corp.	PI		O	2010-07-30	I	54 - Exercice de bons de souscription	3 333 333	0.3000	123 979 902
<i>Bons de souscription</i>									
Finsky, Maxim Valerievich	3								
Kirkland Intertrade Corp.	PI		O	2010-07-30	I	54 - Exercice de bons de souscription	(3 333 333)	0.3000	39 375 000
Cervus Equipment Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
harris, gary wayne	4		O	2010-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	10.1000	103 651
Charter Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
IGW Public Limited Partnership	3		O	2010-07-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	6 765 765	1.3900	12 812 860
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée									
<i>Options</i>									
Campbell, Donald Byron	5		O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	107 600

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(4 900)	57.7000	102 700
Cunningham, James	5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(4 900)	57.7000	76 400
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(5 100)	31.4500	71 300
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(4 900)	30.5000	66 400
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(1 400)	32.0000	65 000
Dedicio, Guido	5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(900)	57.7000	41 800
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	41 400
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	41 100
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	40 900
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(534)	57.7000	40 366
Fleming, Karen Lynn	5		O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(400)	31.4500	17 800
Graham, Vernon William	5		O	2010-07-29	D	51 - Exercice d'options	(4 900)	57.7000	82 700
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(4 100)	27.6200	78 600
Grassby, Brian	5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	89 250
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	88 650
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	88 050
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	87 950
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	57.7000	86 750
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	86 250
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	85 650
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(1 300)	57.7000	84 350
Green, Fred J.	4, 5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	866 900
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(700)	57.7000	866 200
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(800)	57.7000	865 400
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	865 300
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	865 100
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	864 700
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	864 100
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(900)	57.7000	863 200
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(800)	57.7000	862 400
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(800)	57.7000	861 600
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	861 200
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	861 100
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	860 900
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	860 800
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	860 500
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	860 200
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	860 000
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(3 900)	57.7000	856 100
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	855 600
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	855 300
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	855 100
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	57.7000	851 100
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(1 600)	57.7000	849 500
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(900)	57.7000	848 600
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	848 500
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	848 400
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(2 300)	57.7000	846 100
Guthrie, Paul Anthony	5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	97 525
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	57.7000	96 025
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	95 425
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	57.7000	94 425
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	94 025
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	57.7000	93 025
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	57.7000	91 825
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	57.7000	90 325

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(900)	57.7000	89 425
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	89 225
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	88 725
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	88 625
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	88 525
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	88 025
Ireland, Philip	5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	57.7000	58 600
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	58 500
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	58 400
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	58 300
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	58 000
McBoyle, John Robert Lloyd	5		O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	57 600
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	88 200
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	87 700
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	87 500
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	87 400
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	57.7000	84 400
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	84 200
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	83 700
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	83 300
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	27.6200	82 900
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(600)	27.6200	82 300
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	27.6200	81 900
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	27.6200	81 400
O'Hagan, Jane	5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	27.6200	81 300
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	106 010
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	105 910
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	105 610
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	105 010
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	104 410
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	57.7000	103 310
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(800)	57.7000	102 510
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(700)	57.7000	101 810
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(900)	57.7000	100 910
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	100 310
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	100 110
Robinson, Tracy	5		O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	69 200
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	69 100
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	68 800
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	68 200
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	68 000
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	67 700
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	67 400
			O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	67 300
Shields, Robert Andrew	5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	126 750
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	126 550
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	126 050
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	125 950
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	125 550
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	125 050
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	124 750
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	124 350
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	123 850
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	123 250
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	57.7000	117 250
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	116 950

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	116 650
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	116 550
Tuttle, William M.	7		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(200)	31.4500	12 300
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(200)	31.4500	12 100
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(100)	31.4500	12 000
Winter, Brock M.	5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	
			M	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	123 200
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(600)	57.7000	122 600
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	122 400
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(800)	57.7000	121 600
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	121 200
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	120 900
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	120 700
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	120 300
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(400)	57.7000	119 900
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(300)	57.7000	119 600
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	119 100
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	118 900
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	118 800
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(500)	57.7000	118 300
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(100)	57.7000	118 200
			O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(200)	57.7000	118 000
CI Financial Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CI Financial Corp.	1		O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	13 200	17.8971	315 227
			O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(13 200)		302 027
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	67 200	18.4178	369 227
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(67 200)		302 027
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	18.4988	310 027
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		302 027
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	13 600	18.6676	315 627
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(13 600)		302 027
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	16 400	18.8244	318 427
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(16 400)		302 027
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	18.7020	362 027
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		302 027
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	11 400	18.5107	313 427
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(11 400)		302 027
<i>Débitures 3.30 Débitures due 2012</i>									
Bank of Nova Scotia, The	3								
Scotia Capital Inc.	PI		O	2010-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 10 000.00)	101.3690	\$ 5 272 000.00
			O	2010-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 2 285 000.00)	101.2004	\$ 2 987 000.00
			O	2010-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 2 082 000.00)	101.2687	\$ 905 000.00
Claymore Silver Bullion Trust									
<i>Parts</i>									
Osmium Special Situations Fund Ltd.	3	R	O	2010-02-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 500)	9.8765	1 233 300
		R	O	2010-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	9.7935	1 231 800
		R	O	2010-02-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 700)	9.7719	1 214 100
		R	O	2010-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 000)	9.6778	1 186 100
		R	O	2010-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.9260	1 186 600
		R	O	2010-03-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	10.3635	1 185 400
		R	O	2010-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	10.0335	1 178 900
		R	O	2010-03-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	10.4135	1 175 600

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 600)	10.6013	1 164 000
		R	O	2010-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	11.0315	1 164 200
		R	O	2010-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	11.0553	1 165 600
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 165 600)	10.5700	0
Coastal Contacts Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hardy, Roger	4, 5, 3		O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	1.3000	
			M	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	1.3000	6 772 752
			O	2010-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	1.2700	6 768 752
<i>Options</i>									
Hardy, Roger	4, 5, 3	R	O	2010-07-13	D	50 - Attribution d'options	675 000	1.4200	1 425 000
Kayll, Glen	5	R	O	2010-07-13	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.4200	510 000
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators									
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>									
Bardswick, Katherine	4, 7, 5		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	100.0000	1 890
Daniel, Kevin	7		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	589
			O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	590
Deters, Dennis	7, 5		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	100.0000	1 580
McCombie, Richard Allen	7		O	2010-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	100.0000	1 204
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Canadian National Railway Company	1		O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	62.8377	50 000
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		100 000
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	62.2094	100 000
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		50 000
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	61.9647	150 000
			O	2010-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		50 000
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	62.6492	100 000
			O	2010-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		0
Phillips, Karen B.	5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	3 750	44.6700USD	13 067
			O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 750)	64.9008	9 317
Ruest, Jean-Jacques	5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	31 500	16.6700	42 131
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 500)	64.6331	10 631
<i>Options</i>									
Phillips, Karen B.	5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(3 750)	44.6700USD	24 100
Ruest, Jean-Jacques	5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(31 500)	16.6700	261 500
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Griffiths, Joseph John Stephen	7		O	2010-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3		1 099
			O	2010-04-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3		1 102
			O	2010-07-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3		1 105
SunLife	PI		O	2010-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	40.2400	14 153
			O	2010-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1)	40.9200	14 152
			O	2010-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	39.1100	14 183
			O	2010-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1)	38.3500	14 182
			O	2010-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	39.2300	14 213
			O	2010-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1)	39.4300	14 212
			O	2010-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	41.8700	14 278
			O	2010-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1)	40.8100	14 277
			O	2010-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	40.7300	14 307
			O	2010-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1)	39.9600	14 306
			O	2010-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	40.4900	14 336
			O	2010-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1)	39.8300	14 335
			O	2010-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	39.7500	14 366
			O	2010-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1)	38.7900	14 365
Milne, Meredith Colin	7								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
SunLife	PI		O	2010-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 549
Droits									
Griffiths, Joseph John Stephen	7		O	2007-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 300		56 075
			O	2008-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 300		76 675
			O	2009-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 300		97 275
Milne, Meredith Colin	7		O	2010-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			43 200
Options									
Milne, Meredith Colin	7		O	2010-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 340
COMPASS Income Fund									
Parts de fiducie									
COMPASS Income Fund	1		O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	9.8800	24 770 811
CoolBrands International Inc.									
Actions ordinaires									
Front Street Investment Management Inc.	3								
Front Street Investment Management Inc.	PI		O	2010-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2120	6 298 500
			O	2010-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.2200	6 313 500
Corporation de Capital de Risque Nevado									
Actions ordinaires									
Girard, Guy	4, 5		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.1150	1 015 500
Corporation de Sécurité Garda World									
Actions ordinaires Catégorie "A"									
Bentley, Allan	5		O	2010-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 550)	8.5000	0
Corporation Financière Power									
Equity Forward Contract									
POWER FINANCIAL CORPORATION	1		O	2010-07-30	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	28.7000	12
Corporation Minière Golden Share									
Actions ordinaires									
Giaro, Philippe	4, 5		O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0650	849 636
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0600	854 636
Corporation Minière Osisko									
Actions ordinaires									
Vézina, Serge	4		O	2010-07-29	D	51 - Exercice d'options	250 000	5.4600	250 000*
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	12.5569	0
Options									
Vézina, Serge	4		O	2010-07-29	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	5.4600	275 000*
CORUS Entertainment Inc.									
Actions ordinaires Class A Voting Shares									
Shaw, JR	3								
SJ Capital Corp.	PI		O	2005-01-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-01-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Actions sans droit de vote Class B									
Shaw, JR	3								
S.P.L.H. Investments Ltd.	PI		O	2005-01-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2008-10-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160 000	15.4900	160 000
SJ Capital Corp.	PI		O	2005-01-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 333
			O	2008-02-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions	8 333		16 666
			R	2008-10-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160 000	15.4900	176 666
Crescent Point Energy Corp.									
Actions ordinaires									
Christie, Derek Wayne	5		O	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 323		
			M	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 405		
			M'	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 406		108 350

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
MacDonald, Tamara	7		O	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 323		
			M	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 405		
			M'	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 406		153 775
Stangl, Trent Terry	5								
Scotia Joint Account	PI		O	2010-07-02	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 441		
			M	2010-07-02	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 468		
			M'	2010-07-02	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 469		2 469
Three Dimes Inc.	PI		O	2010-07-02	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 323		
			M	2010-07-02	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 405		
			M'	2010-07-02	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 406		15 406
TISDALE, GREGORY	5		O	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 405		
			M	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 468		
			M'	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 469		155 537
Toews, Steven George	5		O	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 298		
			M	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 405		
			M'	2010-07-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 406		59 930
<i>Restricted Share Units</i>									
Christie, Derek Wayne	5		O	2010-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2010-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			42 136
ROMANZIN, GERALD A.	4		O	2010-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 536		
			M	2010-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 535		
			M'	2010-07-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1		20 636
Toews, Steven George	5		O	2010-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 284		
			M	2010-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 284		56 284
DDS Wireless International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ghai, Vari	4, 5, 3								
Far West Industries Inc.	PI		O	2010-07-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privéement	(584 000)	1.3500	186 833*
Dejour Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6								
Brownstone Ventures Inc.	PI		O	2010-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3722	12 459 771
			O	2010-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 500)	0.4032	12 347 271
			O	2010-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.4060	12 297 271
			O	2010-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.4051	12 247 271
			O	2010-07-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.4019	12 197 271
			O	2010-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 271)	0.4050	12 147 000
			O	2010-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 500)	0.4088	12 135 500
			O	2010-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(188 500)	0.4020	11 947 000
			O	2010-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 000)	0.4144	11 900 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-08-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.4100	11 898 000
			O	2010-08-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3940	11 848 000
Diadem Resources Ltd.									
<i>Options</i>									
McKnight, William Hunter	4		O	2010-07-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1400	200 000*
DiagnoCure Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miklos, Chantal	5		O	2010-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Miklos, Chantal	5		O	2010-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Diagnos Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6								
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2010-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	0.3500	5 350 500
<i>Options</i>									
Masnagheti, Livia	4		O	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.2300	
			M	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.2300	
			M'	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.2300	150 000
			O	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.2600	
			M	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.2600	0
Monfoumy, Jacqueline	5		O	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(33 334)	0.2750	50 000
			O	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.2600	0
Rottenberg, Alan	5		O	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.2100	0
Roy, Pierre Georges	4		O	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.6300	25 000
			O	2010-08-05	D	52 - Expiration d'options	(25 000)	0.2100	0
DPF India Opportunities Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
DPF India Opportunities Fund, DPF India Opportunities Fund	1		O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.4700	100
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 800	4.4820	5 800
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	100 100	4.4640	100 100
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	23 000	4.4830	23 000
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(23 000)	4.4830	0
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(100 100)	4.4640	0
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(5 800)	4.4820	0
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	4.4700	0
DragonWave Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
DragonWave	1		O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	5.9957	812 100
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	23 200	5.9680	835 300
Dundee Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Dundee Corporation	1		O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	550 000	12.0000	550 000
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(550 000)	12.0000	0
Dundee Precious Metals Inc.									
<i>Options</i>									
Beak, Lori Elizabeth	6, 5		O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	75 000		215 000
Lim, Patrick Albert	5		O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	40 000		
			M	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	40 000		98 500
Proulx, Paul Gregory	5		O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	75 000		265 000
DundeeWealth Inc. (formerly Dundee Wealth Management Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
DundeeWealth Inc.	1		O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	13.3653	8 500
			O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(8 500)	13.3653	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 300	13.3064	10 300
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(10 300)	13.3064	0
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	19 700	13.3573	19 700
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(19 700)	13.3573	0
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	25 800	13.5600	25 800
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(25 800)	13.5600	0
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	21 700	13.6205	21 700
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(21 700)	13.6205	0
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	26 700	13.5670	26 700
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(26 700)	13.5670	0
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	11 200	13.5759	11 200
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(11 200)	13.5759	0
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	22 200	13.6107	22 200
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(22 200)	13.6107	0
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	13.5935	2 300
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 300)	13.5935	0
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	21 100	13.6098	21 100
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(21 100)	13.6098	0
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	16 300	13.5073	16 300
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(16 300)	13.5073	0
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	13 700	13.3695	13 700
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(13 700)	13.3695	0
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	7 300	13.4421	7 300
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(7 300)	13.4421	0
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	28 100	13.5572	28 100
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(28 100)	13.5572	0
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	13.6200	5 000
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	13.6200	0
<i>Billets 5.10 Unsecured Series 1 Notes due September 25, 2014</i>									
Bank of Nova Scotia, The		3							
Scotia Capital Inc.	PI		O	2010-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 115 000.00	103.2500	\$ 3 265 000.00
			O	2010-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 200 000.00	102.4000	\$ 3 465 000.00
			O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 607 000.00	102.7072	\$ 4 072 000.00
Edleun Group, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Vision Capital Corporation		3							
Vision Opportunity Fund Limited Partnership	PI		O	2010-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	93 400	0.6500	5 629 400
			O	2010-07-30	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	97 000	0.5300	5 726 400
Vision Opportunity Fund Limited Partnership 2	PI		O	2010-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 100	0.6500	1 452 600
			O	2010-05-27	C	97 - Autre	(100 000)	0.5000	1 364 000
			O	2010-07-30	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 000	0.5300	1 477 600
Vision Opportunity Fund Trust	PI		O	2010-05-27	C	97 - Autre	100 000	0.5000	2 600 000
EXPLOR RESOURCES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dupont, Chris		5	O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.2000	1 173 659
<i>Options</i>									
Dupont, Chris		5	O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.2000	3 850 000
Exploration Knick inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Henriksen, Gordon Neil	4, 5		O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1600	384 315
EXPLORATION NEMASKA INC.									
<i>Débetures convertibles 1M\$ convertible 0,50\$</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Golden Goose resources Inc.	3		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 1 000 000.00
Exploration Puma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robillard, Marcel	4		O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0500	553 500
			O	2010-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0500	563 500
			O	2010-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0500	588 500
			O	2010-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0510	598 500
Exploration Sulliden Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bharti, Stan	4		O	2009-04-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 538 461	0.6500	
			M	2009-04-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 384 615	0.6500	1 384 615
<i>Bons de souscription</i>									
Bharti, Stan	4		O	2009-04-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 538 461	0.8000	
			M	2009-04-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 384 615	0.8000	1 384 615
Faircourt Gold Income Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Faircourt Asset Management Inc.	8		O	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.4700	2 400
			O	2010-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.5900	2 600
			O	2010-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.6100	2 800
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.6300	3 000
Waterson, Douglas John Sandra Waterson	7 PI		O	2010-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.4800	2 000
Fairfax Financial Holdings Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Barnard, Andrew	2		O	2010-07-30	D	97 - Autre	25 176		28 961
Finning International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dickinson, Neil Robert	5		O	2010-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 914
<i>Options</i>									
Dickinson, Neil Robert	5		O	2010-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			270 665
<i>Parts Deferred Share Units</i>									
Dickinson, Neil Robert	5		O	2010-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 031
<i>Performance Share Units</i>									
Dickinson, Neil Robert	5		O	2010-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			24 442
First Capital Realty Inc.									
<i>Débiteures convertibles 6.25 Unsecured subordinated</i>									
Segal, Dori	4, 7, 6, 5		O	2010-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 25 000.00)	1.0460	\$ 83 000.00
Erica Segal	PI		O	2003-03-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 25 000.00	1.0460	\$ 25 000.00
First Trust/Highland Capital Floating Rate Income Fund II									
<i>Parts de fiducie</i>									
First Trust/Highland Capital Floating Rate Income Fund II	1		O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	4.1287	1 500
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	4.0500	1 100
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		0
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	4.1100	1 200
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		0
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	4.0973	1 100
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		0
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	4.0914	1 400
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	4.0213	1 500
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	4.1133	1 500

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.7805	1 000
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	4.0706	1 600
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)		0
Fonds de placement immobilier BTB									
<i>Parts de fiducie</i>									
Léonard, Michel	4, 5								
Les Placements M.L. Léonard inc.	PI		O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.6800	884 642
Forest Gate Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Judson, Michael Charles	4, 5		O	2010-07-22	D	46 - Contrepartie de services	1 527 000	0.1300	2 212 987
Kramberger, Robert	4, 5		O	2010-07-22	D	46 - Contrepartie de services	171 230	0.1300	174 730
Fort Chicago Energy Partners L.P.									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Jang, Theresa	5								
Edward K. Jang Professional Corporation	PI		O	2010-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	10.7000	5 635*
White, Stephen	4, 5								
CIBC RRSP	PI		O	2010-07-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	185	9.9292	23 144
Liane White CIBC RRSP	PI		O	2010-07-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	185	9.9292	23 144
Fronsac Capital Inc.									
<i>Options</i>									
Bazinet, Patrick	4		O	2010-07-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-08-04	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
BEAUDRY, JACQUES	4		O	2010-08-04	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.2500	79 800
CHICOINE, RICHARD	4		O	2010-08-04	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.2500	79 800
CHOLETTE, MICHEL	4, 5		O	2010-08-04	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.2500	94 800
GRIMARD, MARTIN	4, 5		O	2010-08-04	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.2500	94 800
Laferrière, Richard F.	4		O	2010-08-04	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.2500	15 000
LASSONDE, MICHEL	4, 5, 3		O	2010-08-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2500	300 000
GC-Global Capital Corp.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
GC-Global Capital Corp.	1		O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.5000	1 035 200
			O	2010-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.5000	1 038 200
Geovic Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sherborne, John Elliott	4, 5		O	2010-07-23	D	51 - Exercice d'options	56 900	0.0500USD	148 955*
<i>Options</i>									
Sherborne, John Elliott	4, 5	R		2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(56 900)	0.0500	320 600*
GLOBAL BANKS PREMIUM INCOME TRUST									
<i>Bons de souscription July 2010</i>									
Wain-Lowe, Chris	7		O	2010-07-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(500)	6.0500	0
Global Railway Industries Ltd.									
<i>Options</i>									
Corcoran, Ross Howard	5		O	2010-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Globestar Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Iannozzi, John	4		O	2010-07-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 024)	0.9200	200 000*
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Ciccarelli, Larry	4, 6, 5		O	2000-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28 554	0.9200	28 554*
Faucher, Richard Regis	4		O	2005-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 257
		R	O	2010-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 986	0.9420	16 243
Feiner, Stuart Franklin	4		O	2007-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 638
		R	O	2010-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 317	0.9420	18 955
Iannozzi, John	4		O	2000-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 024

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Ortlan, Terence Srab	4		O	2010-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 515	0.9200	14 539*
			O	2004-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 638
		R	O	2010-06-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 317	0.9420	18 955
Gold Participation and Income Fund									
<i>Parts de fiducie Combined Units</i>									
Gold Participation and Income FUND	1		O	2010-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 800	11.9200	5 800
Goldgroup Mining Inc. (formerly Sierra Minerals Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Farrant, Michael Hugh	4, 5		O	2010-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.6200	110 000
<i>Options</i>									
Byford, Robert Michael	4		O	2010-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-29	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.6500	125 000*
Goodfellow Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
RATTRAY, R. KEITH	4		O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.0500	74 800
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	11.0400	72 500
			O	2010-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.1000	71 500
Groupe ADF Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Groupe ADF Inc.	1		O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	221 400	1.9000	221 400
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	353 400	1.9000	574 800
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	510 700	1.9000	1 085 500
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 085 500)		0
Groupe Aecon Inc.									
<i>Restricted Share Units</i>									
Swartz, Lindsay Brian	5		O	2010-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16 557	11.0000	16 939
Groupe Aeroplan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Groupe Aeroplan Inc.	1		O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	82 000	9.2890	82 000
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(82 000)		0
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	156 700	9.3218	156 700
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(156 700)		0
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	24 100	9.5171	24 100
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(24 100)		0
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	250 000	9.5171	250 000
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(250 000)		0
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	160 000	9.9585	160 000
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(160 000)		0
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	99 600	9.8416	99 600
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(99 600)		0
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	160 000	9.9585	160 000
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(160 000)		0
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 003 500	9.9000	1 003 500
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 003 500)		0
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	160 000	9.9036	160 000
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(160 000)		0
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	160 000	9.8621	160 000
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(160 000)		0
Groupe CGI inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Groupe CGI inc.	1		O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	162 700	16.0380	621 200
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	232 900	15.8784	854 100
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	294 100	15.8235	689 700
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	201 200	15.7947	890 900
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	97 400	16.0068	988 300

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	98 300	15.9433	1 086 600
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	103 700	15.9513	1 190 300
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	63 900	16.2222	1 254 200
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	91 500	16.3911	1 345 700
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	156 800	16.1843	1 502 500
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	110 700	16.3661	1 613 200
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	36 200	16.2848	1 649 400
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	519 600	16.1237	2 169 000
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	239 700	16.0755	2 408 700
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	70 000	16.6617	2 478 700
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	39 200	16.6018	2 517 900
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	45 700	16.2908	2 563 600
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	855 900	15.4821	3 419 500
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	249 400	15.0204	3 668 900
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	254 500	14.6946	3 923 400
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	274 600	14.6875	4 198 000
<i>Options</i>									
Chevier, Robert	4		O	2010-07-30	D	50 - Attribution d'options	2 033	14.7600	65 749
D'Alessandro, Dominic	4		O	2010-07-30	D	50 - Attribution d'options	1 762	14.7600	6 954
d'Aquino, Thomas Paul	4		O	2010-07-30	D	50 - Attribution d'options	2 270	14.7600	53 634
Evans, Richard B.	5		O	2010-07-30	D	50 - Attribution d'options	1 762	14.7600	13 278
Johnston, David Lloyd	4		O	2010-07-30	D	50 - Attribution d'options	2 033	14.7600	104 644
Labbé, Gilles	4		O	2010-07-30	D	50 - Attribution d'options	881	14.7600	5 477
Mercier, Eileen Ann	4		O	2010-07-30	D	50 - Attribution d'options	1 059	14.7600	63 178
Groupe de jeux Amaya Inc.									
<i>Options</i>									
gadhia, divyesh	4	R	O	2010-07-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
Groupe SNC-Lavalin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Groupe SNC-Lavalin inc.	1		O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	42.4400	10 000
			O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	42.4400	0
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	41.8900	10 000
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	41.8900	0
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	42.0300	10 000
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	42.0300	0
GSI Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bellantuoni, Anthony J.	5		O	2010-07-23	D	97 - Autre	(34 901)		0
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	28 840		28 840
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	25 000	1.8000USD	53 840
			O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 166		58 006
Bershad, Stephen W.	4, 3		O	2010-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 985 024
Brak, Philippe	5		O	2010-07-23	D	97 - Autre	(25 000)		0
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	15 639		15 639
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	16 312	1.8000USD	31 951
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	8 333		40 284
GSI Group Inc.	1		O	2010-07-23	D	97 - Autre	(43 441 064)		0
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	100 123 378		100 123 378
Heiland, K. Peter	4								
JEC II Associates, LLC	PI		O	2009-12-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-07-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 766 972
			O	2010-07-23	I	36 - Conversion ou échange	(4 766 972)		0
			O	2010-07-23	I	36 - Conversion ou échange	4 473 088		4 473 088
		R	O	2010-07-23	I	97 - Autre	4 665 435	1.8000USD	9 138 523
Pond, Byron	4		O	2010-07-23	D	97 - Autre	(35 527)		0
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	45 231		45 231

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	35 938	1.8000USD	81 169
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	58 823		139 992
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	1 485		141 477
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	3 109		144 586
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	3 109		147 695
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	17 699		165 394
Webb, Stephen	5		O	2010-07-23	D	97 - Autre	(64 085)		0
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	25 743		25 743
			O	2010-07-23	D	97 - Autre	4 166		29 909
Halo Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
DeMare, Nick	4								
DNN Investments Ltd.	PI		O	2010-08-03	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(255 562)		0
Harry Winston Diamond Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kinross Gold Corporation	3	R	O	2010-07-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(15 200 000)	12.6500	0
<i>Deferred Share Units</i>									
Barrett, Matthew W.	4		O	2010-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 629		33 721
			O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	375		34 096
Bouchard, Micheline	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	375		30 583
Harwerth, Noel	4		O	2010-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	486		12 478
			O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	375		12 853
jarvis, Daniel Owen	4		O	2010-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 079		21 446
			O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	375		21 821
MOMMEJA, LAURENT EDOUARD	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	375		10 114
PHILLIMORE, JOHN ROGER BROUGHTON	4, 7		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	375		50 386
Hartco Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hartco Inc.	1		O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.3100	4 200
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.3100	5 600
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	3.3100	4 100
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	900	3.3100	5 000
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.3100	6 400
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.3800	6 400
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.4800	5 100
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.5000	5 600
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.5000	5 600
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.4600	7 000
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.4600	8 400
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.4600	9 800
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.5000	11 200
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.5700	12 600
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.5700	8 400
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.5600	9 400
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		4 200
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		2 800
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		5 000
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		5 000
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		3 700
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		4 200
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		4 200
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		11 200
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		9 800
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		8 400
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		7 000
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		8 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		6 600
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		5 200
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		3 800
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		2 400
Harvest Banks & Buildings Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Harvest Banks & Buildings Income Fund	1		O	2009-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-01-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 700		
		R	M	2010-01-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		500
			O	2010-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(5 700)		
			M	2010-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
		R	O	2010-01-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		500
			O	2010-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
		R	O	2010-01-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300		1 300
			O	2010-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		0
		R	O	2010-01-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		500
			O	2010-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
		R	O	2010-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		500
			O	2010-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
		R	O	2010-01-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000		1 000
			O	2010-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		R	O	2010-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		500
			O	2010-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
		R	O	2010-02-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500		1 500
			O	2010-02-02	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
		R	O	2010-01-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000		1 000
			O	2010-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		R	O	2010-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700		700
			O	2010-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		0
		R	O	2010-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200		200
			O	2010-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
		R	O	2010-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200		200
			O	2010-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
		R	O	2010-03-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400		400
			O	2010-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
		R	O	2010-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900		900
			O	2010-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		0
		R	O	2010-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400		400
			O	2010-03-25	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
		R	O	2010-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200		200
			O	2010-03-25	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
		R	O	2010-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300		2 300
			O	2010-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	(2 300)		0
		R	O	2010-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700		700
			O	2010-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		0
		R	O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100		1 100
			O	2010-04-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		0
		R	O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200		200
			O	2010-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
		R	O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400		1 400
			O	2010-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
		R	O	2010-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 300		9 300
			O	2010-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(9 300)		0
		R	O	2010-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000		2 000
			O	2010-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
		R	O	2010-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000		3 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		0
		R	O	2010-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000		4 000
			O	2010-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
		R	O	2010-06-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		500
			O	2010-06-08	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
		R	O	2010-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		500
			O	2010-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
		R	O	2010-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000		1 000
			O	2010-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		R	O	2010-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500		500
			O	2010-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
			O	2010-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300		300
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
Kovacs, Michael	4, 5		O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.6900	8 400
Héroux-Dev tek Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Héroux-Devtek inc.	1		O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.4800	500
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	5.4800	2 300
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 300)		0
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	5.5000	6 000
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		0
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	5.3900	3 400
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(3 400)		0
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	5.4000	6 000
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		0
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	5.3000	1 500
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	5.3000	6 000
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		0
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	5.3000	2 000
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	700	5.2500	700
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		0
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	200	5.2900	200
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	5.3000	1 300
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		0
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	5.4000	6 000
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		0
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	5.6000	1 200
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		0
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	5.6500	3 600
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)		0
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	5.7000	1 000
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	5.6500	1 400
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
Home Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Decina, Pino	5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	45.7209	429
Pino Decina RSP	PI		O	2010-07-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	45.7209	184
Mosko, Brian Robert	5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	45.7209	635
Reid, Martin	5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	45.7209	2 855
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	63	45.7209	545 535
Sutherland, Cathy A.	5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26	45.7209	43 699

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Homeland Uranium Inc.									
<i>Actions spéciales Escrowed shares</i>									
KAWAR, HATEM	5		O	2010-07-30	D	73 - Expiration d'un dérivé émis par un tiers	(450 000)		0
HUSKY ENERGY INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fok, Canning Kin-Ning Collin Limited	4, 5		O	2010-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	25.0000	205 000
			O	2010-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	25.0500	210 000
			O	2010-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	25.1000	220 000
			O	2010-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	25.2000	230 000
			O	2010-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	25.3930	250 000
Ghosh, Asim	4, 5		O	2009-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 500	25.4500	24 500
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	25.5800	38 000
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.0700	39 000
PEABODY, ROBERT JOHN	5		O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	25.4500	3 950
Sixt, Frank John	4		O	2000-08-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	25.6000	20 000
Imperial Metals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Findlay, Kelly	5		O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	16 666	6.6000	20 397
McAndless, Patrick Michael	5		O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	6.6000	11 131*
			O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.0000	8 131*
<i>Options</i>									
Findlay, Kelly	5		O	2010-08-04	D	51 - Exercice d'options	(16 666)	6.6000	40 000
McAndless, Patrick Michael	5		O	2010-08-03	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	6.6000	50 000*
Indexplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.8000	27 296 979
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.6200	27 298 479
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BOUWERS, Gerald	7		O	2010-08-05	D	51 - Exercice d'options	5 000	19.0550	23 000
			O	2010-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	19.0550	18 000
<i>Options</i>									
BOUWERS, Gerald	7		O	2010-08-05	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	19.0550	222 000
Industries Lassonde Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Lassonde Industries Inc.	1		O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	55.0000	700
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	55.2500	1 700
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	55.1000	2 700
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	55.0000	2 800
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	55.0000	3 800
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	54.5000	4 000
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
Innovent Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Massicotte, Pierre	5		O	2010-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
9220-0062 Québec inc.	PI		O	2010-07-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 625
Sirois, Denis M.	4		O	2010-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Bons de souscription</i>									
Massicotte, Pierre	5		O	2010-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Sirois, Denis M.	4		O	2010-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Massicotte, Pierre	5		O	2010-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Sirois, Denis M.	4		O	2010-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
INSCAPE Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne CLASS B</i>									
Dyke, Dennis Robert	5		O	2004-12-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 970
			O	2010-08-04	D	50 - Attribution d'options	26 750	1.8500	37 720*
<i>Options</i>									
Parshad, David	5		O	2010-07-23	D	50 - Attribution d'options	32 285		69 006
Intact Corporation financière									
<i>Actions ordinaires</i>									
Intact Financial Corporation	1		O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	19 500	44.9068	251 800
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 800	44.2651	262 600
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	44.7279	282 600
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	44.9900	282 900
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(282 900)		0
ISEE3D Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Seidel, Bruce	5		O	2010-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 000
		R	O	2010-07-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.7400	19 000
		R	O	2010-07-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.7400	20 000
			O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.5900	25 000
<i>Options</i>									
Seidel, Bruce	5		O	2010-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ever Moor Holding Inc.	PI		R	2010-06-18	I	50 - Attribution d'options	150 000	0.5600	150 000
Iteration Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
WATERS, Robert J.	4		O	2010-06-29	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(87 200)		0
Spouse	PI		O	2010-06-29	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(5 000)		0
Ivanhoe Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Cabrera, Carlos	4		O	2010-07-28	D	50 - Attribution d'options	200 000	2.0000	300 000
Ivanhoe Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Huberman, David	4		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	18.2600	64 558
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	18.2700	62 458
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 900)	18.2800	50 558
Korbin, David	4		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	10 000		30 000
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	18.0900	29 600
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 600)	18.0700	23 000
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	18.0600	20 000
Meredith, Peter	4, 5		O	2010-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	18.0600	0
			O	2010-07-26	D	51 - Exercice d'options	60 000		60 000
			O	2010-07-26	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(60 000)		0
<i>Options</i>									
Korbin, David	4		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	8.2000	141 875
Meredith, Peter	4, 5		O	2010-07-26	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	8.2000	1 986 000
Jayden Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chan, Siu Lan	3								
Lucky Concord Development Limited	PI		O	2010-07-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(20 011 643)	0.1000	0
Wan, Thomas Chuen Fai	3								
Lucky Concord Development Ltd.	PI		O	2010-07-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 011 643
Luxury Rich International Ltd.	PI		O	2010-07-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 236 346
<i>Bons de souscription</i>									
Chan, Siu Lan	3								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Lucky Concord Development Limited Wan, Thomas Chuen Fai	PI 3		O	2010-07-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 500 000)		0
Lucky Concord Development Ltd. Luxury Rich International Ltd.	PI PI		O O	2010-07-30	I I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 500 000 7 000 000
Options									
Wan, Thomas Chuen Fai	3		O	2010-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 800 000
Just Energy Income Fund (formerly Energy Savings Income Fund)									
Droits Unit Appreciation									
SILVER, MARK Shalcor Management Inc.	5 PI		O	2010-08-01	I	56 - Attribution de droits de souscription	6 094		87 519
Kensington Global Private Equity Fund									
Parts									
Brown, Christopher Harrar RRSP - TD Waterhouse	7 PI		O O	2010-06-07	I I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	17.0000	2 500
Kingsway Financial Services Inc.									
Actions ordinaires									
Butler, Scott Allen	7		O O O	2010-07-26	D D D	59 - Exercice au comptant 59 - Exercice au comptant 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 400) (1 200) 3 856	1.8990USD 1.9300USD	(439) 2 217 3 417
Kingsway Linked Return of Capital Trust									
LROC Preferred Units									
Scotia Capital Inc.	1		O	2010-07-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)		0
Klondike Silver Corp.									
Actions ordinaires									
Munday, Otis Brandon	4		O	2010-07-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.0500	600 000
Bons de souscription									
Munday, Otis Brandon	4		O	2010-07-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.1000	600 000
La Banque Toronto-Dominion									
Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9									
Taylor, Carole S. Investor Co.	4 PI		O	2010-07-30	I	46 - Contrepartie de services	281	73.4000	992
Thompson, John Munro	4		O	2010-07-30	D	46 - Contrepartie de services	365	73.4000	49 869
Droits Deferred Share Units (DSU)									
Bennett, William E. Bragg, John	4 4		O O	2010-07-30	D D	46 - Contrepartie de services 46 - Contrepartie de services	353 344		23 848 17 325
KETCHAM, HENRY HOLMAN III	4		O	2010-07-30	D	46 - Contrepartie de services	324	73.4000	29 862
LESSARD, Pierre H. Levitt, Brian	4 4		O O	2010-07-30	D D	46 - Contrepartie de services 46 - Contrepartie de services	290 381		33 200 5 632
MacKay, Harold H. Miller, Irene Ruth	4 4		O O	2010-07-30	D D	46 - Contrepartie de services 46 - Contrepartie de services	347 416		18 673 13 912
Mohamed, Nadir Prezzano, Wilbur J	4 4		O O	2010-07-30	D D	46 - Contrepartie de services 46 - Contrepartie de services	296 593		6 895 29 082
La Societe de Gestion AGF Limitee									
Actions ordinaires Class B									
Squibb, Geoffrey Wayne Geoffrey Leonard Squibb	4 PI		O M	2010-07-20	I I	35 - Dividende en actions 99 - Correction d'information	232 234		12 967
Laboratoires Paladin Inc.									
Actions ordinaires									
4527712 CANADA INC. Deborah Goodman Davis The Goodman Davis 2008 Family Trust	3 PI PI		O O O	2010-08-02	I I I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(620 909) 620 909		62 576 620 909
GOODMAN, MORRIS	3								

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Deborah Goodman Davis	PI		O	2010-08-02	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(620 909)		62 576
The Goodman Davis 2008 Family Trust	PI		O	2009-11-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-08-02	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	620 909		620 909
Le Groupe Forzani Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacDonald, Ken	5		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	16.2500	1 400
The Forzani Group Ltd.	1		O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	16.2500	37 534
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.3200	38 534
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	16.4000	40 534
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	300	16.1400	37 234
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	16.2100	39 434
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	200	16.2400	35 634
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	16.2500	37 934
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	16.3400	38 434
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	400	16.1200	33 834
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	600	16.3600	34 434
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	16.4000	36 934
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		37 534
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		35 434
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		33 434
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		35 934
			O	2010-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		34 434
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	400	16.1200	36 334
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	600	16.3600	36 934
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	16.4000	39 434
			O	2010-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	400	16.7400	34 834
			O	2010-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	900	16.7500	35 734
			O	2010-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	16.9900	39 434
			O	2010-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	16.7100	42 434
			O	2010-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	16.7200	44 434
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		36 934
<i>Options</i>									
McKinnon, Chad Michael	5		O	2010-06-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 833)	9.8900	
			M	2010-06-23	D	59 - Exercice au comptant	(2 833)		29 867
Michael, Kreuger	5		O	2010-07-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 473)		5 747
<i>Parts Deferred Share Units</i>									
Bellstedt, Albrecht Wilhelm Albert	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		17 846
			O	2010-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	85		17 931
Doroniuk, Roman	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		17 846
			O	2010-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	85		17 931
Drouin, Henri	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		17 846
			O	2010-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	85		17 931
Forzani, John	4, 5		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500		111 576
			O	2010-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	528		112 104
Gass, Donald	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 108		3 971
			O	2010-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	20		3 991
Peters, Jay Alan John	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		6 504
			O	2010-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	31		6 535
Walters, Paul	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		10 958
			O	2010-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	52		11 010
Le Groupe Intertape Polymer Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carpenter, Jim Bob	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5		26 113
Hildreth, Burgess	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32		31 988
Yull, Gregory	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95		128 412
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Yull, Gregory	5		O	2010-08-04	D	50 - Attribution d'options	350 000	1.8900	942 073
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	1		O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	68 300	8.4195	68 300
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(68 300)		677 600
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	600 000	8.6200	668 300
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(600 000)		104 900
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	32 600	8.7797	700 900
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(32 600)		146 300
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	8.7453	745 900
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(45 000)		168 300
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	27 300	8.7377	704 900
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(27 300)		141 000
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	74 000	8.6754	178 900
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(74 000)		75 000
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	67 000	8.5392	213 300
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(67 000)		8 000
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	8.8212	149 000
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		0
Legacy Oil + Gas Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4		R	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(81 800)	11.4959	640 978
			R	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(61 498)	11.4050	579 480
			R	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.4120	577 480
			R	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.4000	576 980
			R	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	11.4075	577 380
<i>Options</i>									
Charon, John Paul	4		O	2010-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-21	D	50 - Attribution d'options	150 000		150 000
Les Distilleries Corby Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alexander, Andrew	5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	202	15.4310	9 618
Holub, Paul	5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	160	15.4310	6 176
Llewellyn, Robert	4		O	2010-07-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	98	15.2300	2 970
Lussier, Donald Vincent	4		O	2010-07-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	98	15.2300	246
McCarthy, George	4		O	2010-07-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	246	15.2300	10 674
Nielsen, Patricia	4		O	2010-07-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	98	15.2300	12 541
O'Driscoll, Roland Patrick	4, 5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	129	15.4310	972
Pourchet, Thierry Roger Jacques Marie	4, 5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	97	15.4310	731
Valencia, Marc Andrew	5		O	2010-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	159	15.4310	6 428
Les Industries Dorel Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
Dorel Industries Inc.	1		O	2010-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	400	33.7500	400
			O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
			O	2010-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	13 500	33.7500	13 500
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(13 500)		0
			O	2010-07-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	2 000	33.5500	2 000
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2010-07-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	5 100	32.5300	5 100
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		0
			O	2010-07-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	10 000	33.4400	10 000
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		0
			O	2010-07-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	10 000	32.9200	10 000
			O	2010-07-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	(10 000)		0
			O	2010-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	10 000	32.4900	10 000
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	200	33.6800	200
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
Les Métaux Focus Inc.									
<i>Options</i>									
Economio, Gary	4, 5		O	2010-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-08-03	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.1000	750 000
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rachesky, Dr. Mark H. MHR Institutional Partners III LP	4, 6, 3 PI		O	2010-07-20	C	36 - Conversion ou échange	16 236 305	6.2000	28 436 734
<i>Billets convertibles 2.9375 Convertible Senior Subordinated Notes due 2026</i>									
Rachesky, Dr. Mark H. MHR Institutional Partners III LP	4, 6, 3 PI		O	2009-09-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-20	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 63 709 000.00		\$ 63 709 000.00
			O	2010-07-20	C	36 - Conversion ou échange	(\$ 63 709 000.00)		\$ 0.00
<i>Billets convertibles 3.625 Convertible Senior Subordinated Notes due 2027</i>									
Rachesky, Dr. Mark H. MHR Institutional Partners III LP	4, 6, 3 PI		O	2009-09-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-20	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 36 009 000.00		\$ 36 009 000.00
			O	2010-07-20	C	36 - Conversion ou échange	(\$ 36 009 000.00)		\$ 0.00
Logistec Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)		0
			O	2010-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.4700	1 000
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)		500
Look Communications Inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple</i>									
Silber, Lawrence Paul RSP	4 PI		O	2010-07-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			172 900
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Silber, Lawrence Paul RSP	4 PI		O	2010-07-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			125 000
Markland AGF Precious Metals Corp.									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Parker Equity Trading Inc.	3		O	2010-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 500
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 800	10.1400	106 300
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 200	10.1500	120 500
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 900	10.1400	145 400
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	10.1300	146 500
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	10.1200	177 500
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	10.1100	178 900
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	10.1200	186 900
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	10.0600	189 900
MCAN Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jadavji, Sal CIBC Mellon Trust Company	7, 5 PI		O	2009-04-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20	12.5000	20
			O	2010-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	13.0775	39

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	12.9117	58
			O	2010-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	12.8872	77
Misener, Michael	5								
CIBC Mellon Trust Company	PI		O	2010-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	12.9893	1 771
			O	2010-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	12.7500	1 824
			O	2010-05-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54	12.5000	1 878
			O	2010-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	13.0775	1 930
			O	2010-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	12.9117	1 982
			O	2010-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	12.8872	2 034
			O	2010-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	13.0016	2 073
Pinto, Sylvia	5								
CIBC Mellon Trust Company	PI		O	2010-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27	12.9893	10 478
			O	2010-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	12.7500	10 506
			O	2010-05-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	12.5000	10 534
			O	2010-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27	13.0775	160
			O	2010-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	12.9117	189
			O	2010-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	12.8872	218
			O	2010-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	13.0016	222
MDC Partners Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Nadal, Miles S.	4, 7, 5, 3		O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	63 288	12.3500	1 671 393
MDS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dans, George Peter	5		O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.0100	5 000
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.0300	10 000
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	9.9900	13 300
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	10.0000	14 000
Medical Facilities Corporation									
<i>Income Participating Securities</i>									
Medical Facilities Corporation	1		O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.5800	1 000
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.5800	0
			O	2010-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.4590	3 000
			O	2010-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.4590	0
			O	2010-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.4500	3 000
			O	2010-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.4500	0
Medwell Capital Corp.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Johnston, Brent Douglas	5		O	2009-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.3050	250 000
<i>Options Incentive Stock</i>									
Johnston, Brent Douglas	5		O	2010-08-04	D	99 - Correction d'information	(90 000)		
			M	2010-08-04	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 500)		82 500
MEG Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 144 691
<i>Options</i>									
ANDERSON, Arnold Boyd	4		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			70 000
BOYD, Grant William	5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			149 999
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 604 900
WEIR, Bryan Dixon	5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			355 577
WILSON, Suzanne Louise	5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			79 750
Métaux DNI Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sabag, Fares Shahe	4, 5		O	2010-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	70 000	0.1400	558 688*
<i>Bons de souscription</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit Sabag, Fares Shahe	4, 5		O	2010-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	35 000	0.2000	35 000*
MethylGene Inc.									
<i>Options</i>									
Besterman, Jeffrey	5		O	2010-08-03	D	52 - Expiration d'options	(30 014)	4.0700	409 126
Corcoran, Donald	4, 5		O	2010-08-03	D	52 - Expiration d'options	(42 020)	4.0700	627 276
MGM Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Riddell, Clayton H. Riddell Family Charitable Foundation	4, 6, 5, 3 PI		O	2010-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	515 000	0.2150	6 285 000
Milrock Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Butler, Roland Wayne	4		O	2010-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
<i>Bons de souscription</i>									
Butler, Roland Wayne	4		O	2010-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
<i>Options</i>									
Butler, Roland Wayne	4		O	2010-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-07-19	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.4000	200 000
MINES ABCOURT INC.									
<i>Options</i>									
Courtois, Jean-Guy	4		O	2010-02-03	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2100	
			M	2010-02-03	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1000	450 000
			O	2010-08-02	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2010-08-02	D	50 - Attribution d'options	150 000		450 000
Dupont, Chris	4		O	2010-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)	0.3600	300 000
			O	2009-12-04	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2100	
			M	2010-08-02	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	
			M'	2009-12-04	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	200 000
Hinse, Normand	4		O	2010-02-15	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2100	
		R	M	2010-02-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2100	
			M'	2010-02-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	400 000
			O	2010-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		200 000
Hinse, Renaud	4, 5, 3		O	2010-08-02	D	50 - Attribution d'options	900 000	0.1000	1 000 000
Mines Richmond Inc.									
<i>Options</i>									
Arcand, Denis	4		O	2010-06-29	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	5.3000	80 000
Houle, Réjean	4		O	2010-06-29	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	5.3000	80 000
Rivard, Martin	5		O	2010-07-07	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	5.3000	325 000
Veilleux, Nicole	5		O	2010-07-07	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	5.3000	105 000
Mullen Group Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Peter W. Stephen	5		O	2010-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 650
CIBC RSP	PI		O	2010-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 750
CIBC Spousal RSP	PI		O	2010-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			444
<i>Options</i>									
Clark, Peter W. Stephen	5		O	2010-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
New Millennium Capital Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Melainine, Moulaye	5		O	2007-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.8300	100 000
<i>Options</i>									
Melainine, Moulaye	5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5500	525 000
NIOGOLD MINING CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd. Pinetree Resource Partnership	3 PI		O	2010-07-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(58 500)	0.2500	7 066 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit									
			O	2010-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 000)	0.2500	7 045 000
North American Energy Partners Inc. <i>Deferred Share Unit (Common Shares)</i>									
Mdntosh, Ronald A	4		O	2010-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	900		43 348*
NuLoch Resources Inc. <i>Actions ordinaires Class A</i>									
Mdndoe, James Nelson	4, 5		O	2010-07-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)	1.3400	849 697
			O	2010-07-29	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(10 000)	1.3000	839 697
NUVISTA ENERGY LTD. <i>Restricted Share Units</i>									
Asman, Kevin Garth	5		O	2010-07-28	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 000)	12.2500	5 320
Oncolytics Biotech Inc. <i>Options</i>									
BALL, DOUGLAS	4, 5		O	2010-07-28	D	50 - Attribution d'options	250 000		699 833
SCHULTZ, ROBERT	4		O	2010-07-28	D	50 - Attribution d'options	50 000		218 000
OPEL International Inc. <i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6								
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2010-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3500	7 626 500
			O	2010-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	73 500	0.3614	7 700 000
			O	2010-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	109 000	0.3900	7 809 000
			O	2010-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3800	7 859 000
			O	2010-07-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	141 000	0.3900	8 000 000
Lafrance, Michel Jacques	5		O	2010-07-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000	0.3000	40 600
Dale Lafrance	PI		O	2010-07-21	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000	0.3000	35 000
Pierhal, Leon M.	4, 5		O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3500	125 000*
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-07-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.3000	7 350 000
			O	2010-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 500	0.3400	7 405 500
<i>Bons de souscription</i>									
Lafrance, Michel Jacques	5		O	2010-07-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 500		12 500
Dale Lafrance	PI		O	2003-12-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-21	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 500		12 500
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-07-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	0.5000	2 250 000
Pace Oil & Gas Ltd. <i>Actions ordinaires</i>									
Von Vegesack, Chris	4, 5		O	2010-06-29	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(190 388)		21 154
<i>Options</i>									
Smith, Jeffrey T.	4		O	2010-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-23	D	50 - Attribution d'options	37 500		37 500
Von Vegesack, Chris	4, 5		O	2010-06-29	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(40 500)		4 500
Pan Orient Energy Corp. <i>Actions ordinaires</i>									
Bonneville, Bryce Gregory	2		O	2007-10-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 300)	9.4500	
			M	2007-10-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 300)	9.4500	20 000*
Ostlund, William Douglas	5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	25 000	3.6000	25 000*
<i>Options</i>									
Ostlund, William Douglas	5		O	2010-07-30	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	3.6000	895 000*
Petrolympic Ltd. <i>Actions ordinaires</i>									
Ekstein, Brocha	3		O	2010-07-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.1700	11 701 607
			O	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	0.1750	11 712 607
			O	2010-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1800	11 722 607
			O	2010-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1800	11 733 607
			O	2010-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.1750	11 743 107

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1850	11 749 107
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1900	11 752 107
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1850	11 756 107
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.1850	11 765 607
PEYTO Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Gee, Darren	5		O	2010-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 776	14.3300	1 523 730
PharmaGap Inc. (formerly Sebring Resources Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bryden, Roderick M.	4								
SC Stormont Holdings Inc.	PI		O	2010-07-28	C	54 - Exercice de bons de souscription	380 000	0.2033	20 243 313
<i>Bons de souscription</i>									
Bryden, Roderick M.	4								
SC Stormont Holdings Inc.	PI		O	2010-07-28	C	54 - Exercice de bons de souscription	(380 000)	0.2033	929 359
PNI Digital Media Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
PNI Digital Media Inc.	1		O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		20 000
Premier Gold Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pollock, John Arthur	4		O	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.7000	
			M	2010-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 000)	4.7000	40 000
Preo Software Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cabigon, Michael	4								
Foundation Equity Corporation	PI		O	2010-07-26	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	6 406 256	0.3000	
			M	2010-07-26	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	6 419 755	0.3000	17 592 600*
			O	2010-07-26	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(11 172 845)	0.1500	6 419 755
Coates, Randy Keith	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(501 954)		501 953
RRSP	PI		O	2010-07-23	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(291 830)		291 829
Foundation Equity II Limited Partnership	4		O	2010-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-23	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 000 000	0.3000	2 000 000
Graham, Ian	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(74 019)		74 019
Mc Cone, Gary	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 419)		7 419
Schuler, Cameron Dean	4		O	2010-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			687 667
Teja, Karim	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(50 000)		50 000
<i>Bons de souscription</i>									
Cabigon, Michael	4								
Foundation Equity Corporation	PI		O	2008-12-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-12-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-26	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	714 286		714 286
			O	2010-07-26	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	892 857		1 607 143
Mc Cone, Gary	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(178 571)		178 571
Teja, Karim	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(26 785)		26 786
<i>Débiteures convertibles</i>									
Cabigon, Michael	4								
Foundation Equity Corporation	PI		O	2008-12-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-26	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	\$ 714 286.00	0.2800	\$ 714 286.00
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Coates, Randy Keith	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(435 141)		435 141
Graham, Ian	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(400 000)		400 000
Mc Cone, Gary	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(812 500)		812 500
Schuler, Cameron Dean	4		O	2010-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			166 667
Teja, Karim	5		O	2010-07-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(150 000)		150 000
Primary Energy Recycling Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pickwood, Christopher	4		O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0200	191 635
Elizabeth Pickwood	PI		O	2005-08-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0200	10 000
Pro Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
O'Brien, Patrick	6								
Maverick Investments Corp.	PI		O	2010-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	380 000	0.0500	2 958 700
			O	2010-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0550	2 978 700
			O	2010-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.0500	3 128 700
Provident Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Findlay, Randall J.	4, 5								
Hastings Street Management	PI		O	2010-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	6.9000	191 789
Pulse Seismic Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pulse Data Inc.	1		O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.3900	10 000*
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	1.3400	14 900*
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(14 900)		0
Weir, J. Graham	4								
Kewmont Inc.	PI		O	2010-07-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	1.3600	669 615*
Pure Industrial Real Estate Trust									
<i>Restricted Units</i>									
Scott, Douglas R.	4	R	O	2008-03-17	D	46 - Contrepartie de services	8	3.1100	
			M	2008-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	8	3.1100	
			M'	2008-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	24		8 524
		R	O	2008-04-15	D	46 - Contrepartie de services	18	3.3800	
			M	2008-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	18	3.3800	
			M'	2008-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	63		8 587
		R	O	2008-05-15	D	46 - Contrepartie de services	23	3.0600	
			M	2008-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	3.0600	
			M'	2008-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	69		8 656
		R	O	2008-06-16	D	46 - Contrepartie de services	19	3.3700	
			M	2008-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	19	3.3700	
			M'	2008-06-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	63		8 719
		R	O	2008-07-15	D	46 - Contrepartie de services	19	3.3000	
			M	2008-07-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	19	3.3000	
			M'	2008-07-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	64		8 783
		R	O	2008-08-15	D	46 - Contrepartie de services	20	3.2200	
			M	2008-08-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	20	3.2200	
			M'	2008-08-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	66		8 849
		R	O	2008-09-15	D	46 - Contrepartie de services	21	3.1700	
			M	2008-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	3.1700	
			M'	2008-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	67		8 916
		R	O	2008-11-15	D	46 - Contrepartie de services	41	2.2600	
			M	2008-11-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	41	2.2600	
			M'	2008-11-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	94		9 091
		R	O	2008-10-15	D	46 - Contrepartie de services	31	2.6200	
			M	2008-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	31	2.6200	
			M'	2008-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	81		8 997

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2008-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	148		9 239
		R	O	2009-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 270		25 795
		R	O	2010-03-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 261		35 056
		R	O	2010-07-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	869		35 925
QLT Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clarke, C. Boyd	4		O	2010-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	5.7495USD	69 000
Queenston Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cudney, Robert Douglas	3								
Northfield Capital Corporation	PI		O	2010-07-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.2900	6 427 450
			O	2010-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.2100	6 437 450
Quincaillerie Richelieu Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Quincaillerie Richelieu Ltée	1		O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	99 700	25.3000	99 700
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(99 700)	25.3000	0
RavenSource Fund (formerly The First Asia Income Fund)									
<i>Parts de fiducie</i>									
Reid, Scott	7								
RRSP	PI		O	2010-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	9.1000	143 728
Ressources KWG inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harrington, Michael S	4		O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000)	0.1157USD	1 320 000
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	0.1209USD	1 275 000
Ressources Majescor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
SIMACT Mining Holding, Inc.	3		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 000 000
Ressources Plexmar Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bédard, Guy	4, 5								
Gestion GJB	PI		O	2010-08-03	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 666 667	0.0600	2 940 758
<i>Bons de souscription</i>									
Bédard, Guy	4, 5								
Gestion GJB	PI		O	2010-08-03	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 666 667	0.1200	5 040 758
Ressources Teck Limitée									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(119 900)	36.0100	3 630 866
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	36.1900	3 631 066
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(121 400)	36.1900	3 509 666
			O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.2700	3 509 566
			O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(118 900)	37.2500	3 390 666
Retrocom Mid-Market Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
Bull, Peter Morris	3								
PM Bull Holdings Ltd.	PI		O	2010-07-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.0200	2 676 900*
			O	2010-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.0500	2 681 900*
			O	2010-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	4.0700	2 690 000*
			O	2010-07-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	4.0900	2 691 900*
			O	2010-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.1400	2 696 900*
			O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.2900	2 698 400*
			O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	4.3000	2 701 900*
			O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.1900	2 703 400*
			O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	4.2100	2 711 900*
Rocky Mountain Liquor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Byrne, Joan	3								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
RRSP	PI		O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.4450	84 500
			O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4050	89 500
			O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 500	0.4500	110 000
Royal Host Real Estate Investment Trust									
<i>Débetures convertibles Series B 6.00</i>									
ROYAL HOST REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	1		O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 13 000.00*
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 2 000.00	70.0000	\$ 15 000.00*
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 10 000.00	70.0000	\$ 25 000.00*
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 12 000.00*
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	70.0000	\$ 25 000.00*
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	74.0000	\$ 38 000.00*
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 2 000.00)		\$ 36 000.00*
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	74.0000	\$ 49 000.00*
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 10 000.00)		\$ 39 000.00*
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	72.0000	\$ 52 000.00*
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 39 000.00*
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	72.5000	\$ 52 000.00*
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 39 000.00*
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	72.2500	\$ 52 000.00*
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	72.1500	\$ 65 000.00*
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 52 000.00*
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 39 000.00*
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	73.0000	\$ 52 000.00*
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 39 000.00*
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 10 000.00	73.0000	\$ 49 000.00*
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 36 000.00*
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	75.0000	\$ 49 000.00*
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 36 000.00*
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	74.5000	\$ 49 000.00*
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	73.9900	\$ 62 000.00*
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 49 000.00*
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	73.0000	\$ 62 000.00*
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 10 000.00)		\$ 52 000.00*
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	73.0000	\$ 65 000.00*
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 52 000.00*
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 13 000.00	73.0000	\$ 65 000.00*
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 52 000.00*
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	73.0000	\$ 63 000.00*
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 000.00)		\$ 50 000.00*
<i>Débetures convertibles Series C 6.25</i>									
ROYAL HOST REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	1		O	2010-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 10 000.00)		\$ 7 000.00*
			O	2010-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	77.0000	\$ 11 000.00*
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	77.0500	\$ 16 000.00*
			O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 11 000.00*
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 2 000.00)		\$ 9 000.00*
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	78.0000	\$ 14 000.00*
			O	2010-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 4 000.00)		\$ 10 000.00*
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	78.5000	\$ 15 000.00*
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 10 000.00*
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	77.0000	\$ 15 000.00*
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 10 000.00*
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	77.0000	\$ 15 000.00*
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	77.8500	\$ 20 000.00*
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 15 000.00*
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	76.9900	\$ 20 000.00*
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	78.0000	\$ 25 000.00*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 20 000.00*
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	79.0000	\$ 25 000.00*
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 20 000.00*
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	79.0000	\$ 25 000.00*
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 20 000.00*
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 15 000.00*
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 10 000.00*
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	80.0000	\$ 15 000.00*
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 10 000.00*
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	79.0000	\$ 15 000.00*
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 10 000.00*
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	79.0000	\$ 15 000.00*
<i>Débitures convertibles Series D 5.90</i>									
ROYAL HOST REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	1		O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 3 000.00)		\$ 7 000.00*
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 7 000.00)		\$ 0.00
			O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	72.0000	\$ 7 000.00*
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	71.9900	\$ 14 000.00*
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	72.0000	\$ 21 000.00*
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	71.0000	\$ 28 000.00*
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	71.7000	\$ 35 000.00*
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 7 000.00)		\$ 28 000.00*
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	71.9900	\$ 35 000.00*
			O	2010-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 7 000.00)		\$ 28 000.00*
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	72.0000	\$ 35 000.00*
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 7 000.00)		\$ 28 000.00*
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	72.0000	\$ 35 000.00*
			O	2010-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 7 000.00)		\$ 28 000.00*
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	72.0000	\$ 35 000.00*
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 7 000.00)		\$ 28 000.00*
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 5 000.00	71.3100	\$ 33 000.00*
			O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 7 000.00)		\$ 26 000.00*
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 14 000.00)		\$ 12 000.00*
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 7 000.00	71.0000	\$ 19 000.00*
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 7 000.00)		\$ 12 000.00*
Rutter Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Edison, Fraser	4, 5								
Dollard Investments Ltd.	PI		O	2010-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	320 000	0.0900	320 035
			O	2010-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 463 000	0.8500	1 783 035
Selwyn Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kwong, David	5		O	2010-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.2000	140 000*
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions ordinaires Class "A" Voting</i>									
Shaw, JR	4, 5, 3		O	2010-08-04	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(49 999)		1
Retirement Income Fund	PI		O	2003-03-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-08-04	I	90 - Changements relatifs à la propriété	49 999		
			M	2010-08-04	I	90 - Changements relatifs à la propriété	49 999		49 999
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Shaw, Jim	4, 5		O	2010-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	11	20.2400	1 179
Shaw, JR	4, 5, 3		O	2010-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	3 060	20.2400	847 688
Heather Shaw	PI		O	2010-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	45	20.2400	136 923
Heather Shaw (RRSP)	PI		O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	96	20.2400	26 647
James Cole Emanuel Shaw-Antonio	PI		O	2010-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	38	20.2400	594
Keeley Jae Shaw-Antonio	PI		O	2010-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	38	20.2400	594
MacKenzie Taylor Mantler	PI		O	2010-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaire	19	20.2400	260

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Madison Carol Mantler	PI		O	2010-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	20.2400	260
Montana Marie Shaw-Antonio	PI		O	2010-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	20.2400	594
Shaw, Julie	5		O	2010-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	51	20.2400	742
RRSP (Julie Shaw)	PI		O	2010-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28	20.2400	7 939
Directors' Deferred Share Units (DDSU)									
BURNS, ADRIAN	4		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	150	20.1300	21 268
Green, Richard R.	4		O	2010-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	278	19.4700USD	278
Haverstock, Lynda	4		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	51	20.1300	2 652
Keating, Gregory John	4		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	318	20.1300	10 485
O'Brien, Michael Wilfrid	4		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	92	20.1600	25 246
Pew, Paul Kenneth	4		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	477	20.1300	11 995
Royer, Jeffrey	4		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	360	20.1300	21 925
Shaw, Bradley	4, 5		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	20.1600	5 288
Sparkman, JC	4		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	216	19.5100USD	17 804
Weatherill, Sheila Christine	4		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76	20.1300	1 483
Yuill, Willard	4		O	2010-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	20.1600	3 524
Skylon Growth & Income Trust									
Parts de fiducie									
Skylon Growth & Income Trust	1		O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 080	7.9313	2 080
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 080)		0
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	7.9500	1 800
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		0
Smart Technologies Inc.									
Actions à droit de vote multiple Class B Shares									
Apax Partners Europe Managers Ltd.	3								
School S.A.R.L.	PI		O	2010-07-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34 795 491
Apax US VII GP. Ltd.	3								
School S.A.R.L.	PI		O	2010-07-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34 795 491
Societe Aurifere Barrick									
Actions ordinaires									
Ritz, Donald David	5		O	2010-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			46 797
			O	2010-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	42.7500USD	46 197
Droits Restricted Share Units (cash settled)									
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	5		O	2010-07-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 082	42.4600	73 423
Veenman, Sybil Elsa	5		O	2010-07-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 225	42.4600	19 593
Options Stock Option Plan (2004)									
Ritz, Donald David	5		O	2010-08-05	D	51 - Exercice d'options	(600)	27.2500USD	46 197
Société financière IGM Inc.									
Actions ordinaires									
Raschkowan, Norman	7		O	2010-07-30	D	35 - Dividende en actions	223	40.1930	18 756
Sims, Charles	4, 5		O	2010-07-30	D	35 - Dividende en actions	127	41.5826	10 495
RRSP Account	PI		O	2010-07-30	I	35 - Dividende en actions	51	41.5826	4 212
Stellar Pacific Ventures Inc.									
Actions ordinaires									
Giroux, Maurice	4		O	2010-07-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000	0.0500	2 915 302
Ryan, John	4		O	2010-07-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.0500	1 248 033
Bons de souscription									
Giroux, Maurice	4		O	2010-07-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000		2 000 000
Ryan, John	4		O	2010-07-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.1000	1 500 000
Options									
Cloutier, Raymond	5		O	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	150 000		350 000
Giroux, Maurice	4		O	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.0700	
			M	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.1000	1 000 000
Nicoletti, Martin	5		O	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	500 000		

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	500 000		500 000
Ryan, John	4		O	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	750 000		
			M	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	750 000		750 000*
Trottier, Jacques	4		O	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	500 000		
			M	2010-03-18	D	50 - Attribution d'options	500 000		1 250 000
Storm Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Libra Advisors, LLC	3		O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	370 000	13.6568	6 350 098
			O	2010-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 600	13.7500	6 381 698
Technologies Interactives Mediagrif Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gauthier, André	4								
Holding Andre Gauthier inc	PI		O	2010-08-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			170 100
Technologies Sonomax Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Malouf, Peter J.	4								
P.J. Malouf & Co	PI		O	2010-08-04	I	54 - Exercice de bons de souscription	862 821	862821.00002	794 232
<i>Bons de souscription</i>									
Malouf, Peter J.	4								
P.J. Malouf & Co	PI		O	2010-08-04	I	54 - Exercice de bons de souscription	(862 821)	0.0500	1 868 590
TECSYS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
TECSYS	1		O	2010-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	1.8000	10 934
			O	2010-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	1.8000	12 834
			O	2010-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	1.8000	14 734
			O	2010-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	13 017	1.8000	27 751
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 917	1.9900	29 668
			O	2010-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 917	1.9900	31 585
			O	2010-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 917	1.8500	33 502
			O	2010-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.8400	34 502
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.8300	35 502
Tesco Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ferris, Mihial Dean	5		O	2010-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 274
<i>Droits RSUs - Restricted Stock Units</i>									
Ferris, Mihial Dean	5		O	2010-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options Stock Options</i>									
Ferris, Mihial Dean	5		O	2010-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Tim Hortons Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Toop, R. Scott	5		O	2010-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	145	34.9000	652
TransAlta Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jespersen, Kent	4								
C. Kent Jespersen RRSP	PI		O	2004-01-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 650	21.6900	1 650
TransCanada Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brett, Sean M.	7		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 494
Lynda Brett	PI		O	2010-07-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 000
Trustee of TransCanada Employee Savings Plan	PI		O	2010-07-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			326
Hunter, Joel E.	7								
Broker Account in Name of Parents	PI		O	2010-07-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI		O	2010-07-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			450
<i>Executive Share Units</i>									
Brett, Sean M.	7		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 990

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Hunter, Joel E. <i>Options Granted Feb. 27, 2001 @ \$18.010 CDN</i>	7		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 643
Brett, Sean M. <i>Options Granted July 29, 2010 @ \$36.26</i>	7		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 000
Brett, Sean M.	7		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-29	D	50 - Attribution d'options	10 000	36.2600	10 000
Hunter, Joel E.	7		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-29	D	50 - Attribution d'options	10 000	36.2600	10 000
Lohnes, Gregory Alan	5		O	2006-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-29	D	50 - Attribution d'options	27 500	36.2600	27 500
Marchand, Donald R.	5		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-29	D	50 - Attribution d'options	47 500	36.2600	47 500
Pourbaix, Alex	5		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-29	D	50 - Attribution d'options	27 500	36.2600	27 500
TransCanada PipeLines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
TransCanada Corporation	3		O	2010-08-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 642 271	36.6200	664 869 449
<i>Actions privilégiées Cumulative Redeemable First Preferred Shares Series U ("X")</i>									
Brett, Sean M. Lynda Brett	5 PI		O	2010-07-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500
Transcontinental inc.									
<i>Unités d'actions différées (UAD-administrateurs) / (DSU-directors)</i>									
Bouchard, Ludien	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	796	14.7600	25 742
Dubois, Claude	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	796	14.7600	24 745
Fitzgibbon, Pierre	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	398	14.7600	1 630
Fortin, Richard	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	796	14.7600	23 712
Gordon, Harold P.	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	694	14.7600	25 455
Lefebvre, Monique	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	398	14.7600	15 132
Roy, François R.	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	398	14.7600	6 323
Saputo, Lino Anthony	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	796	14.7600	12 260
Tremblay, André	4		O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	398	14.7600	15 562
TSO3 inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boisjoli, Marc	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	583	1.4100	60 880
Robitaille, Simon	4, 5								
REER	PI		O	2010-07-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	728	1.4100	60 119
Twin Butte Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bowman, Robert D.	5		O	2010-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 195	1.2900	2 408*
Cathcart, Neil Thomas	5		O	2010-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 227	1.2900	88 193*
Fabi, Joseph Michael	5		O	2010-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 195	1.2900	47 406*
Hall, Bruce William	5		O	2010-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 259	1.2900	99 020*
Ogilvy, Colin, Foster	5		O	2010-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 792	1.2900	175 224*
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4, 5		O	2010-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 356	1.2900	3 751 360*
Steele, Alan	5		O	2010-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 841	1.2900	475 769*
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation Limited	3		O	2010-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	46.4740	5 922 459
			O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	46.9460	5 930 559
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	46.0000	5 922 559
UTS Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Abells Morissette, Jina Dawn	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	306	3.5400	65 795

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Velan Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Sheffield, William H.	4		O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	14.4500	5 000
Velan Inc.	1		O	2010-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.6000	400
			O	2010-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	13.9800	1 400
			O	2010-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	13.7000	2 400
			O	2010-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	100	14.1000	2 500
			O	2010-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	14.0000	3 500
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	600	14.3000	4 100
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	14.3900	4 500
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	14.4500	5 500
			O	2010-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	100	14.2000	5 600
Viterra Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Berger, Steven	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138	8.0506	5 739
Brooks, Mike A.	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	8.0506	1 712
Cameron, Ronald Gordon	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	198	8.0506	21 628
Dean, Raymond J.	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	107	8.0506	18 951
Gerrand, Karl	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	378	8.0506	13 530
McLennan, Rex John	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	231	8.0506	12 631
Miller, Robert Dana	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	283	8.0506	14 348
Mooney, William	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	202	8.0506	10 200
Theaker, Grant	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	175	8.0506	7 062
Wonnacott, Doug	5		O	2010-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163	8.0506	4 757
<i>Forwards</i>									
Birks, Thomas	4		O	2010-08-01	D	97 - Autre	9 597	8.0500	99 947
Bruce, Vic	4		O	2010-08-01	D	97 - Autre	3 571	8.0500	43 581
Chambers, Thomas S.	4		O	2010-08-01	D	97 - Autre	5 622	8.0500	74 856
DuPont, Bonnie Diane Rose	4		O	2010-08-01	D	97 - Autre	5 497	8.0500	37 628
Hearn, Timothy James	4		O	2010-08-01	D	97 - Autre	3 335	8.0500	29 017
Howe, Dallas	4		O	2010-08-01	D	97 - Autre	5 652	8.0500	69 571
Pinder, Herbert	4		O	2010-08-01	D	97 - Autre	4 938	8.0500	71 567
Ruud, Larry	4		O	2010-08-01	D	97 - Autre	4 752	8.0500	43 900
West Fraser Timber Co. Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miller, Gerald	5		O	2010-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	34.9500	3 517
<i>Options</i>									
Binkley, Clark	4								
Stock Option Plan	PI		O	2010-07-29	I	59 - Exercice au comptant	(3 025)		15 125
			O	2010-07-29	I	59 - Exercice au comptant	(3 025)		12 100
			O	2009-03-06	I	52 - Expiration d'options	(3 327)		24 200
Clogg, Wayne	5		O	2010-07-30	D	59 - Exercice au comptant	(6 200)		175 593
KETCHAM, HENRY HOLMAN III	4, 5								
Stock Option Plan	PI		O	2010-08-04	I	59 - Exercice au comptant	(21 800)		773 750
Ludwig, Harald Horst	4		O	2009-03-06	D	52 - Expiration d'options	(3 327)		24 200
McIver, Christopher Daryl	5		O	2010-07-29	D	59 - Exercice au comptant	(2 420)		69 478
Miller, Gerald	5		O	2010-07-30	D	59 - Exercice au comptant	(12 100)		258 305
Whiterock Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
Bucys, Frank	5	R	O	2010-07-23	D	50 - Attribution d'options	35 000	14.4300	188 199
Guido, Gregory	4	R	O	2010-07-23	D	50 - Attribution d'options	11 000	14.4300	76 631

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Hughes, Emerson	4	R	O	2010-07-23	D	50 - Attribution d'options	11 000	14.4300	76 631
Kanji, Nizar Esmail	4	R	O	2010-07-23	D	50 - Attribution d'options	11 000	14.4300	61 499
Pedde, Oswald	4	R	O	2010-07-23	D	50 - Attribution d'options	48 960	14.4300	145 024
Parts de fiducie									
Pedde, Oswald	4								
Anita Pedde	PI		O	2010-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	14.5100	4 258
Wildcat Exploration Ltd.									
Actions ordinaires									
Fillion, Denis	4		O	2010-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000	0.0700	791 286*
Bons de souscription									
Fillion, Denis	4		O	2010-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	75 000		75 000
Options									
Gowryluk, Glen Douglas	5		O	2010-07-26	D	50 - Attribution d'options	200 000		700 000
Yarrow, Edward William	4		O	2010-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			250 000
Williams Creek Explorations Limited									
Actions ordinaires									
Lindley, Clark Nesbitt	4		O	2010-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1600	20 000
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1600	60 000
			O	2010-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1600	80 000
Yellow Média inc.									
<i>Débitures 5.50 Exchangeable Unsecured Sub. Debentures due 2011</i>									
Yellow Media Inc./Yellow Média inc.	1		O	2010-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 86 549 000.00	1027.5000	\$ 86 549 000.00
			O	2010-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 86 549 000.00)	1027.5000	\$ 0.00
Yieldplus Income Fund									
Parts de fiducie									
Yieldplus Income Fund	1		O	2010-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	6.4800	36 379 531
			O	2010-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	6.3700	36 380 831
			O	2010-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.3000	36 381 431
YM BioSciences Inc.									
Actions ordinaires									
Thompson, Sean Emmanuel Lindsay	5		O	2010-03-15	D	51 - Exercice d'options	20 100	1.1600	
			M	2010-03-15	D	51 - Exercice d'options	20 100	0.5000	62 600
			O	2010-03-23	D	51 - Exercice d'options	22 000	1.1700	
			M	2010-03-23	D	51 - Exercice d'options	22 000	0.5000	64 500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.4400	
			M	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	1.4400	41 500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.4500	
			M	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.4500	36 500
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.3600	
			M	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	1.3600	34 000
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	1.3200	
			M	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	1.3200	23 000
			R	2010-03-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 100)	1.1600	42 500
			R	2010-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	1.1700	42 500
Vernon, Leonard	5		O	2010-07-28	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.5000	20 000
			O	2010-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.5400	0
Options Common Share									
Thompson, Sean Emmanuel Lindsay	5		O	2010-03-15	D	51 - Exercice d'options	20 100	1.1600	
			M	2010-03-15	D	51 - Exercice d'options	(20 100)	0.5000	345 575
			O	2010-03-23	D	51 - Exercice d'options	(22 000)	1.1700	
			M	2010-03-23	D	51 - Exercice d'options	(22 000)	0.5000	323 575
Vernon, Leonard	5		O	2010-07-28	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.5000	534 626

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujétis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM, avec référence à l'article 97 LVM et à l'article 174 RVM. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Brown, Christopher Harrar	Kensington Global Private Equity Fund	2010-06-07	2010-08-03	ON
Bucys, Frank	Whiterock Real Estate Investment Trust	2010-07-23	2010-08-05	ON
Butler, Roland Wayne	Millrock Resources Inc.	2010-07-19	2010-08-02	BC
Colborne, Paul	Legacy Oil + Gas Inc.	2010-07-21	2010-08-03	AB
	Legacy Oil + Gas Inc.	2010-07-21	2010-08-03	AB
	Legacy Oil + Gas Inc.	2010-07-21	2010-08-03	AB
	Legacy Oil + Gas Inc.	2010-07-21	2010-08-03	AB
	Legacy Oil + Gas Inc.	2010-07-21	2010-08-03	AB
Consultant Gaia Inc.	Capital Pro-Égaux Inc.	2004-08-15	2010-08-02	QC
Faucher, Richard Regis	Globestar Mining Corporation	2010-06-30	2010-07-29	ON
Feiner, Stuart Franklin	Globestar Mining Corporation	2010-06-30	2010-07-29	ON
Fleming, Sharon Lee	ALAMOS GOLD INC	2010-06-02	2010-07-29	BC
	ALAMOS GOLD INC	2010-06-02	2010-07-29	BC
gadhia, divyesh	Groupe de jeux Amaya Inc.	2010-07-15	2010-08-04	QC
Guido, Gregory	Whiterock Real Estate Investment Trust	2010-07-23	2010-08-05	ON
Hardy, Roger	Coastal Contacts Inc.	2010-07-13	2010-08-03	BC
Harvest Banks & Buildings Income Fund	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-01-08	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-01-12	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-01-13	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-01-18	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-01-25	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-01-26	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-01-28	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-01-29	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-02-02	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-02-11	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-02-22	2010-08-05	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-02-26	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-03-02	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-03-11	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-03-25	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-03-25	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-03-30	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-03-31	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-04-16	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-04-22	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-04-28	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-04-30	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-05-04	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-05-11	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-05-31	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-06-08	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-06-16	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-06-21	2010-08-05	ON
	Harvest Banks & Buildings Income Fund	2010-06-28	2010-08-05	ON
Heiland, K. Peter				
	GSI Group Inc.	2010-07-23	2010-08-03	NB
Hughes, Emerson				
	Whiterock Real Estate Investment Trust	2010-07-23	2010-08-05	ON
Kanji, Nizar Esmail				
	Whiterock Real Estate Investment Trust	2010-07-23	2010-08-05	ON
Kayll, Glen				
	Coastal Contacts Inc.	2010-07-13	2010-08-03	BC
Kinross Gold Corporation				
	Harry Winston Diamond Corporation	2010-07-23	2010-08-05	ON
Ortslan, Terence Srab				
	Globestar Mining Corporation	2010-06-30	2010-07-29	ON
Osmium Special Situations Fund Ltd.				
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-02-19	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-02-23	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-02-24	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-02-25	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-02-26	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-03-15	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-03-25	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-03-29	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-05-25	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-05-28	2010-08-03	ON
	Claymore Silver Bullion Trust	2010-05-31	2010-08-03	ON
Pedde, Oswald				
	Whiterock Real Estate Investment Trust	2010-07-23	2010-08-05	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Scott, Douglas R.	Pure Industrial Real Estate Trust	2008-12-31	2010-07-30	BC
	Pure Industrial Real Estate Trust	2009-12-31	2010-07-30	BC
	Pure Industrial Real Estate Trust	2010-03-11	2010-07-30	BC
	Pure Industrial Real Estate Trust	2010-07-15	2010-07-30	BC
Seidel, Bruce	ISEE3D Inc.	2010-06-18	2010-08-04	BC
	ISEE3D Inc.	2010-07-07	2010-08-04	BC
	ISEE3D Inc.	2010-07-08	2010-08-04	BC
Shaw, JR	CORUS Entertainment Inc.	2008-10-10	2010-08-03	ON
	CORUS Entertainment Inc.	2008-10-10	2010-08-03	ON
Sherborne, John Elliott				
	Geovic Mining Corp.	2010-04-23	2010-08-03	ON
Thompson, Sean Emmanuel Lindsay	YM BioSciences Inc.	2010-03-15	2010-07-30	ON
	YM BioSciences Inc.	2010-03-23	2010-07-30	ON

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AAER inc.	Prospectus	2009-05-14	Actions ordinaires des unités A	2012-12-31
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	2010-12-31
BV! Media Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	2011-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Gastem Inc.	Actions inscrites	2010-07-05	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe ADF Inc.	Prospectus	2007-06-13	Actions à droit de vote subalterne	2010-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Biotanika Santé Inc.	Prospectus	2009-05-15	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2010-06-22	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe GDG Environnement Itée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe iWeb inc.	Prospectus	2007-11-21	Actions ordinaires	2010-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Imaflex Inc.	Placement privé	2008-12-15	Actions ordinaires	2011-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Junex inc.	Placement privé	2008-06-09	Actions ordinaires	2011-12-31
Kangourou Média Inc.	Placement privé	2007-06-19	Actions ordinaires	2010-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2010-05-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2009-10-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Nstein Technologies Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2009-12-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2009-10-29	Actions ordinaires	2012-12-31
Pixman Média Nomade inc.	Placement privé	2008-11-13	Actions ordinaires	2011-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	2010-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2009-12-11	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2009-07-02	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2010-06-08	Actions ordinaires	2013-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	2010-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO ₃ inc.	Actions inscrites	2009-08-14	Actions ordinaires	2012-12-31
Victhom Bionique Humaine inc.	Prospectus	2007-03-08	Actions ordinaires	2010-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Rapport d'inspection de la ChAD et de la CSF

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie les rapports d'inspection de la Chambre de l'assurance de dommages (la « ChAD ») et de la Chambre de la sécurité financière (la « CSF »).

Ces rapports font suite aux inspections effectuées pour la période du 1^{er} février 2004 au 31 décembre 2007 pour la CSF et pour la période du 1^{er} février 2004 au 31 décembre 2008 pour la ChAD.

On peut consulter sur le site Web de l'Autorité les différents rapports d'inspection de la Chad et de la CSF.

Voici les liens pour accéder à ces rapports :

Rapport d'inspection de la ChAD : <http://www.lautorite.qc.ca/userfiles/File/Publications/secteur-financier/rapp-inspect-chad-2004-2007.pdf>

Rapport d'inspection de la CSF : <http://www.lautorite.qc.ca/userfiles/File/Publications/secteur-financier/rapp-inspect-csf-2004-2007.pdf>

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Services de dépôt et de compensation CDS inc. - Modifications importantes afférentes à l'émission de valeurs autres que celles du marché monétaire

Vu la demande complétée le 30 juillet 2010 par Services de dépôt et de compensation CDS inc., filiale à part entière de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (ensemble, la « CDS »), afin d'obtenir l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») de modifications importantes afférentes à l'émission de valeurs autres que celles du marché monétaire. Ces modifications comprennent :

- l'ajout des *Procédés et méthodes relatifs aux émissions et aux droits et privilèges – Autres valeurs*, auxquels est intégré le document *Normes minimales de contrôle interne pour l'émission de valeurs autres que celles du marché monétaire*;
- l'ajout du document *Attestation annuelle par l'adhérent qui émet des valeurs du marché non monétaire*;
- des changements au formulaire *Demande pour agir à titre de responsable de l'activation d'ISIN, de responsable de la validation de valeurs ou de gardien*; et
- des changements au document *Adhésion aux services de la CDS*;

(ensemble, les « modifications »);

Vu la déclaration de la CDS selon laquelle les modifications ont été dûment approuvées par le comité d'analyse du développement stratégique de la CDS le 29 avril 2010;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction de la supervision des OAR et sa recommandation d'approuver les modifications du fait qu'elles favoriseront le bon fonctionnement du marché;

En conséquence :

L'Autorité approuve les modifications.

Fait à Montréal, le 3 août 2010

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n° 2010-OAR-0010



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

MODIFICATIONS DES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT À TERME FONDÉ SUR L'INDICE DU PÉTROLE BRUT NGX WCS WTI PONDÉRÉ MENSUELLEMENT

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux Règles, Politiques et procédures de Bourse de Montréal Inc. ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 30 juillet 20 10 .

(s) François Gilbert

François Gilbert
Vice-président, Affaires juridiques, Produits dérivés
BOURSE DE MONTRÉAL INC.



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

**NOUVEAU PRODUIT
CONTRAT À TERME FONDÉ SUR LE NOUVEL INDICE DU PÉTROLE BRUT
NGX WCS WTI PONDÉRÉ QUOTIDIENNEMENT (WCH)**

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux Règles, Politiques et procédures de Bourse de Montréal Inc. ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 30 juillet 20 10 .

(s) François Gilbert

François Gilbert
Vice-président, Affaires juridiques, Produits dérivés
BOURSE DE MONTRÉAL INC.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.